



EXPÉRIMENTATION
TERRITORIALE CONTRE LE
CHÔMAGE DE
LONGUE
DURÉE

CHIFFRES CLÉS

2025



LE MOT DE FRANÇOIS NOGUÉ

Président du Fonds ETCLD

“ L’année 2025 a encore été marquée par une croissance de l’équipe expérimentale et l’habilitation, en mars 2025, de huit nouveaux territoires, portant à 83 le nombre des territoires habilités. Ces 83 territoires comprenaient, en 2025, 93 Entreprises à but d’emploi (EBE) soutenues par 47 départements expérimentateurs. Depuis 2017, ce sont près de 7 500 personnes qui sont sorties de la privation durable d’emploi sur l’ensemble des territoires, dont 4 093 au 31 décembre 2025 étaient salariées en EBE.

Alors que l’année 2026 marque l’achèvement de l’expérimentation, il est impératif que nos actions restent guidées par les résultats obtenus et la force de dix années d’expérience. A nous de maintenir la dynamique et de partager notre enthousiasme pour garder le cap : supprimer la privation durable d’emploi et le chômage d’exclusion dans les territoires zéro chômeur de longue durée. ”

SOMMAIRE

1 - LA SYNTHÈSE EN QUELQUES SLIDES

p. 4 à 10



Les données présentées sont celles de
l'année 2025



Retrouver toutes les ressources sur :
bilan.etclld.fr

p.11-16

**2 - CLE / LA RECHERCHE DE
L'EXHAUSTIVITÉ**

p.17-21

3 - CLE / LES PROFILS DES VOLONTAIRES

p.22-26

**4 - CLE / LES PARCOURS DES
VOLONTAIRES**

p.27-31

5 - EBE / LES TRAJECTOIRES DES EBE

p.32-37

6 - EBE / LES PROFILS DES SALARIÉ·ES

p.38-45

**7 - EBE ET SIAE / COMPARAISON DES
PROFILS DES SALARIÉ·ES**

p.46-50

8 - EBE / LES ACTIVITÉS

p.51-59

9 - EBE / LES MODÈLES ÉCONOMIQUES

p.60-69

10 - LE FINANCEMENT DE L'EXPÉ

p.70-74

11 - LA RÉPARTITION DES TERRITOIRES

p.75-81

**12 - LES CHIFFRES DEPUIS LE DÉBUT DE
L'EXPÉ**

p.82-92

13 - LA MÉTHODOLOGIE

La synthèse en quelques slides

1.

1.1	Glossaire	p.5
1.2	Cartographie des territoires habilités	p.6
1.3	Chiffres clés - Les personnes privées durablement d'emploi	p.7
1.4	Chiffres clés - Les CLE	p.8
1.5	Chiffres clés - Les EBE	p.9
1.6	Chiffres clés - Les financements	p.10

GLOSSAIRE

CLE - Comité Local pour l'Emploi

Désigne l'instance stratégique, le collectif d'acteurs et actrices locaux qui pilote le droit à l'emploi sur le territoire.

DEFM - Demandeur·euses d'emploi en Fin de Mois

Personnes inscrites à France Travail et ayant une demande en cours au dernier jour du mois (INSEE).

DELD - Demandeur·euses d'Emploi de Longue Durée

Personnes au chômage et inscrites à France Travail depuis un an ou plus.

EBE - Entreprise à But d'Emploi

Entreprise ayant pour fonction de créer des emplois manquants sur le territoire et adaptés aux personnes privées durablement d'emploi.

ETCLD - Expérimentation Territoriale contre le Chômage de Longue Durée

IPE - Issu·es de la Privation durable d'Emploi

Volontaires qui sont sortis de la privation d'emploi durable en intégrant une EBE.

NIPE - Non Issu·es de la Privation durable d'Emploi

Salarié·es recruté·es hors public cible selon les besoins de l'entreprise à but d'emploi.

NotreXP

Système d'information de l'expérimentation sur lequel les CLE et EBE saisissent leurs données de pilotage et les informations concernant les volontaires.

PPDE ou volontaires - Personnes Privées Durablement d'Emploi

Personnes qui se sont portées volontaires auprès du Comité Local pour l'Emploi pour obtenir un travail.

SIAE - Structures d'Insertion par l'Activité Economique

Structures d'accompagnement vers l'emploi de personnes en difficultés sociales et professionnelles.

STPA - Secteur du Travail Protégé et Adapté

Structures qui emploient des personnes en situation de handicap.

TH - Territoire Habilité

Espace géographique continu de taille variable, au sein duquel l'expérimentation est pilotée par un comité local pour l'emploi.

CARTOGRAPHIE DES TERRITOIRES HABILITÉS

83

Territoires
expérimentateurs

répartis sur

47

départements

qui comprennent

93

EBE dont

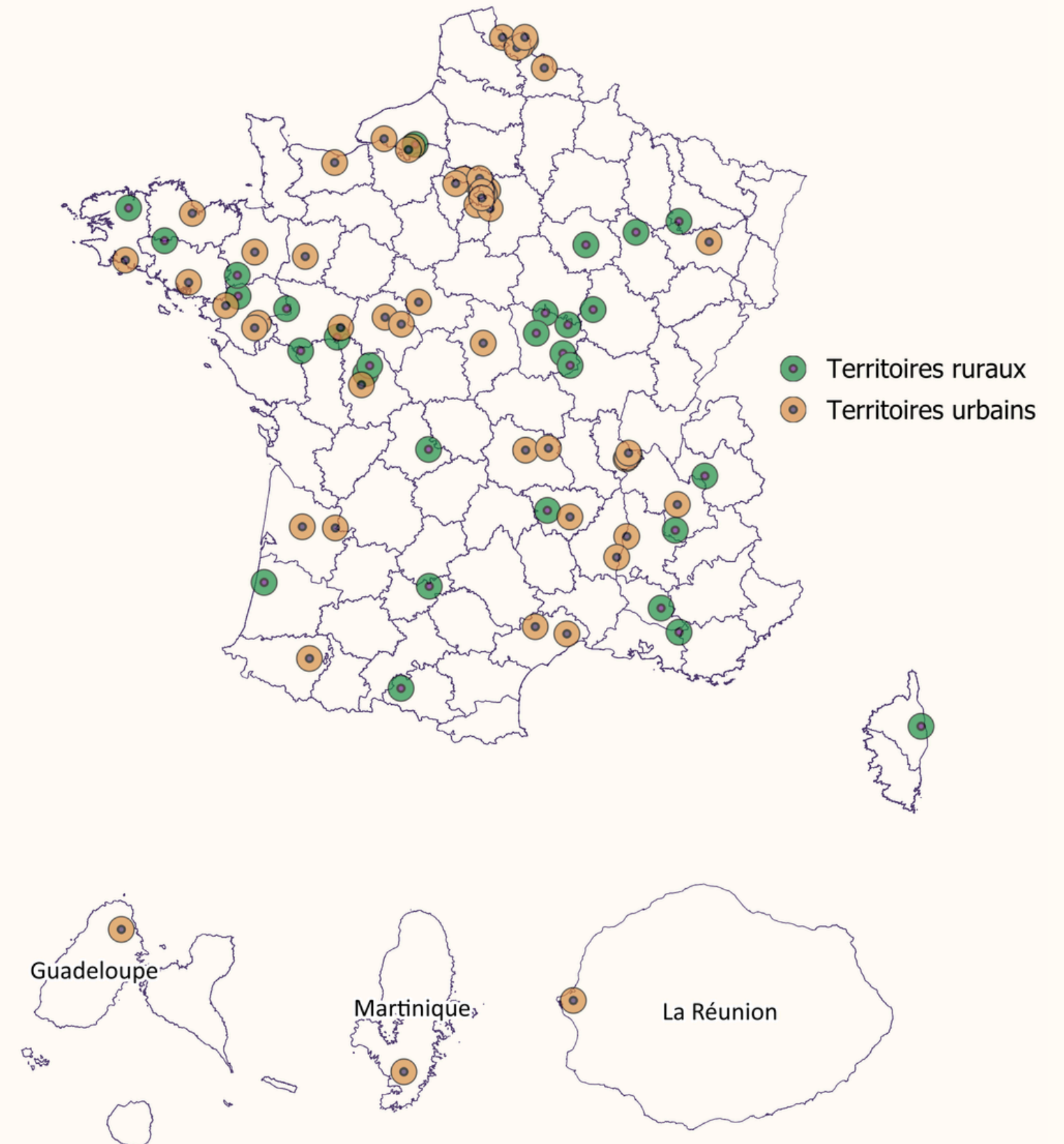
11

créations

&

3

fermetures d'EBE sur
l'année 2025



CHIFFRES CLÉS - LES PERSONNES PRIVÉES DURABLEMENT D'EMPLOI

■ Chiffres clés concernant les volontaires

 **58 %**

des volontaires sont des
femmes

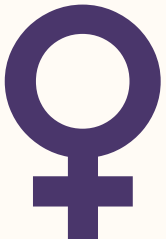
 **47 ans**

c'est la moyenne d'âge des volontaires

 **4,5 ans**

c'est la durée moyenne de privation
durable d'emploi à l'entrée dans le
projet

■ Chiffres clés concernant les salarié·es IPE dans les EBE

 **58 %**

des salarié·es sont des
femmes

 **48 ans**

c'est la moyenne d'âge des salarié·es

 **29 h**

c'est le temps de travail
hebdomadaire moyen

 **24 %**

des salarié·es sont bénéficiaires de
l'obligation d'emploi des travailleurs
handicapés

CHIFFRES CLÉS - LES CLE

5 535

personnes ont été rencontrées
en 2025

Il s'agit des personnes qui ont été rencontrées individuellement par les équipes des CLE **pour la première fois** en 2025.

Parmi elles, certaines ne se sont pas portées volontaires, d'autres ont trouvé une solution ou sont toujours en attente.

2 632

personnes reconnues
volontaires en 2025

Il s'agit des personnes qui, une fois rencontrée, se sont portées volontaires pour travailler et qui répondaient aux **critères d'éligibilité**.

Au total ce sont plus de **10 500** personnes qui ont été **reconnues volontaires** depuis le début de l'expérimentation.

2 217

volontaires sont en attente de
solution fin 2025

C'est le nombre de personnes **inscrites sur liste d'attente** au 31/12/2025 : elles sont volontaires pour intégrer le projet et attendent qu'une solution puisse être trouvée à leur situation de privation durable d'emploi.

Parmi elles, certaines ont exprimé leur volontariat avant 2025.

CHIFFRES CLÉS - LES EBE

4 093

personnes issues de la privation durable d'emploi sont salariées par les entreprise à but d'emploi

sur 4 476 salarié·es*

Il s'agit des données au 31/12/2025.

* Les EBE comptent **383** salarié·es non issu·es de la privation durable d'emploi.

56 %

des emplois créés en EBE contribuent à des activités écologiques et de cohésion sociale

Les activités contribuant à la transition écologique constituent **34 %** des équivalents temps plein réalisés. C'est **29 %** pour les activités contribuant au développement économique, **22 %** pour les activités contribuant à la cohésion sociale et **15 %** pour les fonctions support.

17,3 M€

de chiffre d'affaires ont été dégagés par les EBE

Le montant de la marge brute est de **15,2 millions** d'euros.

CHIFFRES CLÉS - LES FINANCEMENTS

23 622 €

de Contribution au Développement
de l'Emploi par équivalent temps
plein

soit 109,25 % du SMIC brut

Ce montant annuel est **financé à la
fois par l'État et les départements.**

2 860

équivalents temps plein (ETP)
financés mensuellement

dont 277 ETP NIPE

Il s'agit du nombre d'équivalents
temps plein **moyens réalisés
mensuellement** en 2025.

73,5 M€

financés à destination des
EBE

C'est la somme des **montants
financés à destination des EBE** en
2025, tous types de financements
confondus.

CLE/La recherche de l'exhaustivité

2.

2.0	Définition de l'exhaustivité	p.12
2.1	Les chiffres de 2025	p.13
2.2	Moyens de connaissance du projet	p.14
2.3	Personnes rencontrées	p.15
2.4	Volontaires en attente au 31 décembre 2025	p.16

DÉFINITION DE L'EXHAUSTIVITÉ

L'exhaustivité ? C'est une ambition, celle de ne laisser aucun volontaire au bord du chemin afin de rendre effectif le droit à l'emploi.

Ce concept a été utilisé dans le projet Territoires zéro chômeur de longue durée, afin de traduire la dynamique mise en œuvre sur les territoires pour :

- (1) mobiliser effectivement toute personne susceptible d'être volontaire
- (2) trouver, avec les personnes, des solutions à leur situation de privation durable d'emploi
- (3) créer quand nécessaire une ou plusieurs unités d'EBE sur le territoire expérimental.

Pour en savoir plus :

 *“Qu'est-ce que l'exhaustivité”*

LES CHIFFRES DE 2025

 Les pastilles indiquent la variation entre 2024 et 2025

5 535

personnes ont été rencontrées
en 2025

- 306

Il s'agit des personnes qui ont été rencontrées individuellement par les équipes des CLE **pour la première fois** en 2025. Parmi elles, certaines ne se sont pas portées volontaires, d'autres ont trouvé une solution ou sont toujours en attente.

Elles étaient 5 841 en 2024.

2 632

personnes reconnues
volontaires en 2025

- 72

Il s'agit des personnes qui, une fois rencontrée, se sont portées volontaires pour travailler et qui répondaient aux **critères d'éligibilité**.

Elles étaient 2 560 en 2024.

2 217

volontaires sont en attente de
solution à fin 2025

- 183

C'est le nombre de personnes **inscrites sur liste d'attente** au 31/12/2025 : elles sont volontaires pour intégrer le projet et attendent qu'une solution puisse être trouvée à leur situation de privation durable d'emploi.

Elles étaient 2 400 fin 2024.

MOYENS DE CONNAISSANCE DU PROJET

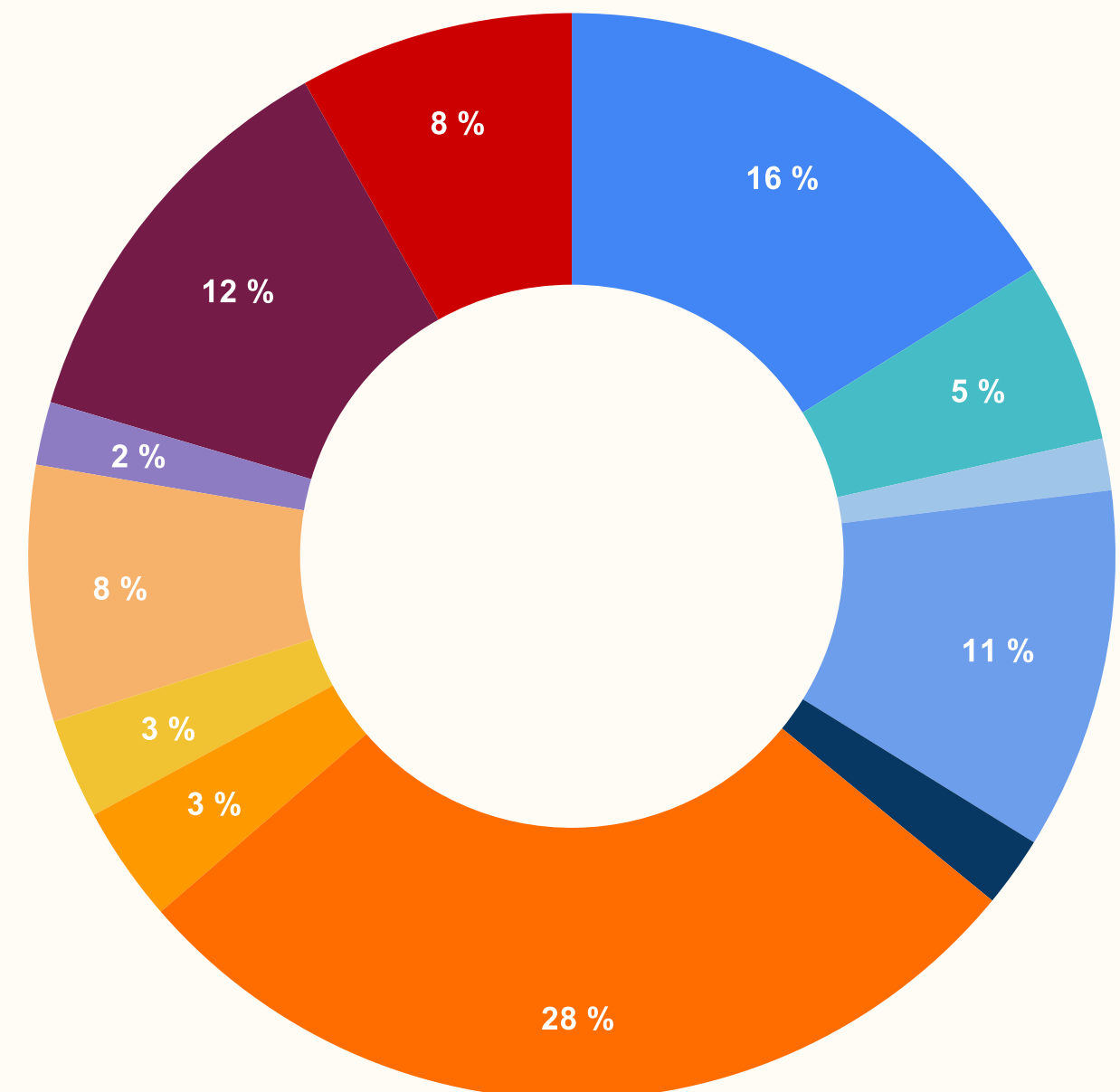
L'information et la mobilisation des volontaires

Les CLE, à travers l'action de l'équipe projet, déploient une animation locale afin de garantir l'information et la mobilisation des personnes potentiellement concernées : porte-à-porte, temps collectifs, permanences, suivi individuel, accompagnement à la levée des obstacles à l'accès à l'emploi, formations, immersions, etc.

Le **bouche à oreille** reste le canal d'information majoritaire (28 % des volontaires ont connu le projet par ce biais) auquel s'ajoute celui des **salarié·es d'EBC** (12%).

Répartition des moyens de connaissance du projet

- France Travail
- Référent·e RSA
- Mission Locale
- Accompagnement social de la commune
- Association TZCLD
- Bouche à oreille
- Porte-à-porte
- Courriers
- Flyers/affichage
- Presse locale
- Salarié.e de l'EBC
- Autre (champ libre)



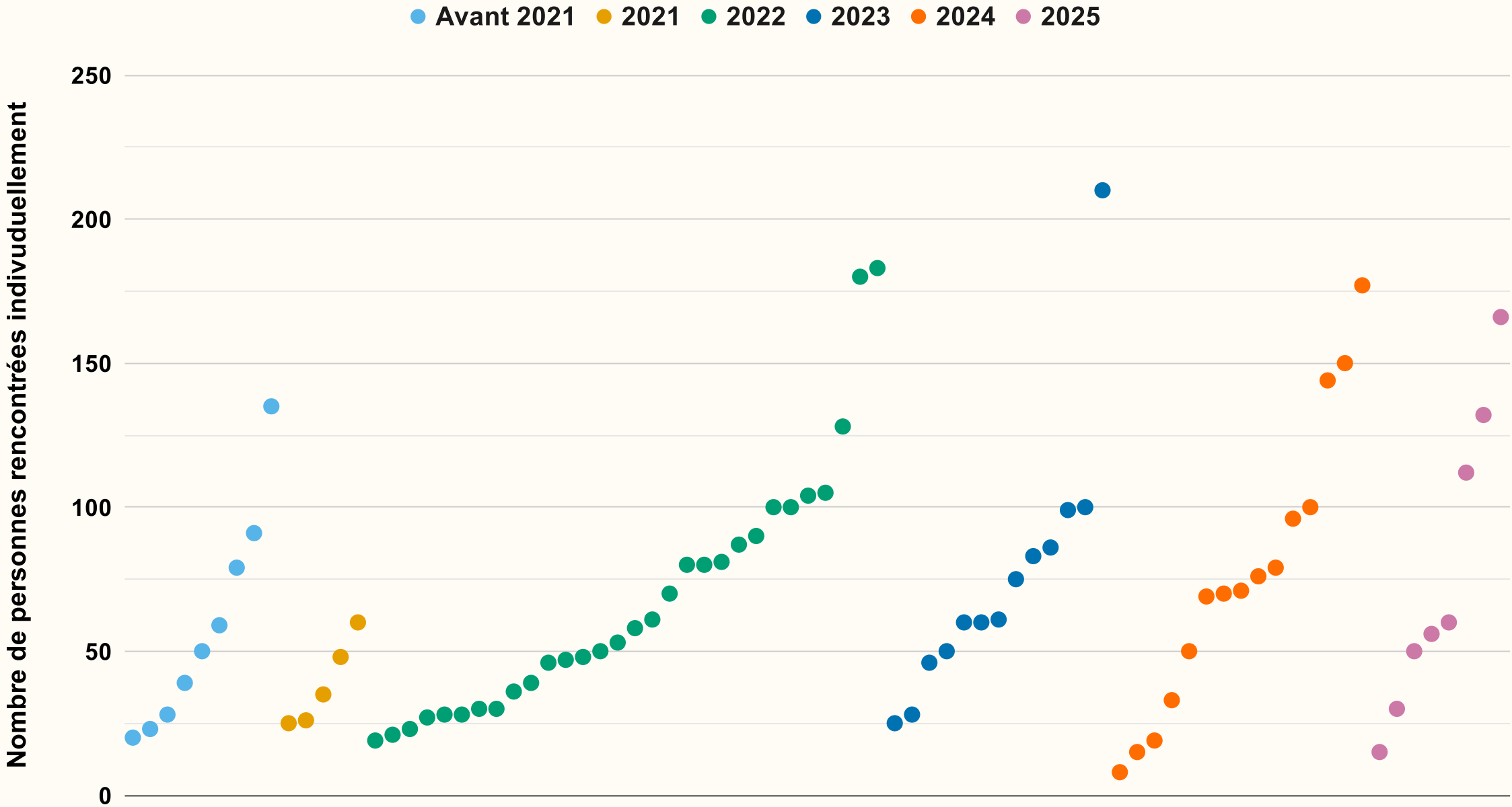
La rencontre des personnes potentiellement concernées par la privation durable d'emploi

En 2025, les équipes projet des CLE ont rencontré **5 535 personnes** potentiellement concernées par la privation durable d'emploi.

Les territoires habilités avant 2021 ont rencontré entre 20 et 135 personnes.

PERSONNES RENCONTRÉES

Nombre de personnes rencontrées individuellement en 2025, par année d'habilitation des territoires



VOLONTAIRES EN ATTENTE AU 31 DÉCEMBRE 2025

Nombre de volontaires en attente de solution, par année d'habilitation des territoires

	Total	Minimum	Maximum	Moyenne
Année d'habilitation du territoire				
Avant 2021	163	0	59	15
2021	124	0	42	25
2022	970	5	128	30
2023	398	7	94	31
2024	388	0	55	26
2025	174	8	43	22
Type de territoire				
Rural	524	0	56	19
Urbain	1 693	0	128	26

Ensemble des territoires	2 217	0	128	26
--------------------------	-------	---	-----	----

Le nombre de volontaires en attente par année d'habilitation des territoires

Fin 2025, **2 217 personnes** étaient en attente de solution.

398 volontaires à l'expérimentation en attente de solution résident sur des territoires qui ont été habilités en 2023. Ces territoires comptent en moyenne 31 volontaires en attente de solution, allant de 7 volontaires en attente sur le territoire qui en compte le moins, à 94 volontaires en attente pour le territoire qui en compte le plus.

CLE/Les profils des volontaires

3.

3.1	Les chiffres de 2025	p.18
3.2	Âge et genre	p.19
3.3	Genre et type de privation d'emploi	p.20
3.4	Profils des volontaires par cohortes de territoires	p.21

LES CHIFFRES DE 2025

 Les **pastilles** indiquent la variation entre 2024 et 2025

58 %

des volontaires sont des femmes

+ 1 %

La répartition femme-homme reste **stable**, la part de femmes en 2024 étant de 57 %.

Pour en savoir plus :

 *Bilan thématique : L'égalité femmes-hommes (avril 2025)*

56 %

des volontaires ont moins de 50 ans

=

La tranche d'âge la plus représentée est celle des personnes **entre 45 et 54 ans**, avec presque 28 % des volontaires. Les 25 ans ou moins sont très peu représentés (moins de 5 % des volontaires).

76 %

des volontaires sont dans une situation de privation d'emploi totale

- 1 %

Les autres volontaires sont dans une situation de privation d'emploi **régulière** (14 %) ou **partielle** (moins de 10 %).

Pour en savoir plus :

 *La privation durable d'emploi, référentiel de l'équipe expérimentale (septembre 2020)*

ÂGE ET GENRE

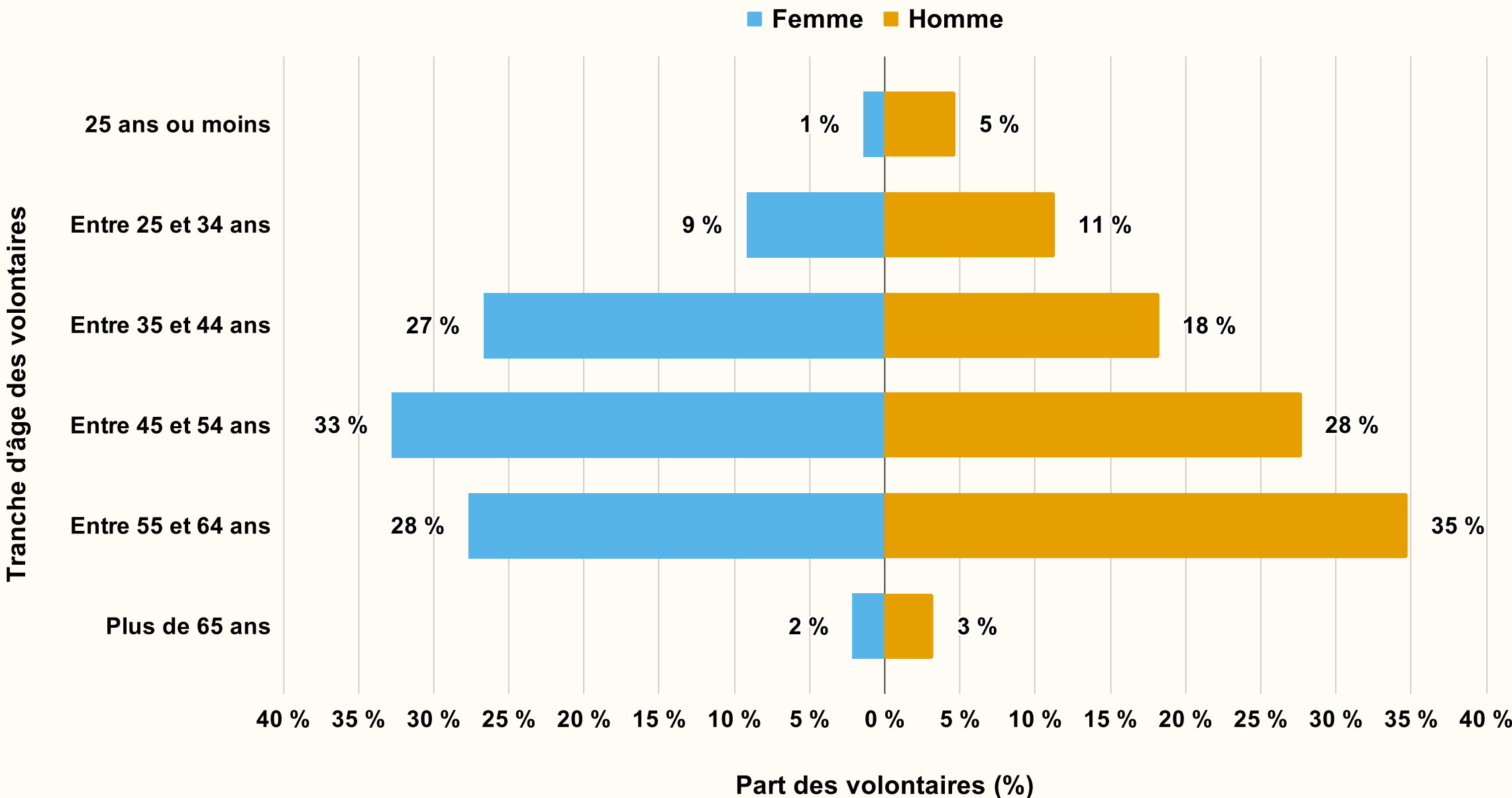
Plus de la moitié des volontaires femmes ont entre 35 et 54 ans (60 %)

Sur les autres tranches d'âge, c'est la part de volontaires hommes qui est plus importante. On remarque notamment que si seulement 1 % des volontaires femmes ont 25 ans ou moins, c'est le cas de 5 % des volontaires hommes.

L'âge des volontaires est globalement élevé : 38 % des volontaires hommes et 30 % des volontaires femmes ont au moins 55 ans.

Faute d'accès à la retraite, il est à noter la présence de volontaires de plus de 65 ans.

Pyramide des âges des volontaires selon leur genre



Une grande majorité de volontaires dans une situation de privation d'emploi totale

76 % des volontaires hommes connaissent une privation d'emploi totale, **15 % une privation d'emploi régulière** et 8 % une privation d'emploi partielle.

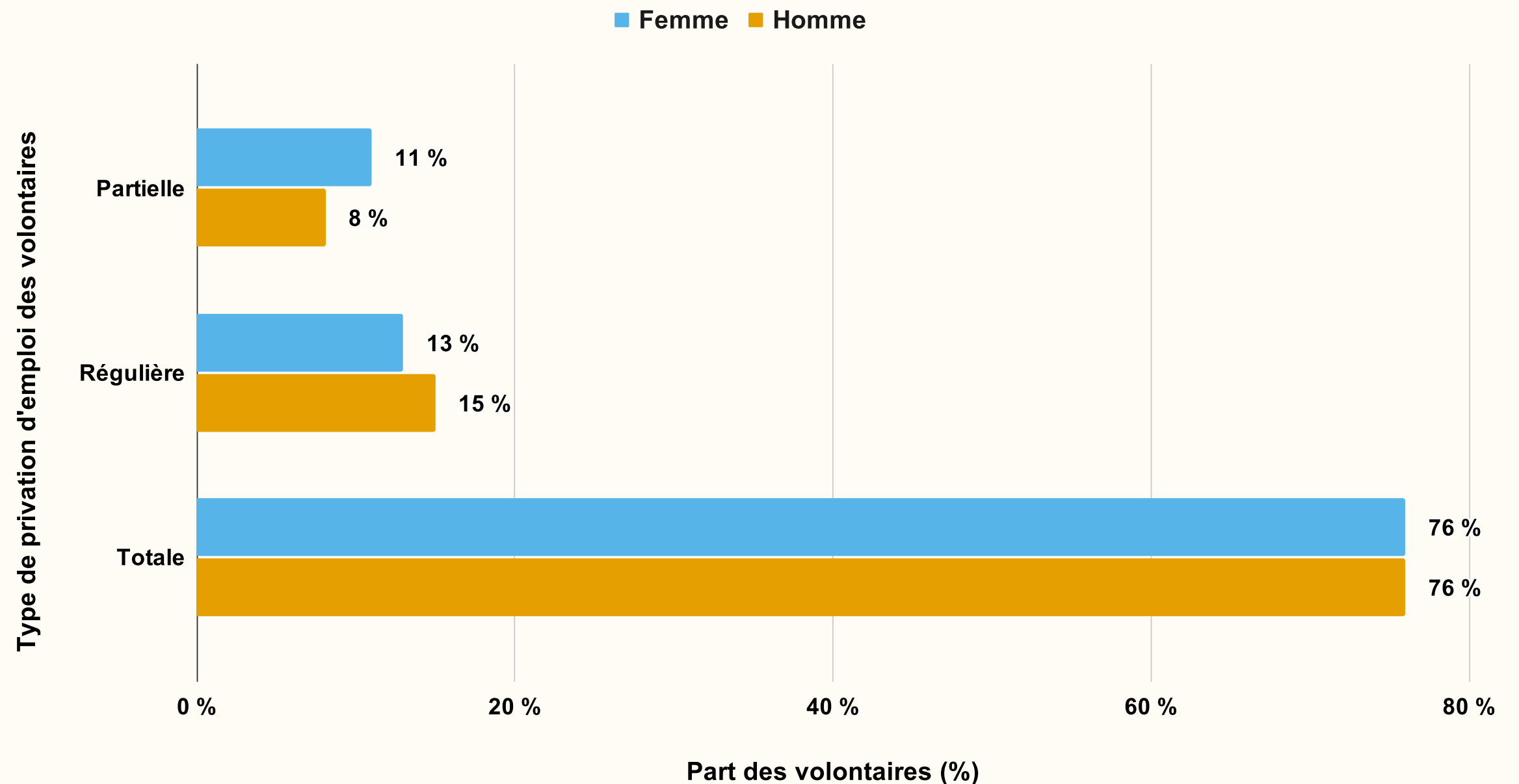
On remarque que les situations de privation d'emploi régulière sont légèrement plus fréquentes chez les hommes, et celles de privations partielle légèrement plus fréquentes chez les femmes.

Pour en savoir plus :

 *La privation durable d'emploi, référentiel de l'équipe expérimentale (septembre 2020)*

GENRE ET TYPE DE PRIVATION D'EMPLOI

Répartition des types de privation d'emploi des volontaires selon leur genre



PROFILS DES VOLONTAIRES PAR COHORTES DE TERRITOIRES

Répartition des volontaires par situation de handicap, genre et âge, par année d’habilitation des territoires

Année d'habilitation du territoire	Situation de handicap *	Femme	25 ans ou moins	Entre 25 et 34 ans	Entre 35 et 44 ans	Entre 45 et 54 ans	Entre 55 et 64 ans	Plus de 65 ans
Avant 2021	25 %	55 %	6 %	15 %	23 %	28 %	24 %	5 %
2021	33 %	60 %	3 %	11 %	25 %	29 %	28 %	4 %
2022	25 %	59 %	4 %	14 %	25 %	28 %	26 %	3 %
2023	30 %	57 %	4 %	13 %	27 %	27 %	27 %	2 %
2024	28 %	60 %	3 %	13 %	26 %	28 %	27 %	2 %
2025	35 %	54 %	3 %	9 %	24 %	30 %	30 %	3 %
Ensemble des territoires	28 %	58 %	4 %	13 %	25 %	28 %	27 %	3 %

**Données déclaratives issues des CLE. Proportion calculée parmi les volontaires pour lesquels la donnée est renseignée (82 % des volontaires).*

Des tendances nationales précisées par cohortes de territoires

On observe que les moyennes par cohortes varient mais suivent des tendances proches. Par exemple, **la part moyenne de volontaires de plus de 65 ans varie seulement entre 2 % et 5 %.**

En moyenne, les territoires habilités en 2021 comptent 60 % de volontaires femmes.

CLE/Les parcours des volontaires

4.

4.1	Les chiffres de 2025	p.23
4.2	Durées de privation durable d'emploi	p.24
4.3	Durées de privation durable d'emploi, selon l'âge	p.25
4.4	Sorties de la privation durable d'emploi	p.26

LES CHIFFRES DE 2025

 Les pastilles indiquent la variation entre 2024 et 2025

4,5 ans

c'est la durée moyenne de
privation d'emploi

Cela signifie qu'en moyenne les volontaires étaient privés d'emploi depuis 4 ans et demi, **au moment où ils ont rejoint le projet.**

Ce chiffre est relativement stable depuis le début de l'expérimentation.

8 mois

c'est la durée moyenne d'attente
avant une sortie de privation
d'emploi

Cela signifie que les volontaires **sortis** de la privation d'emploi (en 2025 ou avant) ont attendu en moyenne 8 mois **entre le moment où ils ont été déclarés éligibles et leur sortie de privation d'emploi.** Attention, cela ne signifie pas que tous les volontaires trouvent une solution en 8 mois ! La durée médiane, elle, est de 5 mois.

7 691

personnes sont sorties de la
privation durable d'emploi depuis
le début de l'expé

+ 1 782

C'est le chiffre à fin 2025. Il inclut **à la fois des salarié·es des EBE et des personnes qui sont sorties de la privation durable d'emploi par un autre moyen.** On remarque ici que plus de 20 % des personnes sorties de la privation durable d'emploi en sont sorties en 2025.

DURÉES DE PRIVATION DURABLE D'EMPLOI

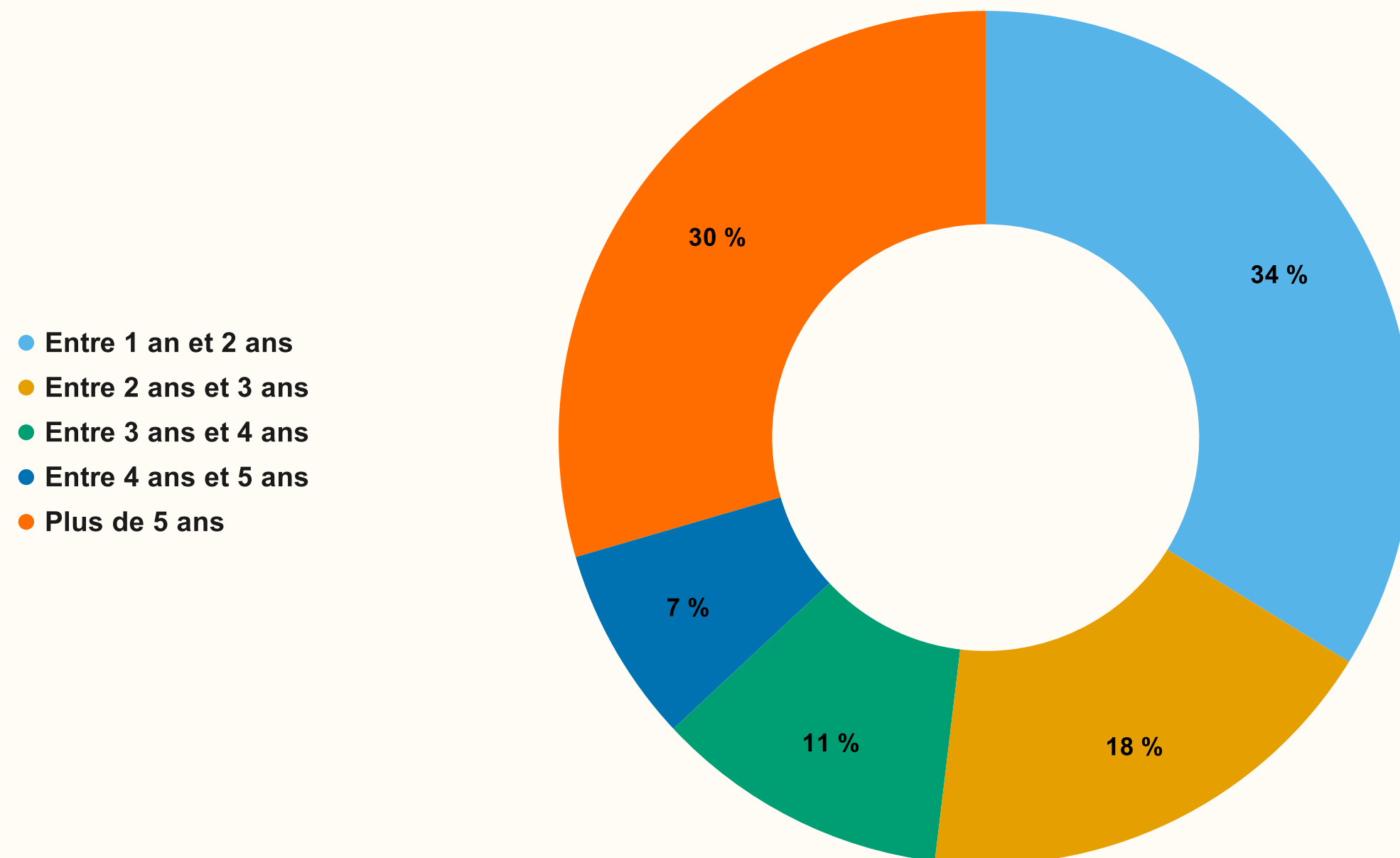
Des volontaires en situation de privation durable d'emploi

Les volontaires sont privés d'emplois depuis en moyenne **4 ans et demi** lorsqu'ils rejoignent le projet.

30 % des volontaires sont privés d'emploi depuis plus de 5 ans.

A noter que parmi les volontaires, **12,5 % sont privés d'emploi depuis plus de 10 ans.**

Répartition des durées de privation durable d'emploi des volontaires à l'entrée dans le projet



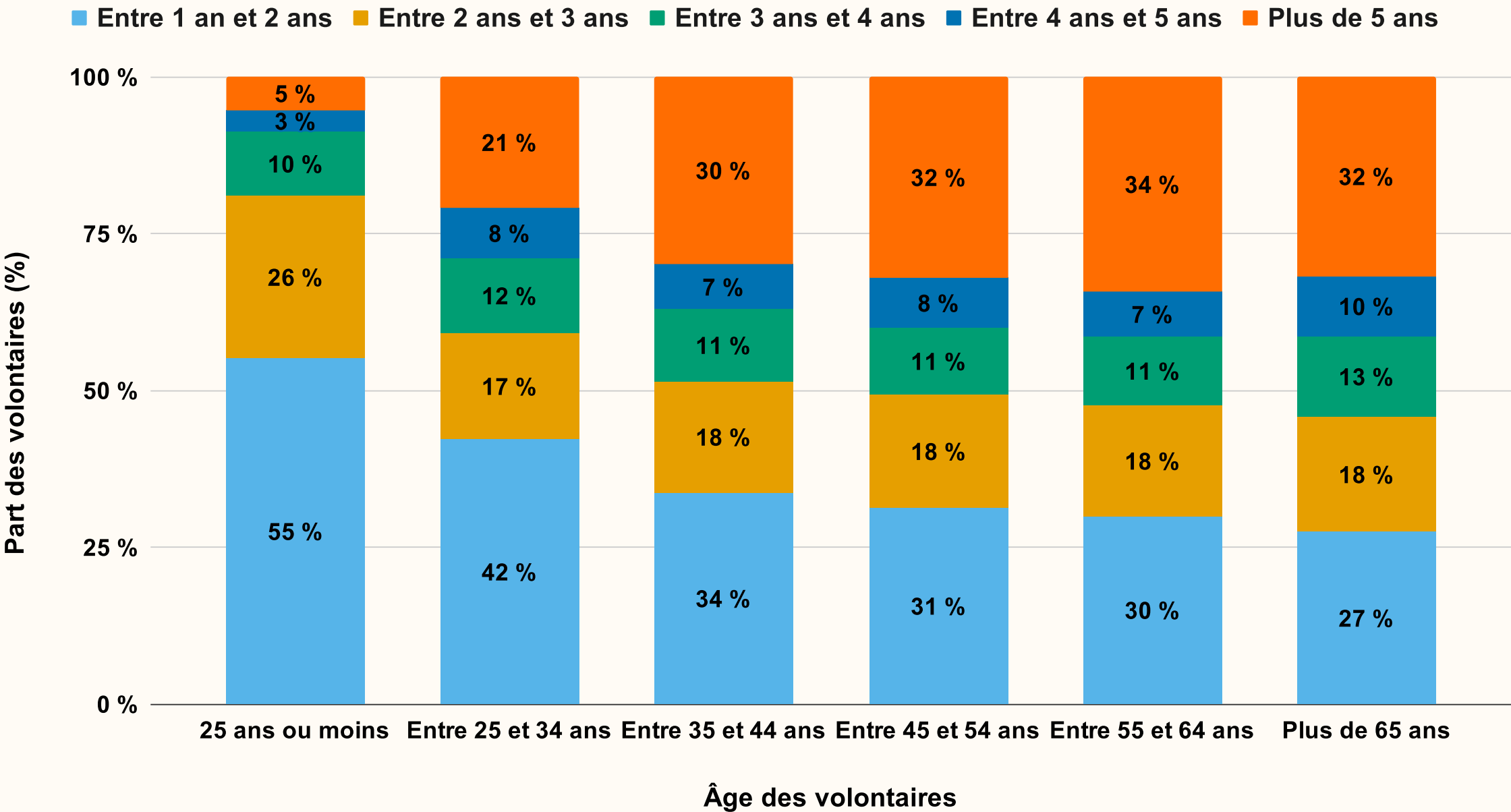
Une part des volontaires privés d'emplois depuis plus de 5 ans qui augmente avec l'âge

On constate que la durée de privation d'emploi a tendance à **augmenter avec l'âge** des personnes.

En 2025, 55 % des volontaires de moins de 25 ans avaient rejoint le projet alors qu'ils étaient privés d'emplois depuis moins de 2 ans. C'est le cas de seulement 27 % des volontaires âgés de plus de 65 ans.

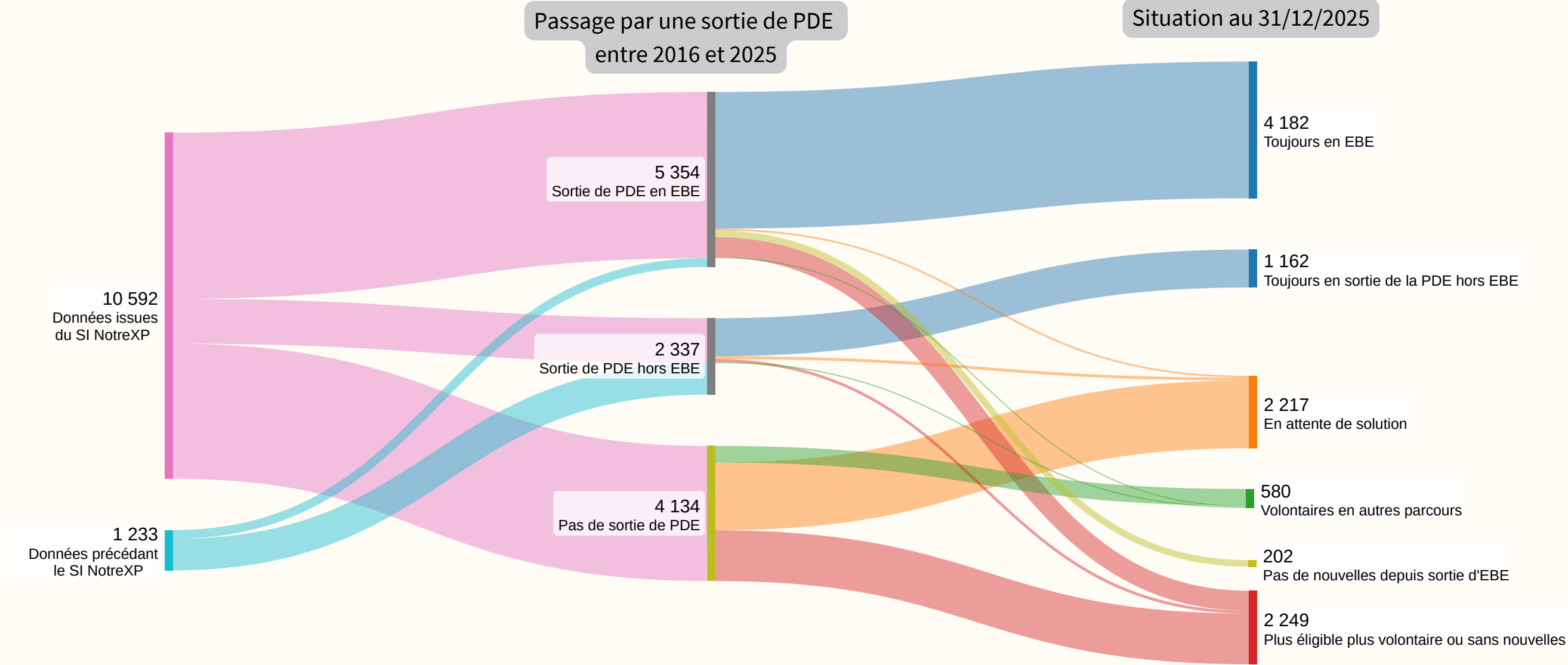
DURÉES DE PRIVATION DURABLE D'EMPLOI SELON L'ÂGE

Répartition des durées de privation durable d'emploi des volontaires à l'entrée dans le projet, selon leur âge



SORTIES DE LA PRIVATION DURABLE D'EMPLOI

Parcours des volontaires et situations à fin 2025



Des parcours de sorties de la privation durable d'emploi non linéaires

10 592 profils de volontaires ont été saisis sur NotreXP et 1 233 profils supplémentaires ont pu être identifiés via des données précédant notre système d'information.

Parmi les **5 354 volontaires** qui à un moment de leur parcours ont accédé à un emploi en **EBE**, 4 182 sont toujours en EBE fin 2025.

Parmi les **4 134 personnes** qui ne sont pas sorties de la privation d'emploi, 2 217 sont toujours en attente de solution à fin 2025.

EBE/Les trajectoires des EBE

5.

- 5.1 Nombre de salarié·es et statuts juridiquesp.28
- 5.2 Créations nettes d'emplois annuellesp.29
- 5.3 Variations mensuelles du nombre d'emploisp.30
- 5.4 Taux de salarié·es NIPEp.31

NOMBRE DE SALARIÉ·ES ET STATUTS JURIDIQUES

Des tailles d'entreprises variées et une écrasante majorité d'associations

En 2025, 60 % des EBE ont une taille située entre 21 et 50 salarié·es.

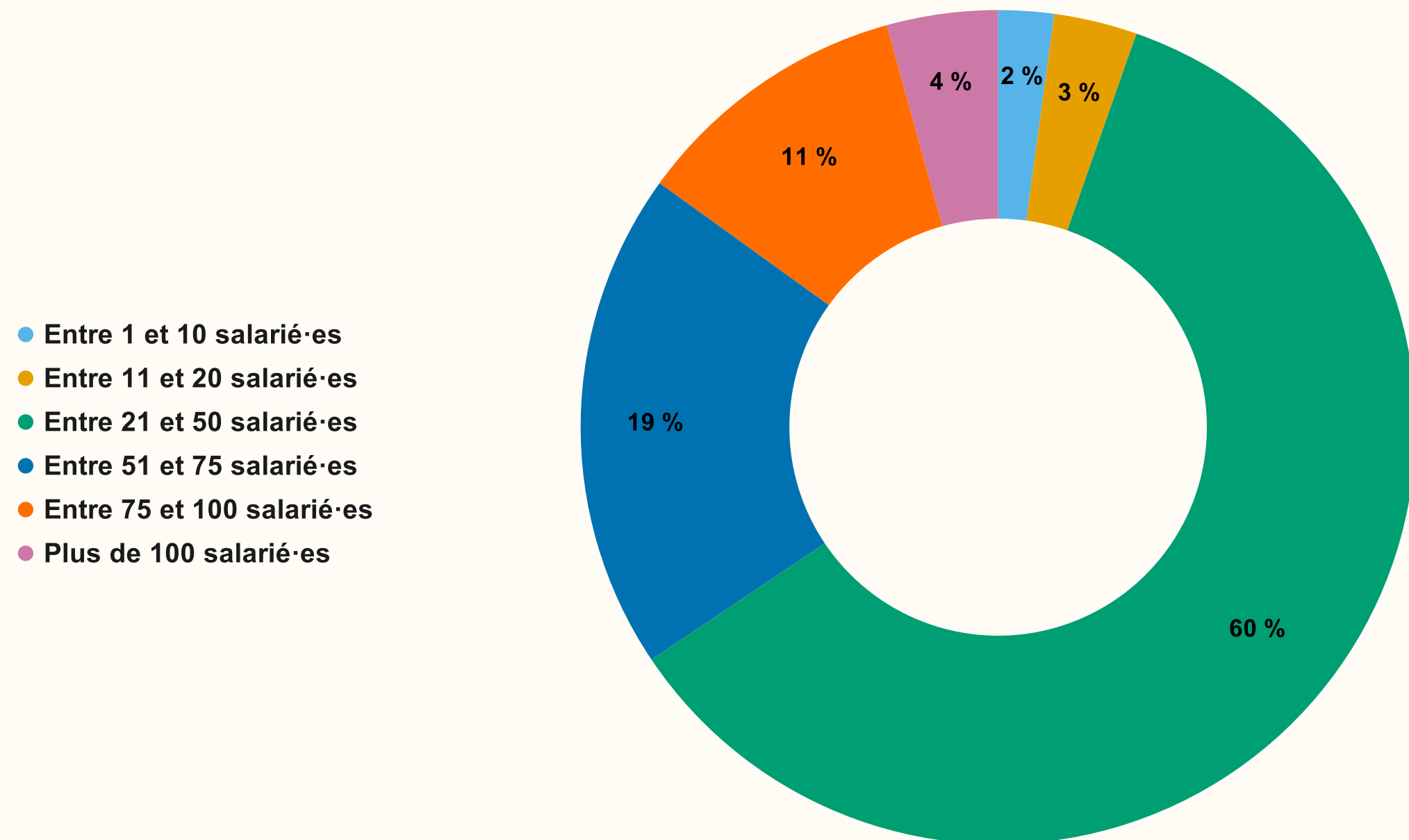
La taille moyenne est de **48 salarié·es**.

91 % des EBE sont des **associations**.

On décompte par ailleurs :

- **5 sociétés coopératives d'intérêt collectif** : 2 sociétés anonymes, 2 sociétés par actions simplifiées et une société à responsabilité limitée
- **2 sociétés par actions simplifiées avec agrément "Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale"**

Répartition des EBE selon leur nombre de salarié·es



CRÉATIONS NETTES D'EMPLOIS ANNUELLES

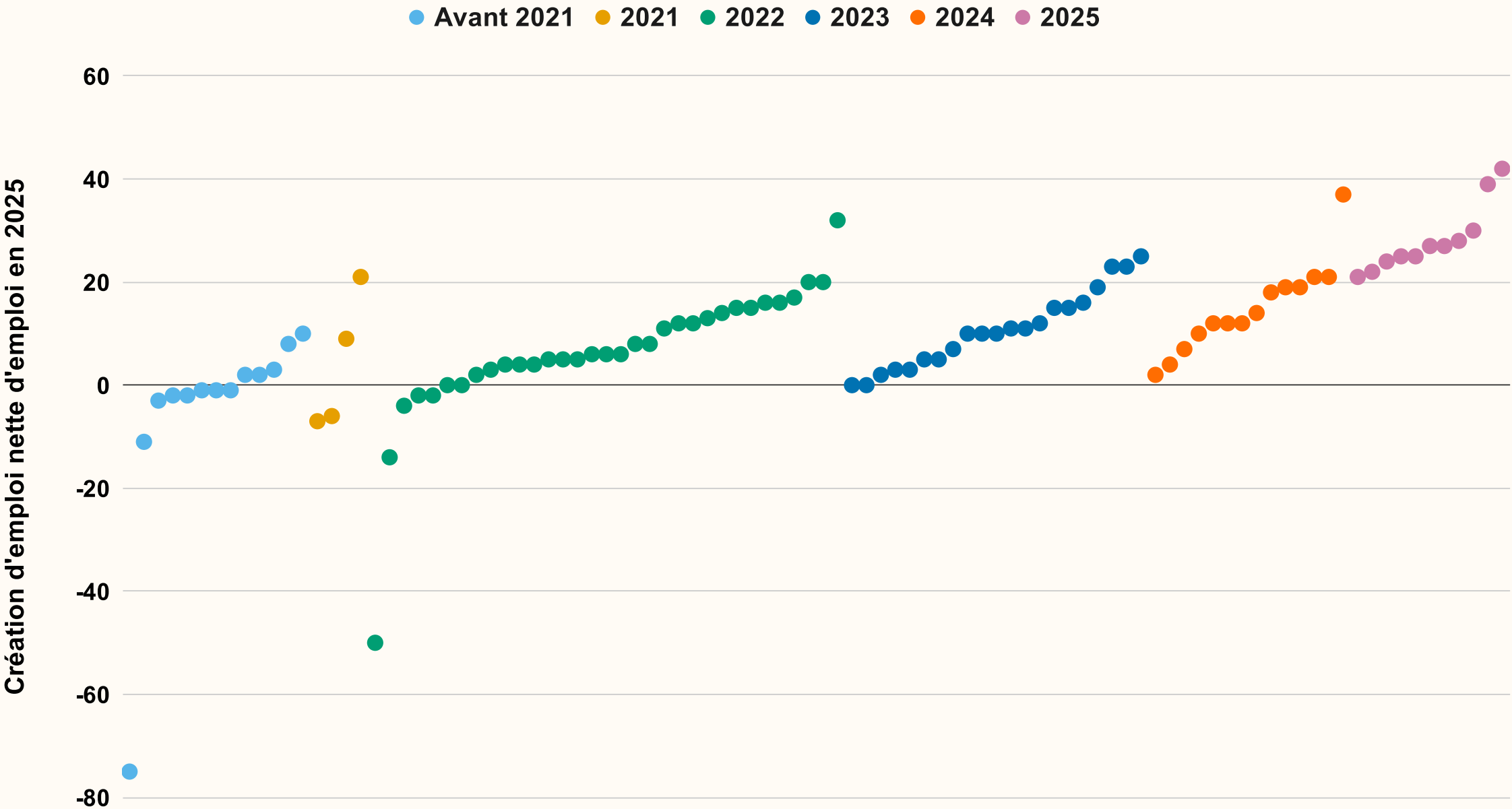
Des volumes de créations d'emplois hétérogènes selon les entreprises

On compte **896 emplois supplémentaires nets** créés en 2025. Les chiffres varient beaucoup selon les entreprises.

Les 15 entreprises dont le nombre de créations d'emplois est **négalif** ont été conventionnées avant 2023. Deux d'entre elles ont **cessé leurs activités** en 2025.

Les créations nettes d'emplois annuelles à l'échelle de l'entreprise varient de 21 à 42 emplois pour les EBE conventionnées en 2025.

Créations nettes d'emplois réalisées en 2025, par EBE, selon l'année de conventionnement de l'EBE



Décembre, le mois enregistrant le plus grand nombre d'embauches

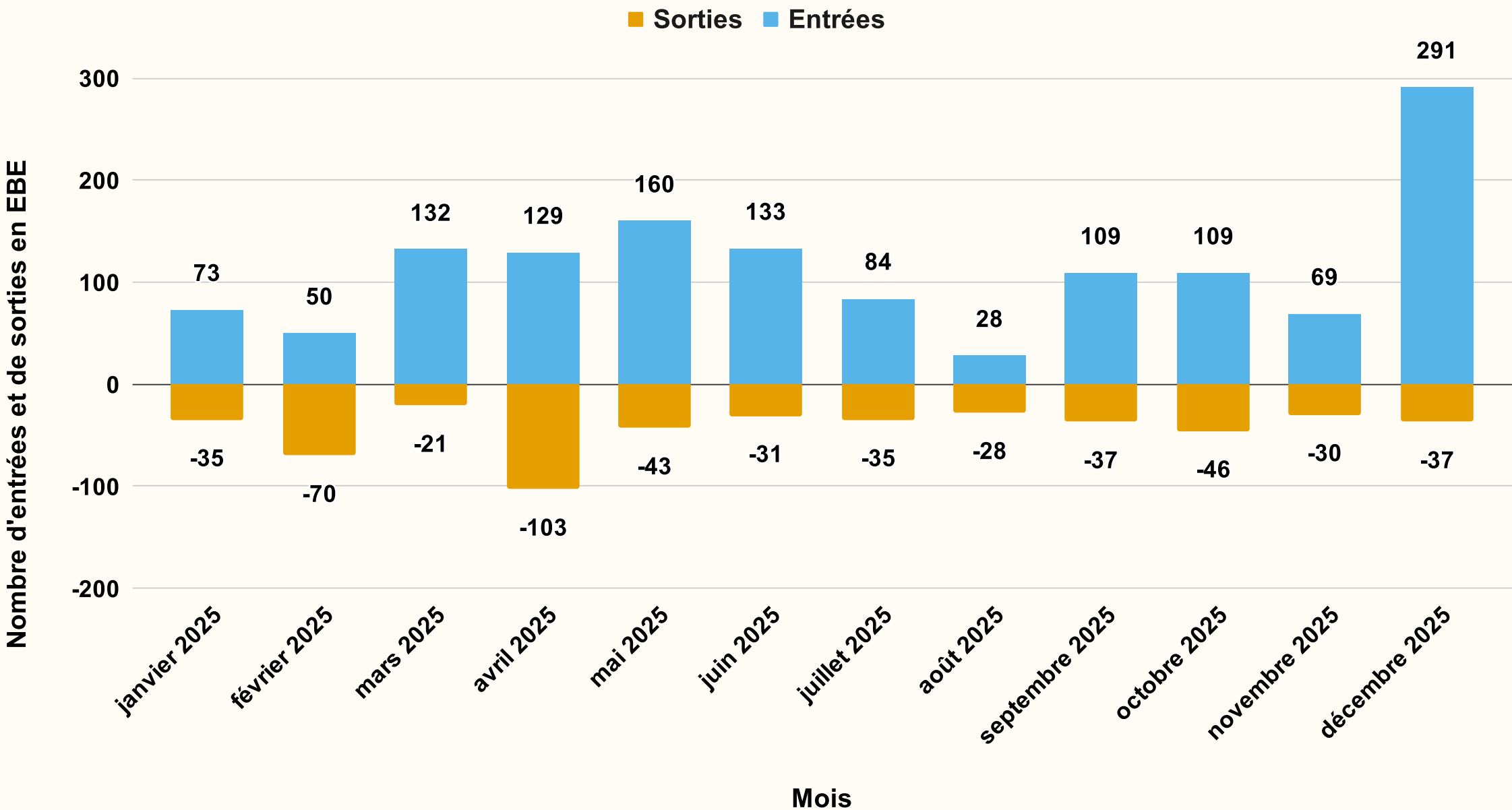
73 personnes ont été nouvellement embauchées en EBE en janvier 2025, tandis que 35 personnes quittaient une EBE.

Le nombre de sorties plus élevé en février et en avril, s'explique par la **cessation d'activités** de 3 entreprises en 2025.

Le nombre d'entrées en décembre 2025 est particulièrement important et traduit l'**anticipation** des entreprises suite aux contraintes budgétaires annoncées pour l'année 2026.

VARIATIONS MENSUELLES DU NOMBRE D'EMPLOIS

Nombre mensuel d'entrées et de sorties en EBE en 2025



Un taux de NIPE plus important dans les EBE plus récentes

Le taux moyen de salarié·es non issu·es de la privation d'emploi (en ETP contractuel) est de **9,8 %**.

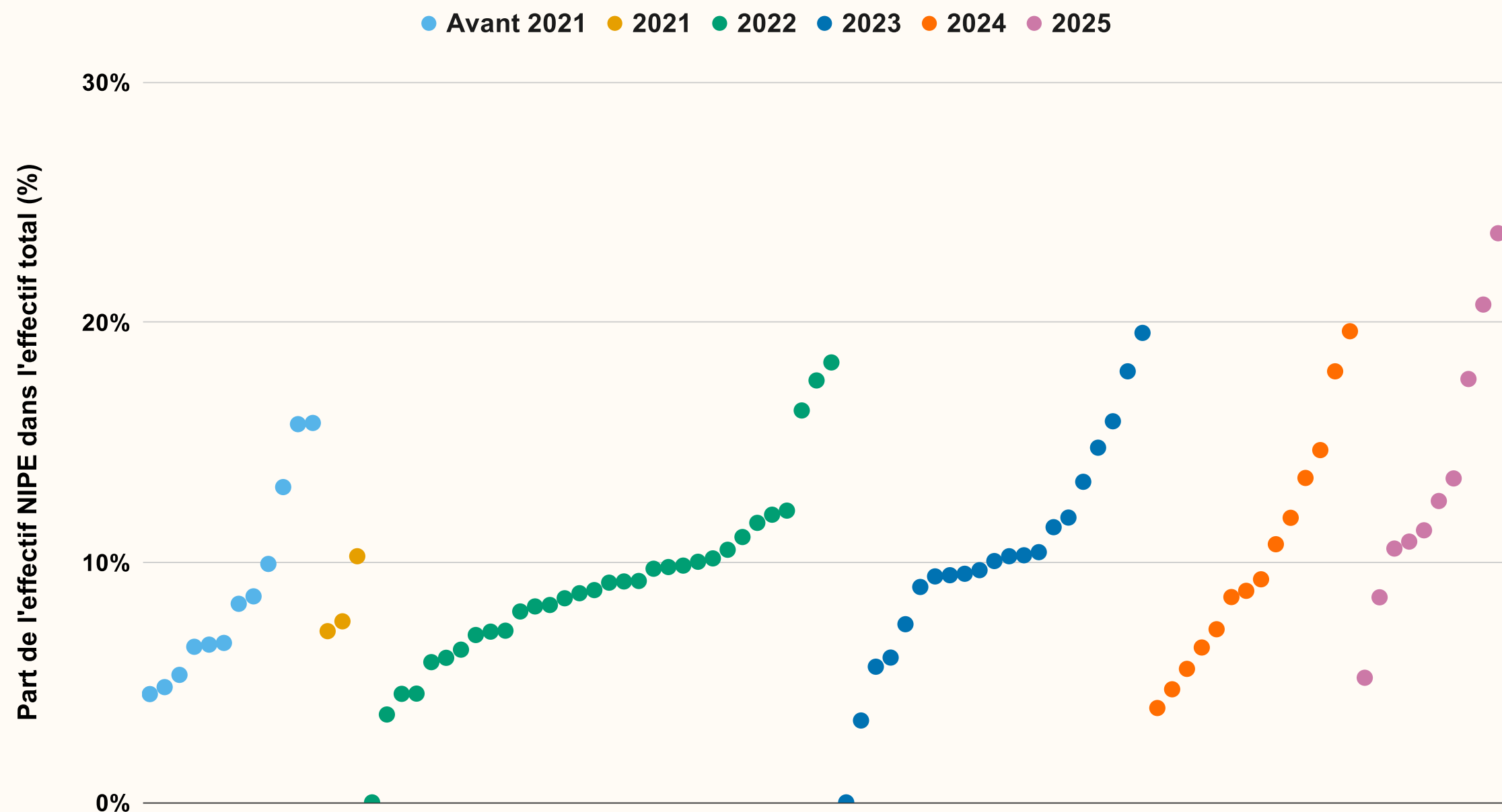
*Aussi, **27 %** des EBE étaient à au moins 1 ETP contractuel NIPE d'atteindre le seuil de 10 %.*

Si l'on raisonne en cohortes, on remarque que **les entreprises conventionnées avant 2023 sont plus fréquemment en dessous des 10 %**.

Parmi les 14 entreprises conventionnées en 2024, 8 sont en dessous du seuil de 10 %, avec un minimum à 4 % et un maximum à 20 %.

TAUX DE SALARIÉ·ES NON ISSU·ES DE LA PRIVATION D'EMPLOI

Taux de salarié·es NIPE selon l'année de conventionnement de l'entreprise



EBE/Les profils des salarié·es

6.

6.1	Les chiffres de 2025	p.33
6.2	Temps de travail dans l'entreprise à but d'emploi	p.34
6.3	Temps de travail selon le profil des salarié·es	p.35
6.4	Ancienneté dans l'entreprise à but d'emploi	p.36
6.5	Situations de handicap	p.37

LES CHIFFRES DE 2025

4 093

personnes issues de la privation durable d'emploi sont salariées par les entreprises à but d'emploi

sur 4 476 salarié·es*

Il s'agit des données au 31/12/2025.

* Les EBE comptent **383** salarié·es non issu·es de la privation durable d'emploi.

48 ans

C'est l'âge moyen des salarié·es issu·es de la privation durable d'emploi

On observe que la moyenne d'âge des salarié·es est **très proche de celle des volontaires**, qui sont légèrement plus jeunes (47 ans).

La donnée de 2025 est très proche de celle de 2024, puisque la moyenne d'âge était alors de 47 ans.

58 %

des salarié·es issu·es de la privation durable d'emploi sont des femmes

On remarque que la répartition femmes-hommes est **strictement identique à celle des volontaires**.

Ce chiffre est **stable**, il est identique à celui de 2024.

Une majorité de salarié·es ont un contrat de travail à temps partiel

53 % des salarié·es IPE sont à temps partiels, puisque 47 % ont choisi un contrat de travail de 35 heures par semaine. La moyenne nationale est bien inférieure, avec seulement 17,6 % des salarié·es à temps partiel en 2025 d'après la statistique publique*.

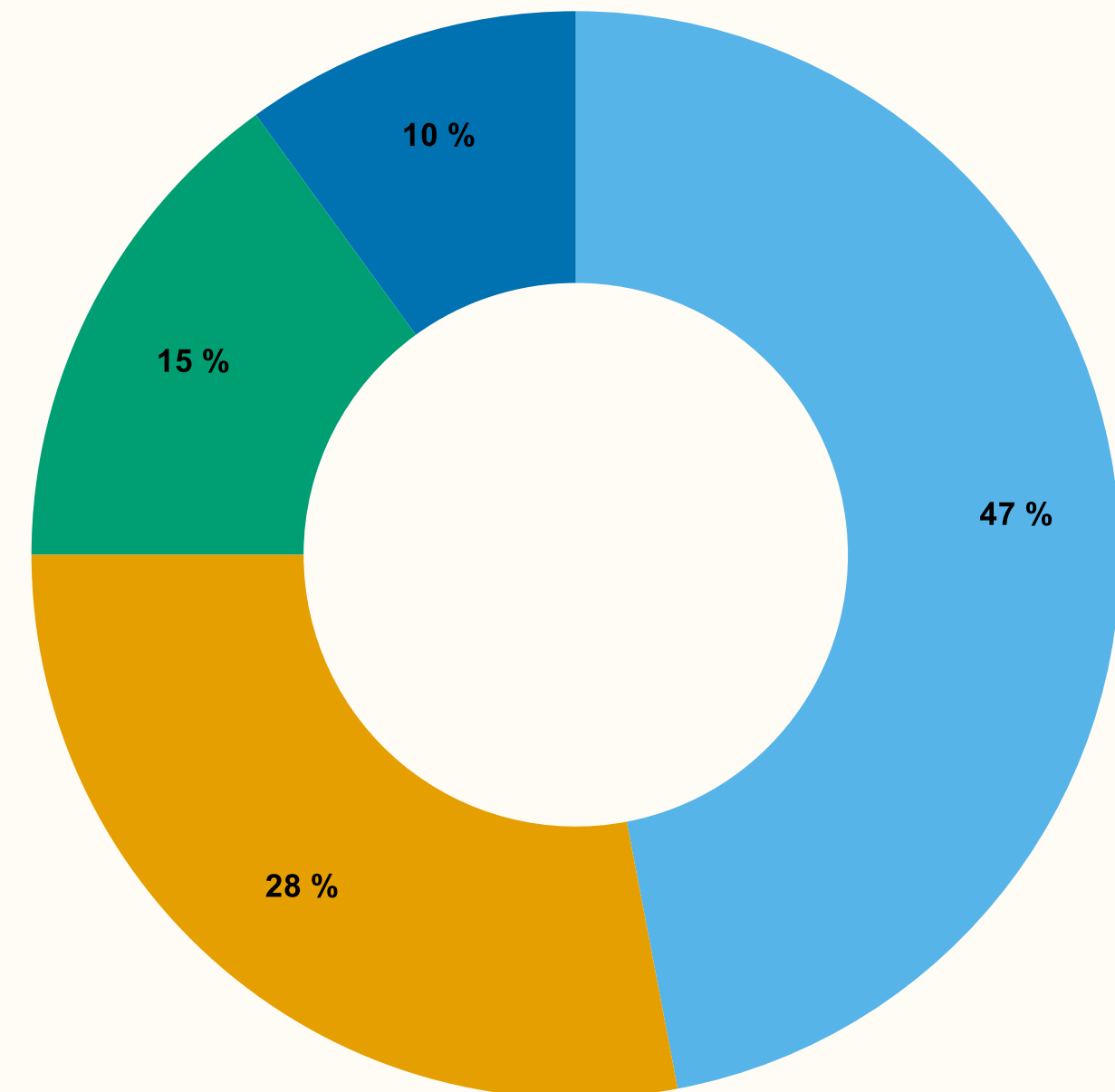
Le temps de travail hebdomadaire moyen en EBE est de **29 heures**. Un contrat de travail en EBE représente en moyenne **0,83 équivalent temps plein**.

*  Source des données : Le temps partiel (avril 2026), DARES

TEMPS DE TRAVAIL DANS L'ENTREPRISE À BUT D'EMPLOI

Répartition des temps de travail hebdomadaires des salarié·es IPE

- 35 h par semaine
- Entre 24h et 35h par semaine
- Entre 17,5h et 24h par semaine
- Moins de 17,5h par semaine



TEMPS DE TRAVAIL DANS L'EBE SELON LE PROFIL DES SALARIÉ·ES

Des temps partiels plus fréquents chez certains profils de salarié·es IPE

Une majorité de salarié·es IPE de **35 ans et plus** travaillent à temps partiel.

Aussi, la part de temps partiels est plus importante parmi les salariées femmes que les salariés hommes. **60 % des salariés hommes** travaillent 35 heures par semaine, alors que c'est le cas de seulement 38 % des **salariées femmes**.

Enfin, la part de salarié·es à 35 heures semble majoritaire lorsque les salarié·es sont **en poste depuis plusieurs années** (2022 et avant). **65 % des salarié·es en poste depuis 2021** ont un contrat de 35 heures.

Répartition des temps de travail hebdomadaires des salarié·es IPE, par tranche d'âge, genre et année de début de contrat

	Moins de 17,5 h	Entre 17,5 h et 24 h	Entre 24 h et 35 h	35 h
Tranche d'âge				
25 ans ou moins	7 %	7 %	22 %	64 %
Entre 25 et 34 ans	9 %	10 %	31 %	51 %
Entre 35 et 44 ans	10 %	15 %	33 %	42 %
Entre 45 et 54 ans	10 %	16 %	27 %	46 %
Entre 55 et 64 ans	12 %	14 %	25 %	49 %
Plus de 65 ans	10 %	19 %	22 %	49 %
Genre				
Femme	12 %	17 %	34 %	38 %
Homme	9 %	12 %	20 %	60 %
Année de début de contrat				
Avant 2021	10 %	9 %	24 %	57 %
2021	10 %	4 %	21 %	65 %
2022	8 %	14 %	28 %	50 %
2023	9 %	15 %	28 %	48 %
2024	10 %	17 %	28 %	46 %
2025	14 %	15 %	29 %	42 %

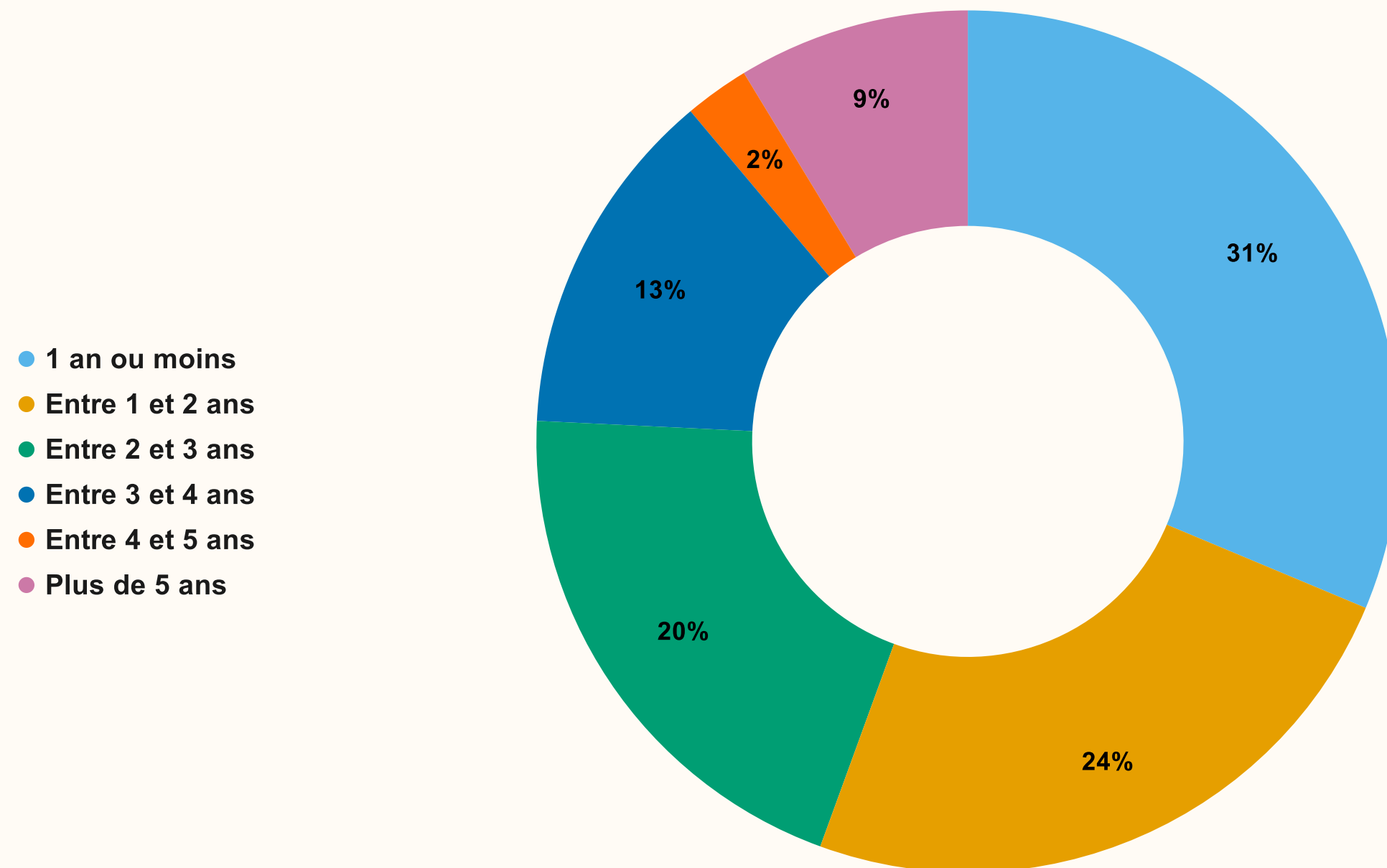
Une majorité de salarié·es IPE en poste depuis moins de 2 ans

A fin 2025, **55 %** des salarié·es des entreprises à but d'emploi sont en poste depuis moins de 2 ans.

Concernant les 31 % de salarié·es en EBE depuis moins d'un an (ce qui représente 1 280 personnes), il faut noter que la majorité sont salarié·es d'**EBE conventionnées en 2023 ou avant 2023**. Cela signifie que cette faible ancienneté s'explique par le dynamisme de l'expérimentation (avec presque 900 créations nettes d'emplois en 2025).

ANCIENNETÉ DANS L'ENTREPRISE À BUT D'EMPLOI

Répartition de l'ancienneté au sein des EBE des salarié·s IPE



SITUATIONS DE HANDICAP



Un partenariat avec l'Agefiph

Le taux de salarié·es bénéficiaires de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés (BOETH) a conduit à un partenariat avec l'Agefiph **depuis 2019**.

Dans le cadre de ce partenariat, en 2025, **90 EBE** ont bénéficié du soutien de l'Agefiph pour un total de **2,4 millions** d'euros.

26 %

des salarié·es sont en situation de handicap

Il s'agit des salarié·es BOETH ou en cours de reconnaissance, parmi l'ensemble des effectifs des EBE.

14 EBE

ont **plus de 40 %** de salarié·es BOETH ou en cours de reconnaissance dans leurs effectifs

Parmi les 93 EBE, certaines sont donc particulièrement touchées par les situations de handicap.

Pour en savoir plus :

 *Bilan thématique : L'accès à l'emploi des personnes en situation de handicap (avril 2025)*

EBE et SIAE/Les profils des salarié·es

7.

7.0	Notes sur la présente section	p.39
7.1	Genre	p.40
7.2	Âge	p.41
7.3	Niveau de diplôme	p.42
7.4	Situation du ménage	p.43
7.5	Nationalité	p.44
7.6	Inscription à France Travail	p.45

NOTES SUR LA PRÉSENTE SECTION

Origine des données

Cette section se base sur les travaux réalisés par le **comité scientifique d'évaluation de l'expérimentation**, publiés en **septembre 2025**. Le comité a fait le choix de comparer les profils des salarié·es issu·es de la privation durable d'emploi des entreprises à but d'emploi aux salarié·es en parcours d'insertion dans des structures d'insertion par l'activité économique, et notamment dans des ateliers et chantiers d'insertion (ACI).

Champs des données

Les données de cette section ne portent que sur **les salarié·es de 30 ans et plus** : ce choix, effectué par le comité scientifique s'explique par une volonté d'**amélioration de comparabilité des salarié·es**. En effet, le comité observe d'une part qu'« à leur entrée dans l'établissement, un salarié en EBE sur dix a moins de 30 ans, contre environ un sur trois en SIAE et en ACI. À l'inverse, quatre salariés entrés en EBE sur dix ont 50 ans ou plus, contre deux salariés sur dix entrés en SIAE » et d'autre part que « les jeunes sont mécaniquement moins souvent éligibles au RSA ou demandeurs d'emploi de longue durée ; ils sont par ailleurs en général plus diplômés ». Du fait de leurs caractéristiques particulières et de leur très faible présence en EBE, inclure les salarié·es de moins de 30 ans dans la comparaison aurait ainsi pu biaiser les résultats.

Source des données utilisées dans la section :

 Rapport final du comité scientifique de l'évaluation de l'expérimentation « Territoires zéro chômeur de longue durée » (TZCLD) - Vers une garantie d'emploi ? (septembre 2025)

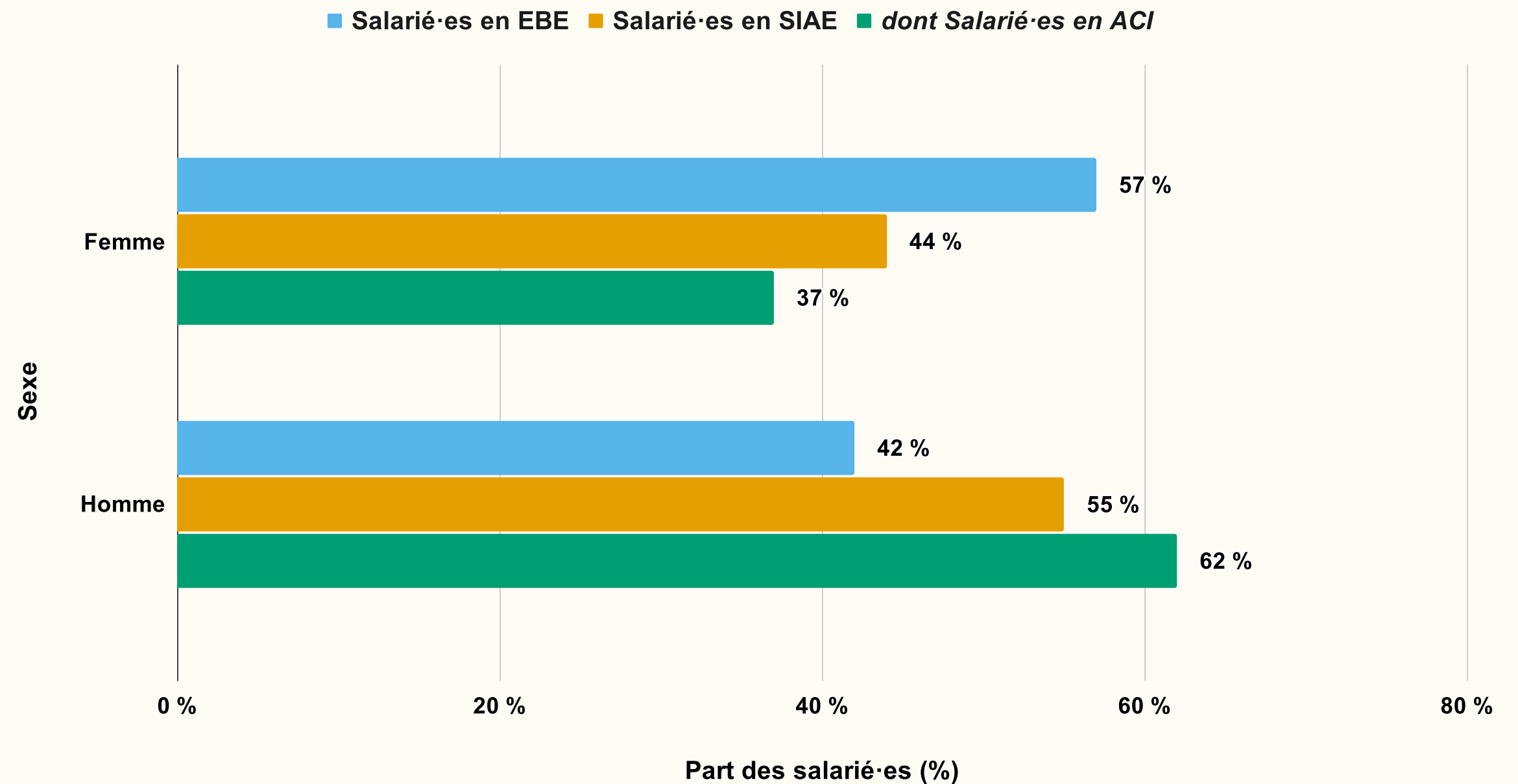
GENRE DES SALARIÉ·ES

Une part de femmes largement supérieure dans les entreprises à but d'emploi

57 % des salarié·es issu·es de la privation durable employé·es par les entreprises à but d'emploi sont des femmes. C'est le cas de seulement 44 % des personnes employées dans une structure d'insertion par l'activité économique.

On remarque également que parmi les structures d'insertion par l'activité économique, **les chantiers d'insertion emploient une part de femmes plus faible** (37 %).

Répartition du genre des salarié·es selon le type de structure



Source des données :

 Rapport final du comité scientifique de l'évaluation de l'expérimentation « Territoires zéro chômeur de longue durée » (TZCLD) - Vers une garantie d'emploi ? (septembre 2025) [Tableau A4.2 \(page 163 du rapport\)](#)

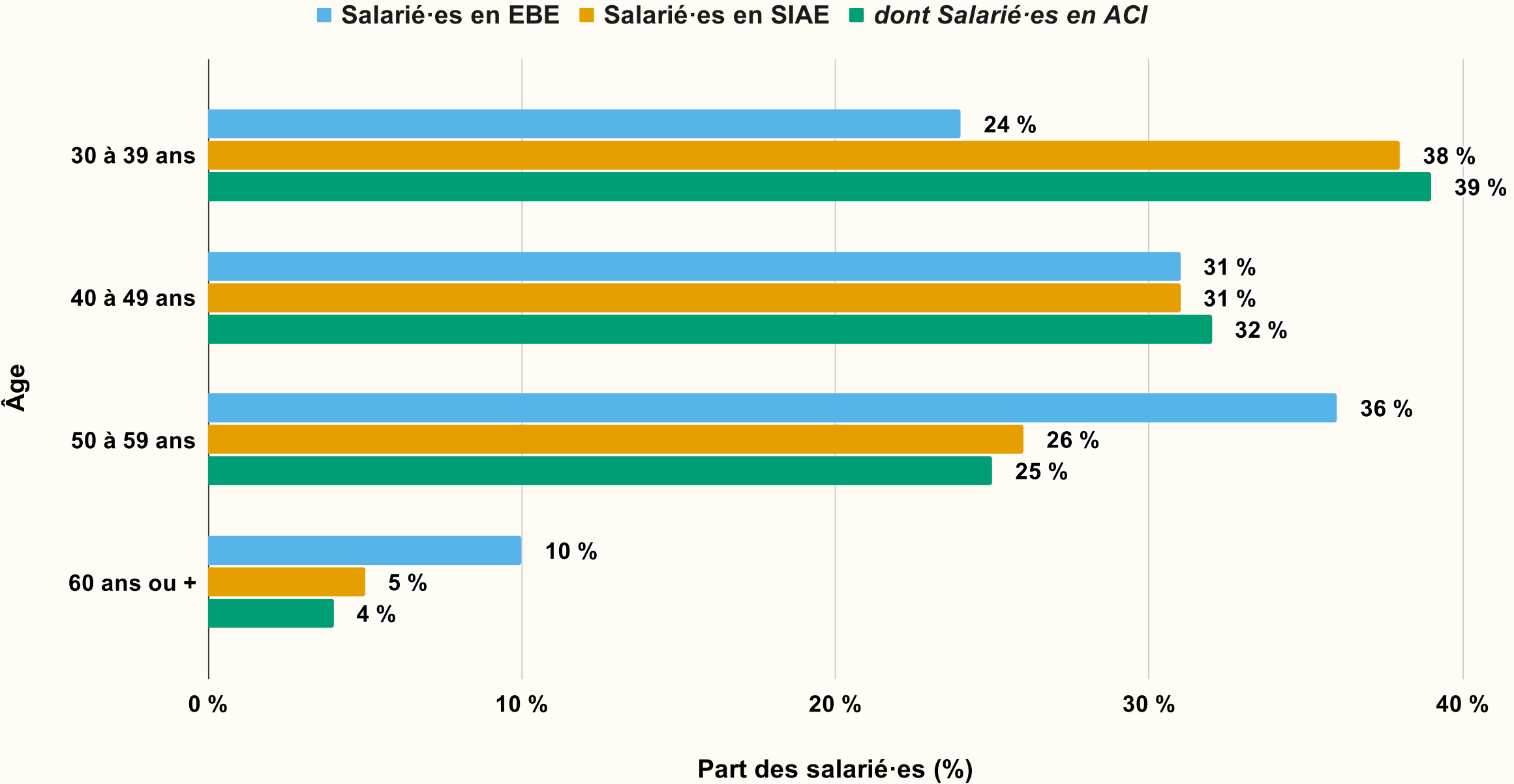
ÂGE DES SALARIÉ·ES

Une part de salarié·es de plus de 50 ans plus élevée dans les entreprises à but d'emploi

Presque la moitié (46 %) des salarié·es des entreprises à but d'emploi ont 50 ans ou plus. C'est le cas de 31 % des salarié·es actuellement dans une structure d'insertion par l'activité économique.

Il existe également un grande différence concernant les **salarié·es trentenaires**, qui ne sont que **24 %** en entreprise à but d'emploi alors qu'ils représentent 38 % des effectifs des structures d'insertion par l'activité économique.

Répartition de l'âge des salarié·es selon le type de structure

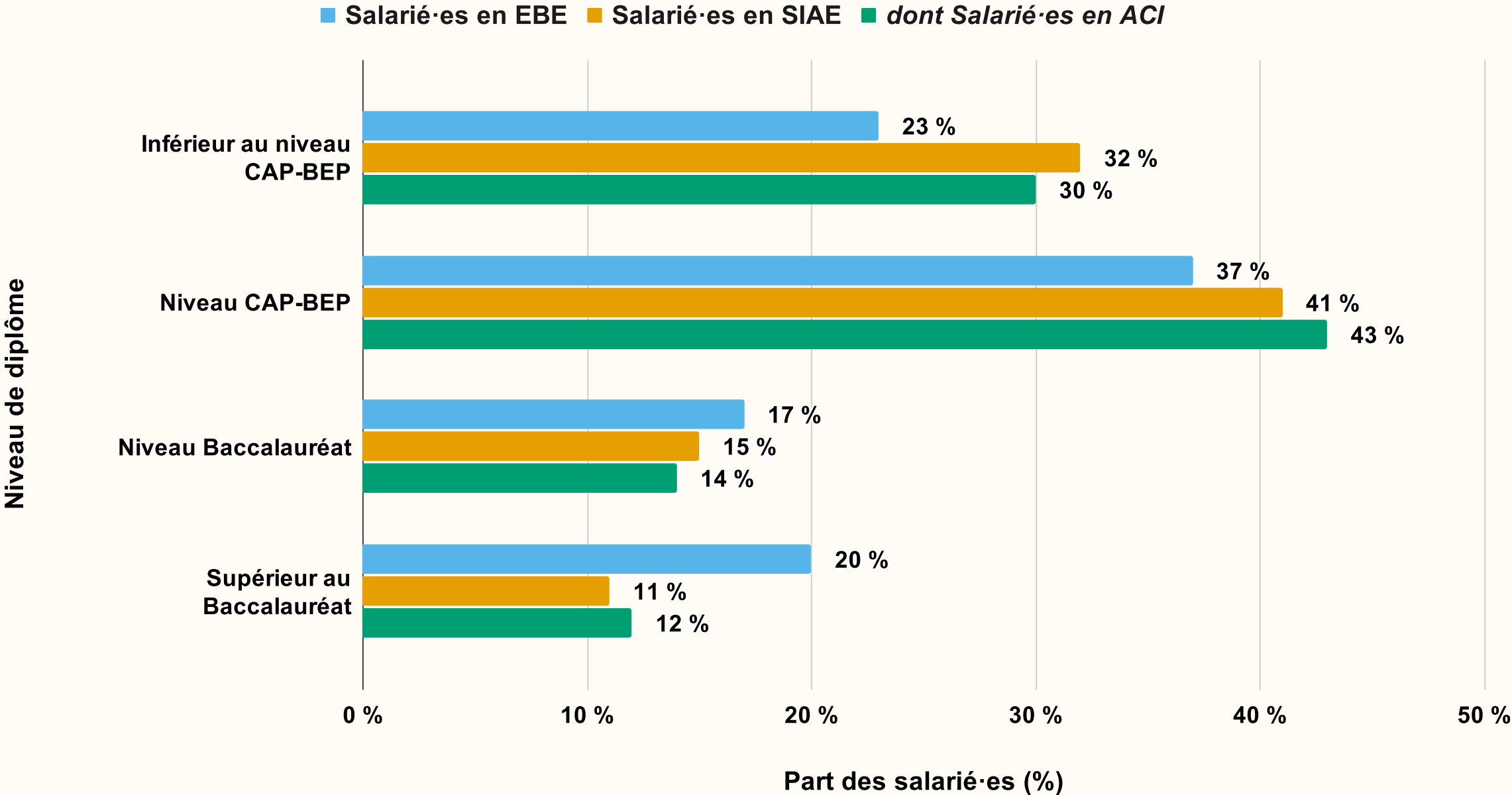


Source des données :

Rapport final du comité scientifique de l'évaluation de l'expérimentation « Territoires zéro chômeur de longue durée » (TZCLD) - Vers une garantie d'emploi ? (septembre 2025) [Tableau A4.2 \(page 163 du rapport\)](#)

NIVEAU DE DIPLÔME DES SALARIÉ·ES

Répartition du niveau de diplôme des salarié·es selon le type de structure



Une part supérieure de salarié·es plus diplômé·es dans les entreprises à but d'emploi

Si la part des salarié·es ayant un niveau de diplôme supérieur au baccalauréat est bien supérieure en EBE (20 % des salarié·es ont un niveau de diplôme supérieur au baccalauréat) qu'en SIAE (11 % des salarié·es ont un niveau de diplôme supérieur au baccalauréat), la majorité (60 %) des salarié·es des entreprises à but d'emploi ont un niveau de diplôme CAP-BEP ou inférieur. En SIAE, cette part est encore plus importante puisqu'elle atteint 73 % des effectifs.

Source des données :

Rapport final du comité scientifique de l'évaluation de l'expérimentation « Territoires zéro chômeur de longue durée » (TZCLD) - Vers une garantie d'emploi ? (septembre 2025) [Tableau A4.2 \(page 163 du rapport\)](#)

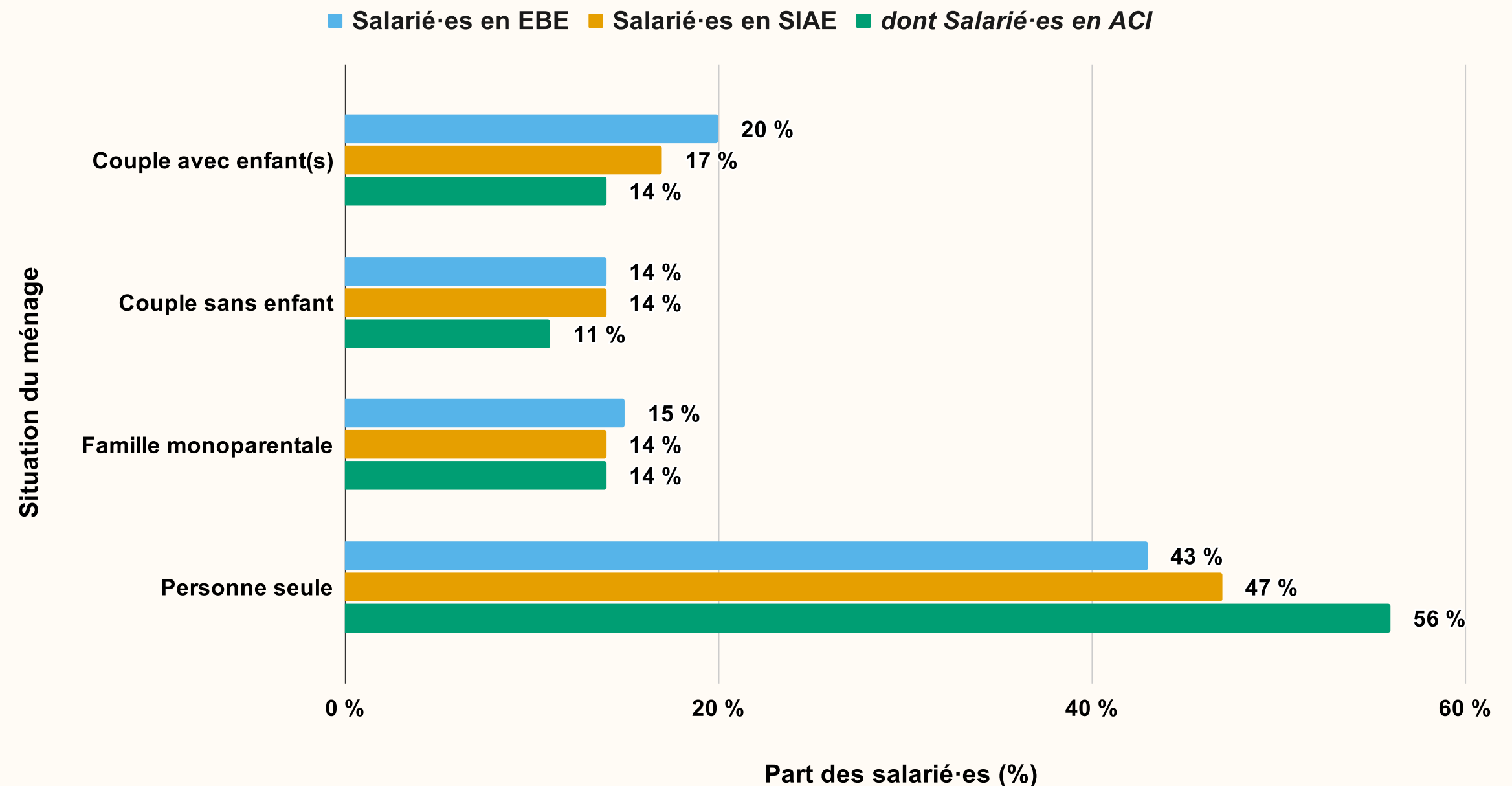
SITUATION DU MÉNAGE DES SALARIÉ·ES

Une part de personnes vivant seules légèrement plus faible parmi les salarié·es des entreprises à but d'emploi

43 % des salarié·es des entreprises à but d'emploi et 47 % des salarié·es des structures d'insertion par l'activité économique vivent seule·s. Cela concerne 56 % des salarié·es des ateliers et chantiers d'insertion.

On remarque que 35 % des salarié·es des **EBE** vivent avec un ou des enfant(s). C'est le cas de 31 % des salarié·es d'une structure d'insertion par l'activité économique.

Répartition de la situation du ménage des salarié·es selon le type de structure



Source des données :

Rapport final du comité scientifique de l'évaluation de l'expérimentation « Territoires zéro chômeur de longue durée » (TZCLD) - Vers une garantie d'emploi ? (septembre 2025) [Tableau A4.2 \(page 163 du rapport\)](#).

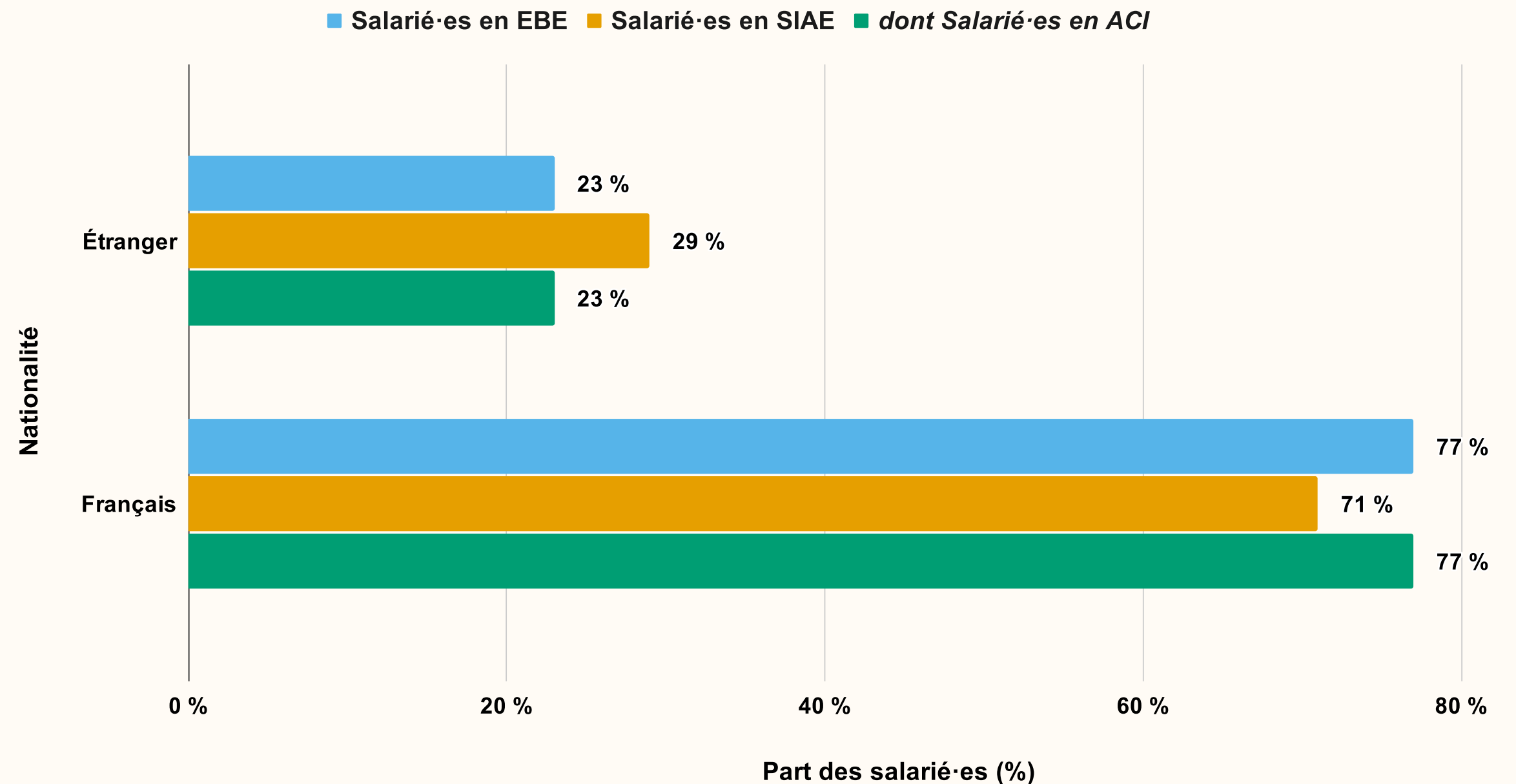
NATIONALITÉ DES SALARIÉ·ES

Une part de salarié·es avec la nationalité française légèrement plus importante dans les entreprises à but d'emploi

77 % des salarié·es des entreprises à but d'emploi et 71 % des salarié·es en insertion sont de nationalité française.

Le profil des salarié·es d'EBE est **équivalent à celui des salarié·es en ateliers et chantiers d'insertion**, avec 23% des effectifs constitués de personnes de nationalités étrangères.

Répartition de la nationalité des salarié·es selon le type de structure

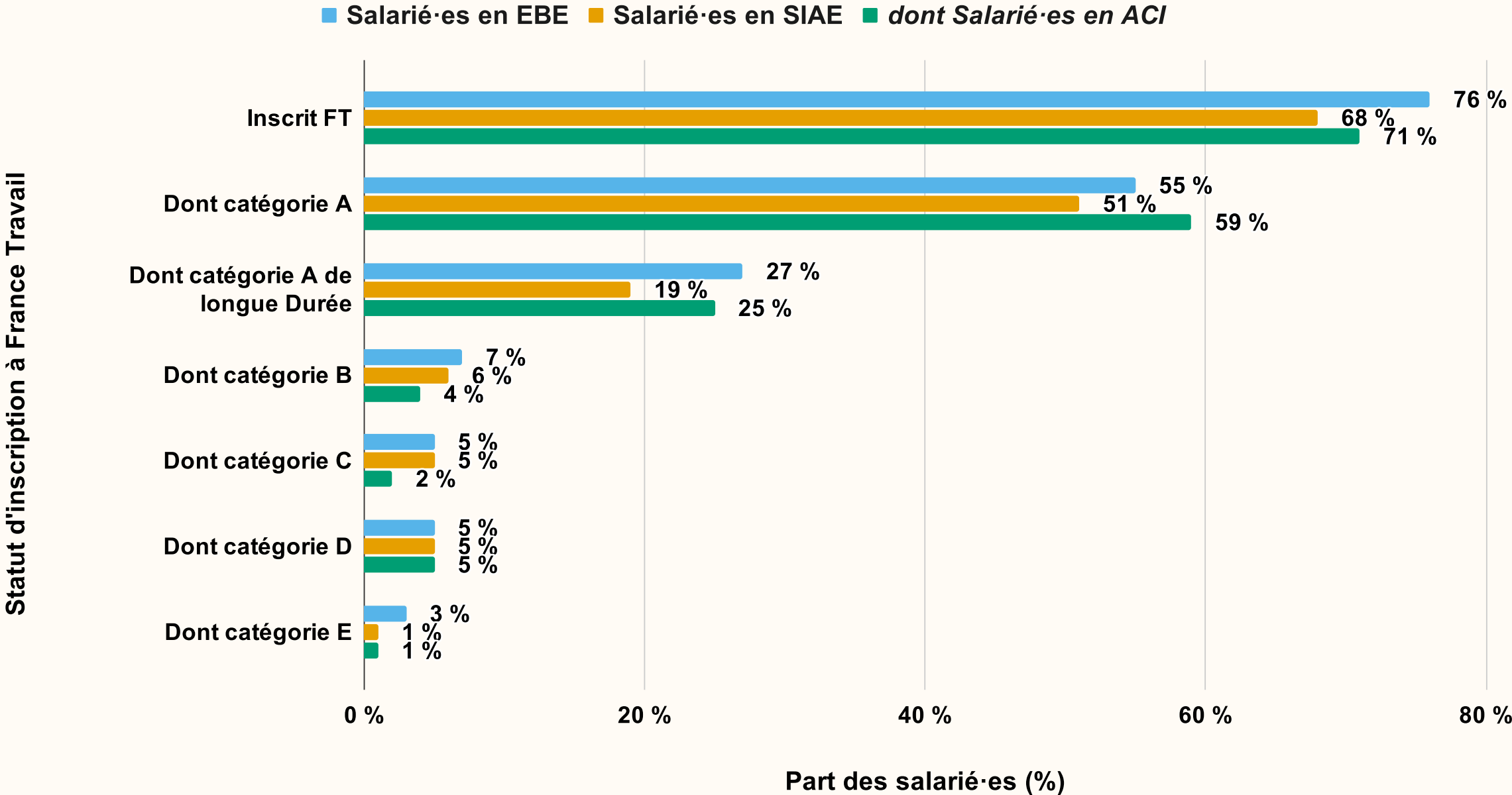


Source des données :

 Rapport final du comité scientifique de l'évaluation de l'expérimentation « Territoires zéro chômeur de longue durée » (TZCLD) - Vers une garantie d'emploi ? (septembre 2025) [Tableau A4.2 \(page 163 du rapport\)](#)

INSCRIPTIONS À FRANCE TRAVAIL DES SALARIÉ·ES

Part des personnes inscrites à France travail 6 mois avant embauche, selon le type de structure



Une part de personnes inscrites à France travail légèrement plus importante parmi les salarié·es des entreprises à but d'emploi

76 % des effectifs des entreprises à but d'emploi issus de la privation durable d'emploi étaient inscrits à France Travail 6 mois avant leur embauche.

Notamment, 27 % étaient inscrits en catégorie A de longue durée. C'était le cas de 19 % des salarié·es d'une structure en insertion par l'activité économique.

Source des données :

Rapport final du comité scientifique de l'évaluation de l'expérimentation « Territoires zéro chômeur de longue durée » (TZCLD) - Vers une garantie d'emploi ? (septembre 2025) [Tableau A4.5 \(page 167 du rapport\)](#)

EBE/Les activités

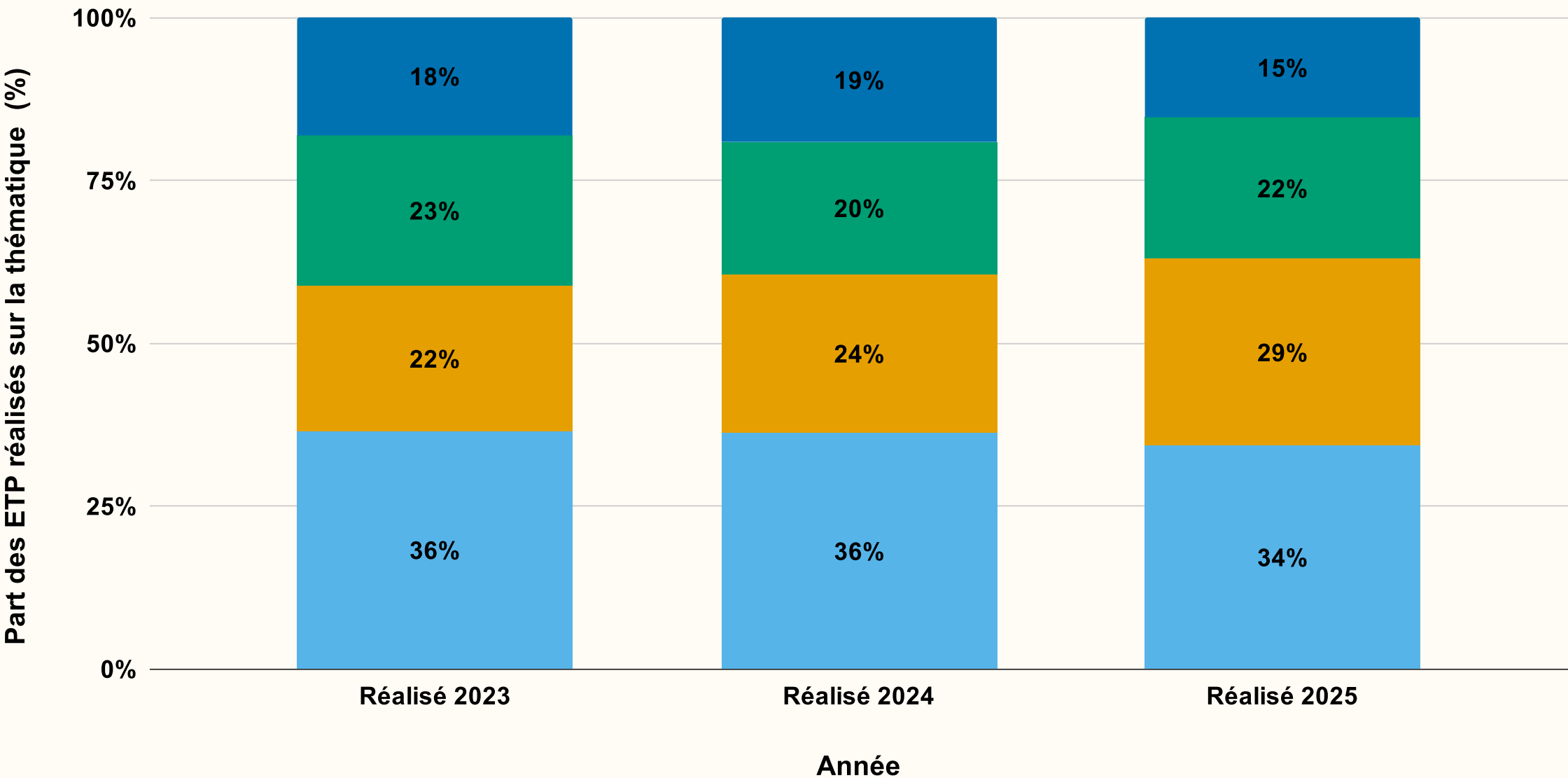
8.

- 8.1 Répartition des ETP par thématiques d'activitésp.47
- 8.2 Répartition des ETP par pôles d'activitésp.48
- 8.3 Répartition des marges brutes par thématiques d'activitésp.49
- 8.4 Répartition des marges brutes par pôles d'activitésp.50

RÉPARTITION DES ETP PAR THÉMATIQUES D'ACTIVITÉS

Répartition annuelle des équivalents temps plein par thématiques d'activités

Fonctions supports Cohésion sociale Développement du tissu économique local Transition écologique



Le champ de la transition écologique reste le domaine générant le plus d'emplois supplémentaires

En 2025, **34 % du travail en EBE** visait à réaliser des activités dans le champs de la transition écologique.

On remarque par ailleurs que la part des ETP consacrés au champs du développement du tissu économique local **a gagné 5 points de pourcentage en 2025.**

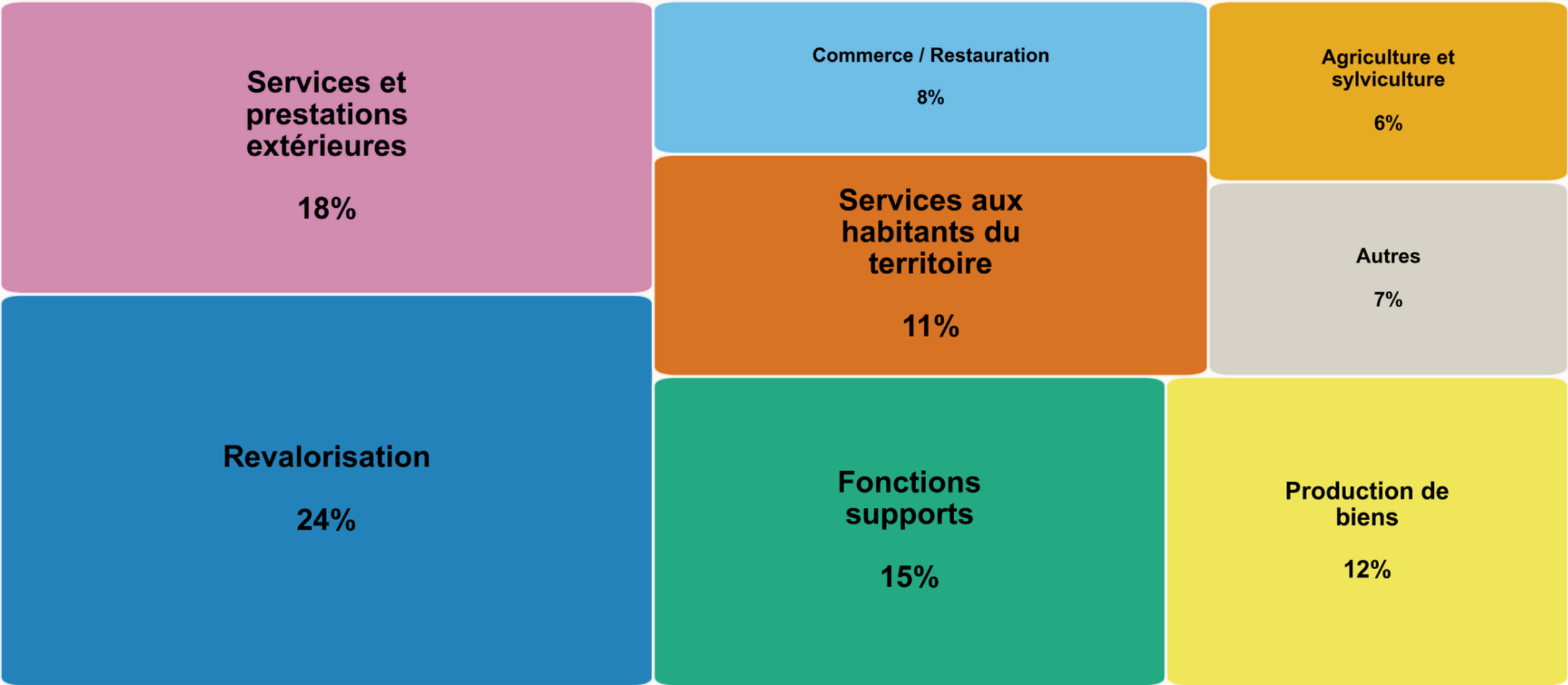
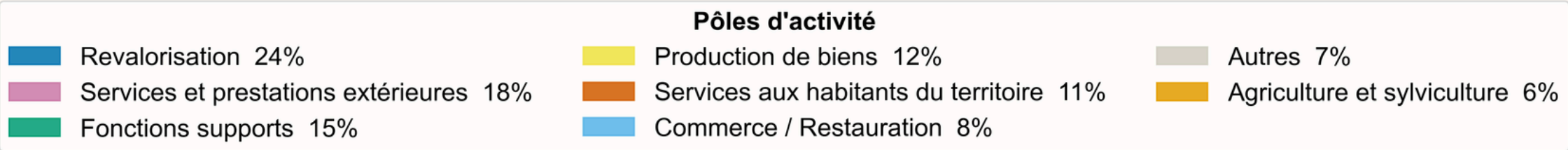
Pour en savoir plus :

[Bilan thématique : La transition écologique \(avril 2025\)](#)

[Bilan thématique : La cohésion sociale et le "prendre soin" \(avril 2025\)](#)

RÉPARTITION DES ETP PAR PÔLES D'ACTIVITÉS

Répartition des équivalents temps plein par pôles d'activités



Le pôle d'activités le plus générateur d'emplois est la revalorisation

En 2025, presque **un quart des équivalents temps pleins travaillés en EBE** sont rattachés à des activités de revalorisation (24 %).

Ce pôle comprend par exemple des activités de **collecte et tri** (biodéchets, matières recyclables), **démantèlement** (ouvrants, palettes, pneus), **reconditionnement** (livres, jouets, matériels informatiques), **transformation** (meubles, palettes), **recyclerie, mathériauthèque, textile**, etc.

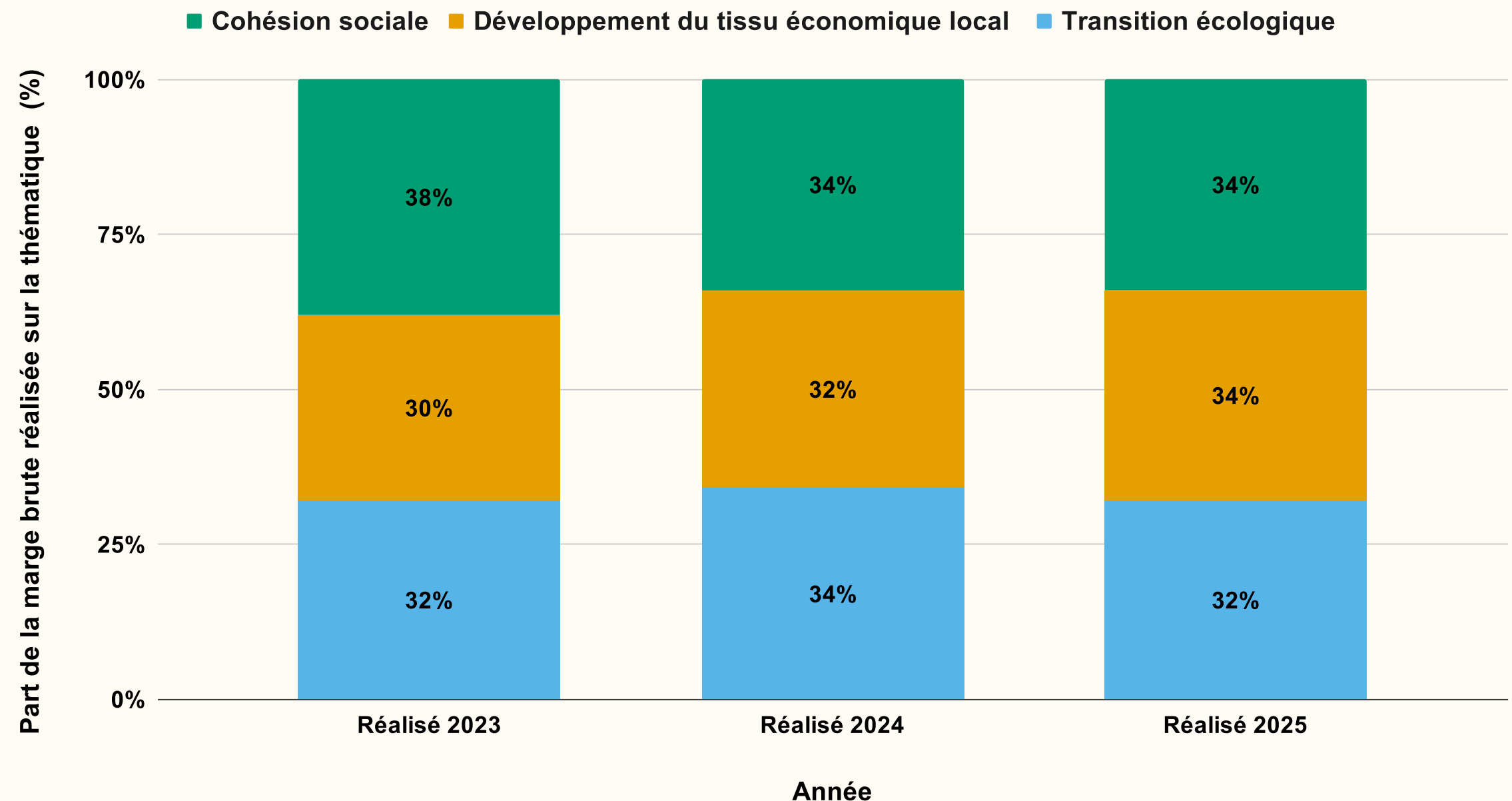
Trois thématiques d'activité qui participent quasiment à parts égales à la marge brute des EBE

En 2025, le champs de la cohésion sociale et celui du développement du tissu économique locale **représentent chacun 34 % de la marge brute dégagée par les EBE**. Les activités dans le champs de la transition écologique participent, elles, de 32 % de la marge brute des EBE.

On remarque ainsi que si la part de marge brute dégagée par les activités de cohésion sociale était supérieure en 2023, la répartition semble plus équilibrée en 2024 et 2025.

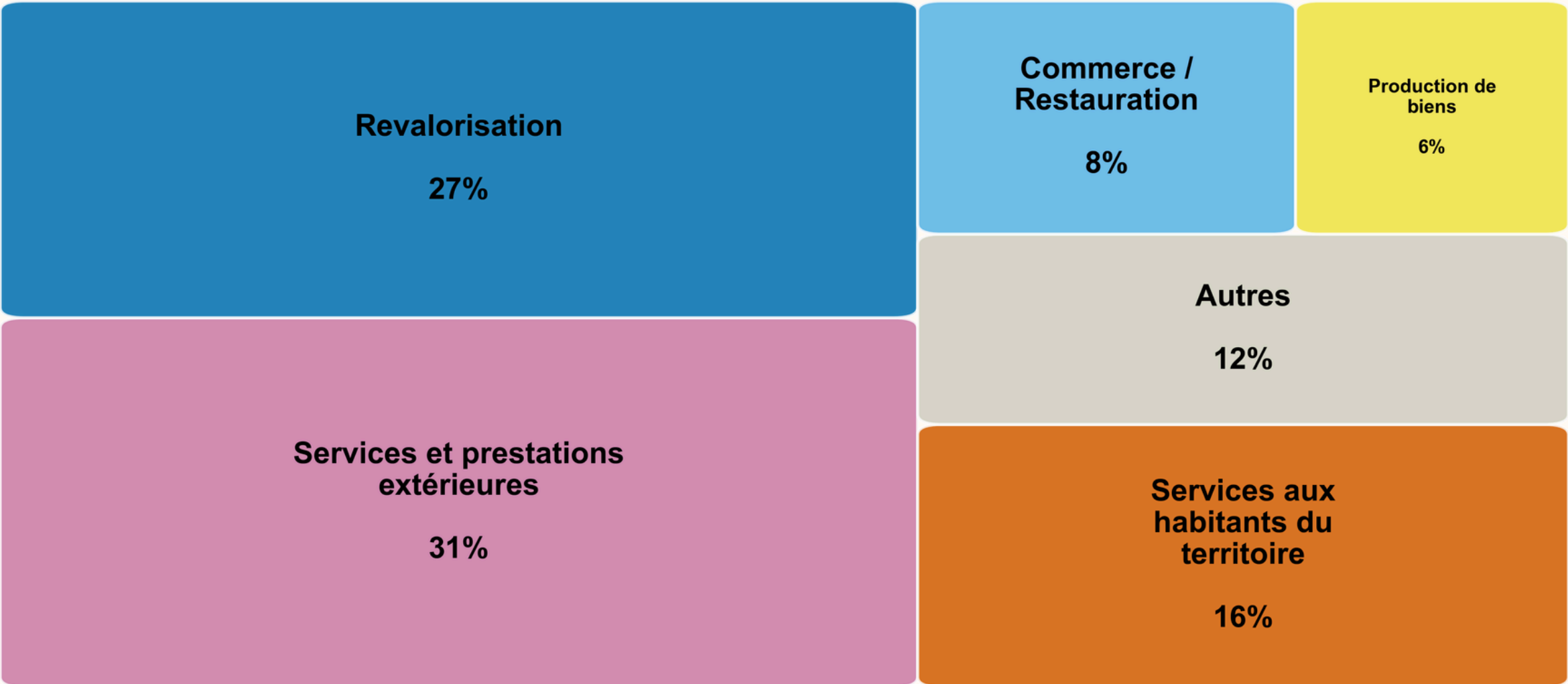
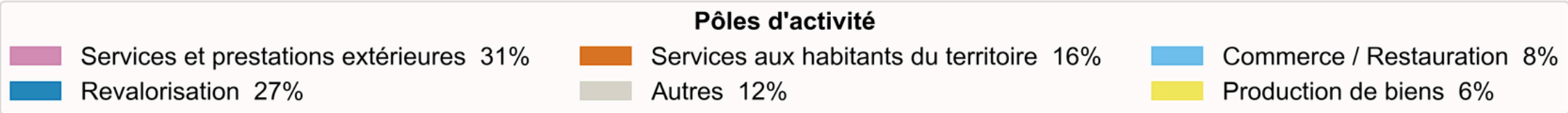
RÉPARTITION DES MARGES BRUTES PAR THÉMATIQUES D'ACTIVITÉS

Répartition annuelle des marges brutes par thématiques d'activités



RÉPARTITION DES MARGES BRUTES PAR PÔLES D'ACTIVITÉS

Répartition des marges brutes par pôles d'activités



Le pôle d'activités le plus générateur de marge brute : services et prestations extérieures

31 % de la marge brute dégagée par les EBE est issue des activités de **services et prestations extérieures**, 27 % des activités de **revalorisation** et 16 % des activités de **services aux habitants du territoire**.

On remarque ainsi que ces trois pôles d'activités sont la source de trois quarts de la marge brute réalisée (74 %).

EBE/Les modèles économiques

9.

9.1	Les chiffres de 2025.....	p.52
9.2	Répartition des produits et des charges	p.53
9.3	Part du chiffre d'affaires dans les produits.....	p.54
9.4	Chiffre d'affaires par équivalent temps plein.....	p.55
9.5	Marge brute par équivalent temps plein.....	p.56
9.6	Résultat net.....	p.57
9.7	Fonds propres.....	p.58
9.8	Comparaison des montants d'aides aux postes.....	p.59

LES CHIFFRES DE 2025

 Les pastilles indiquent la variation entre 2024 et 2025

17,3 M€

de chiffre d'affaires réalisé

+ 3,4 M €

C'est le montant total de chiffre d'affaires réalisé par les EBE en 2025. Il comprend à la fois **le chiffre d'affaires** (15,4 M€) **et les subventions d'activités** (1,8 M€). Le montant de la marge brute est de 15,2 millions d'euros.

6 700 €

de chiffre d'affaires par équivalent temps plein (chiffre médian)

+ 1 138 €

Il s'agit de la médiane du chiffre d'affaires (qui comprend les subventions d'activités) réalisé **pour 1 ETP travaillé**. Les ETP regardés sont à la fois ceux rattachés aux salarié·es IPE et NIPE.

5 900 €

de marge brute par équivalent temps plein (chiffre médian)

+ 760 €

Il s'agit de la marge brute médiane **pour 1 ETP travaillé**.
La marge brute représente la différence entre le chiffre d'affaires (qui comprend les subventions d'activités) et le coût de revient pour l'entreprise.

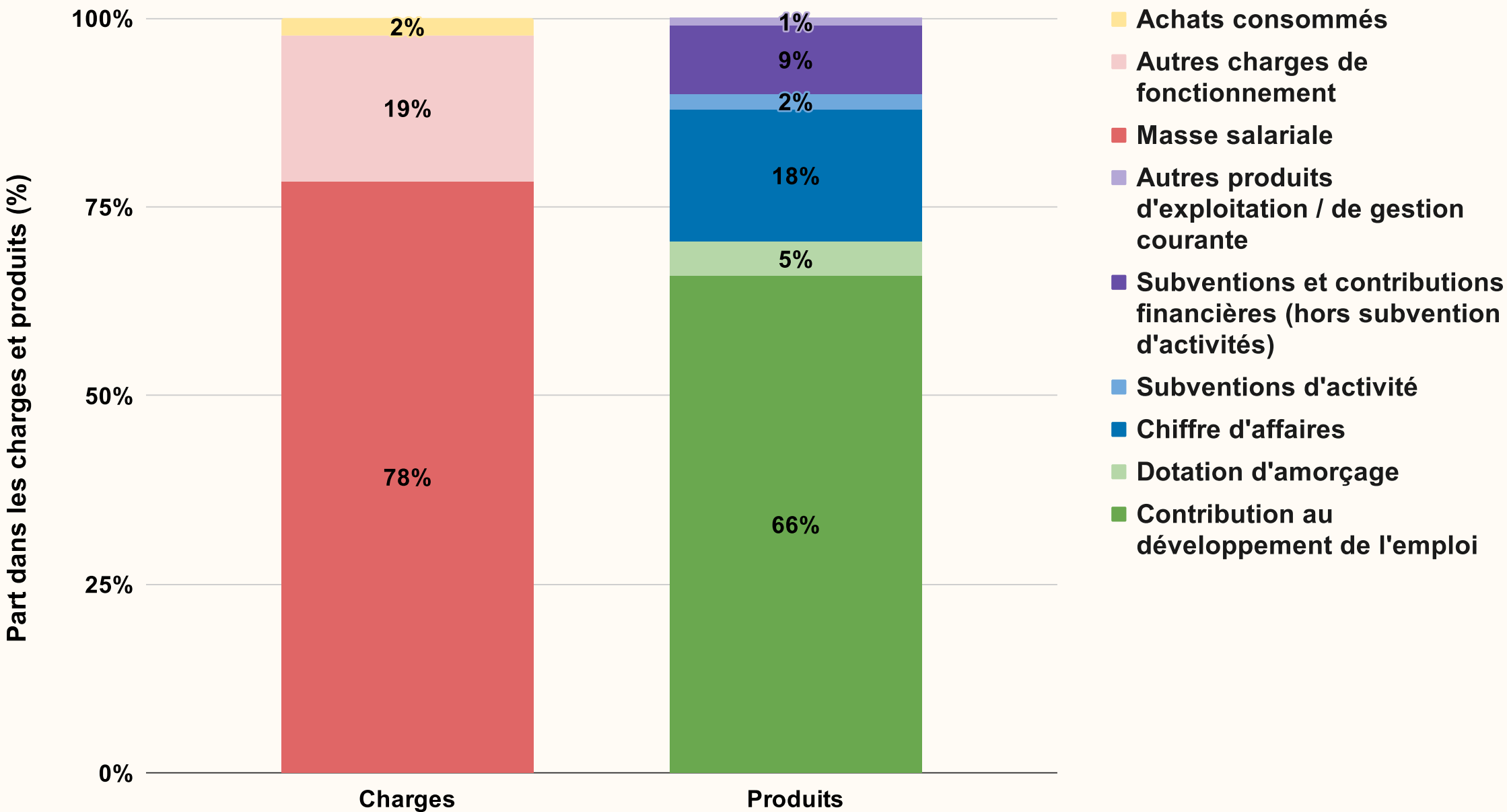
RÉPARTITION DES PRODUITS ET DES CHARGES

Une hausse de la part du chiffre d'affaires et des subventions d'activités dans les produits

En 2025, la Contribution au Développement de l'Emploi et la Dotation d'Amorçage représentent **71 % des produits d'exploitation** des entreprises à but d'emploi (- 3 points de pourcentage par rapport à 2024), tandis que le chiffre d'affaires et les subventions d'activités représentent **20 % des produits d'exploitation** (+ 2 points de % par rapport à 2024).

La répartition des charges d'exploitation semble stable, la masse salariale représentant **78 %** (- 1 point de pourcentage).

Répartition des produits et des charges d'exploitation des entreprises à but d'emploi



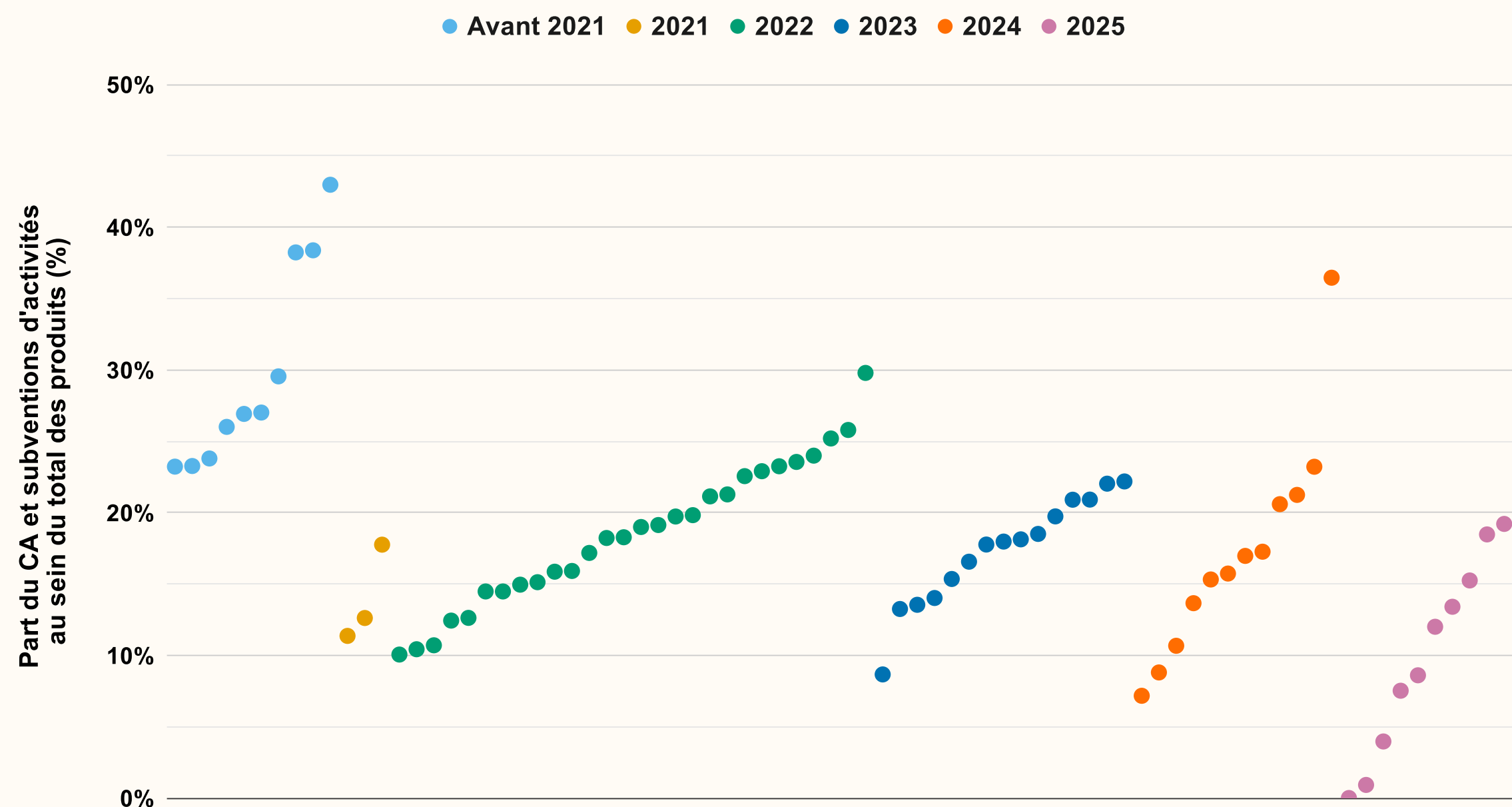
PART DU CHIFFRE D'AFFAIRES DANS LES PRODUITS

Une majorité d'EBE avec un chiffre d'affaires représentant 10 à 20 % des produits d'exploitation

En 2025, 43 EBE (sur 79) ont un chiffre d'affaires qui représente **entre 10 à 20 %** du total de leurs produits d'exploitation.

Pour les entreprises à but d'emploi conventionnées avant 2021, la part du chiffre d'affaires et des subventions d'activités dans le total de produits d'exploitation varie de **23 % à 43 %**.

Part du chiffre d'affaires et des subventions d'activités dans le total des produits d'exploitation, selon l'année de conventionnement de l'EBE



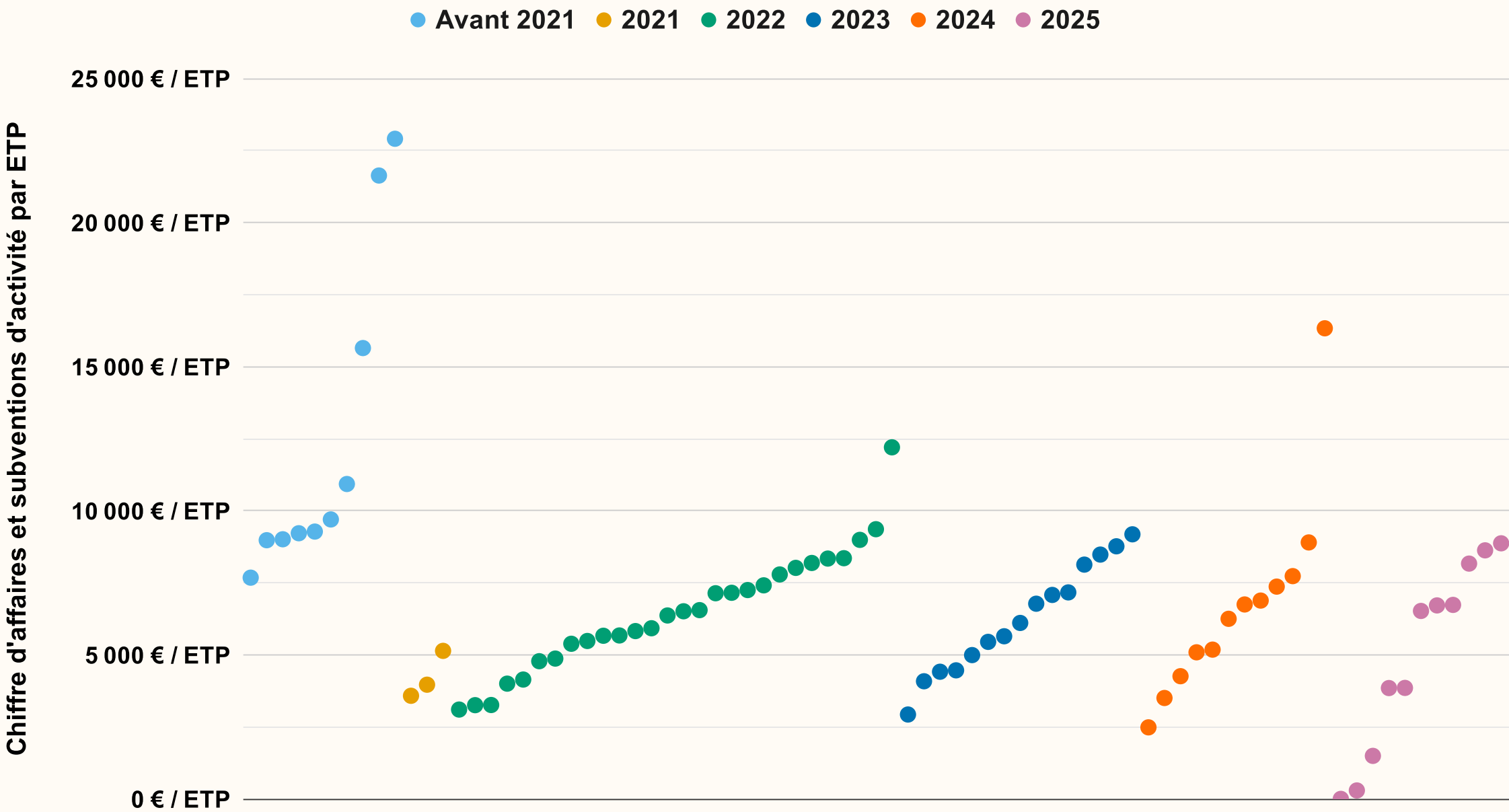
Une majorité d'**EBE** avec un chiffre d'affaires compris entre 5 000 et 10 000 euros / ETP

La médiane en 2025 est de **6 700 €** de chiffre d'affaires et subventions d'activités pour 1 équivalent temps plein travaillé.

Pour les EBE conventionnées avant 2021, le chiffre d'affaires (comprenant les subventions d'activités) par équivalents temps plein travaillé oscille **entre 7 677 € et 22 907 €**.

CHIFFRE D'AFFAIRES PAR ÉQUIVALENT TEMPS PLEIN

Chiffres d'affaires et subventions d'activités par équivalent temps plein, selon l'année de conventionnement de l'EBE



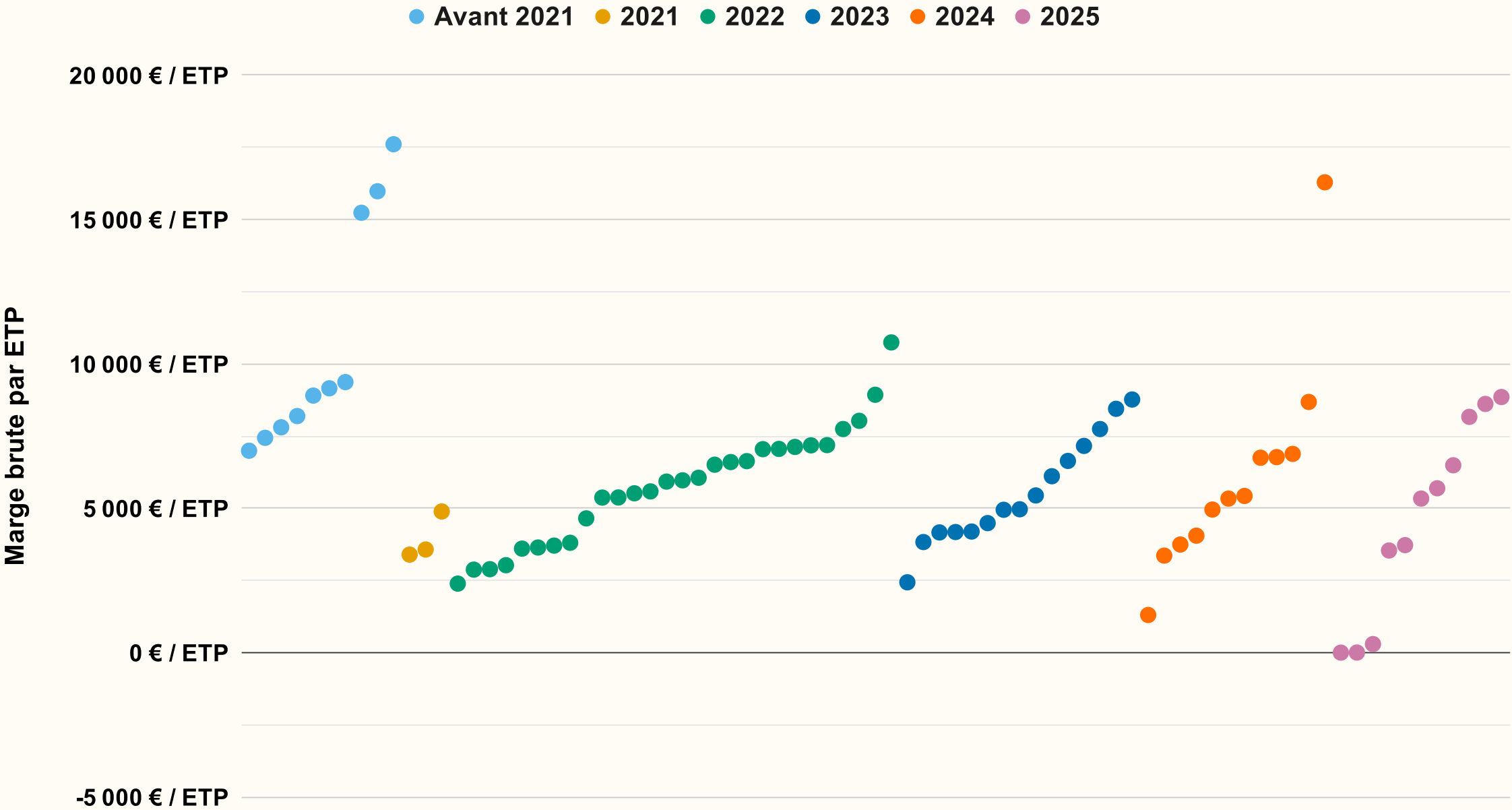
Une majorité d'**EBE** avec une marge brute comprise entre 4 000 et 8 000 euros / ETP

La médiane en 2025 est de **5 922 €** de marge brute pour 1 équivalent temps plein travaillé.

Pour les EBE conventionnées avant 2021, la marge brute par équivalents temps plein travaillé oscille **entre 6 991 € et 17 609 €**.

MARGE BRUTE PAR ÉQUIVALENT TEMPS PLEIN

Marge brute par équivalent temps plein, selon l'année de conventionnement de l'EBE



RÉSULTAT NET

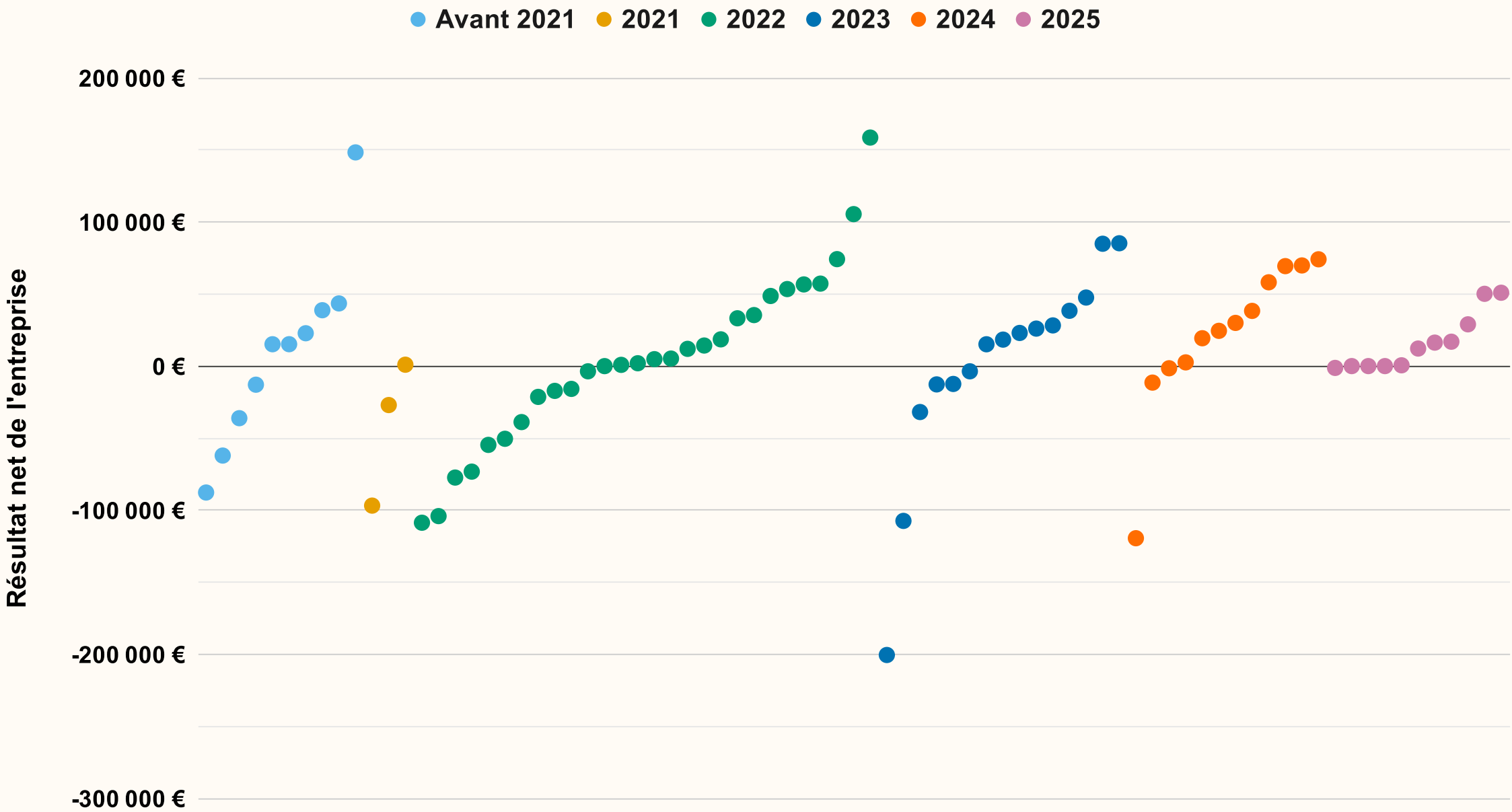
Des résultats nets 2025 très dispersés parmi les EBE

En 2025, sur les 79 EBE dont nous disposons du réalisé, **51 ont un résultat net positif** et 28 ont un résultat net négatif.

Le résultat net médian est de **12 178 €**.

Les résultats nets des EBE conventionnées avant 2021 se situent entre - **87 750 €** et **148 307 €**.

Résultats nets, selon l'année de conventionnement de l'EBE



FONDS PROPRES

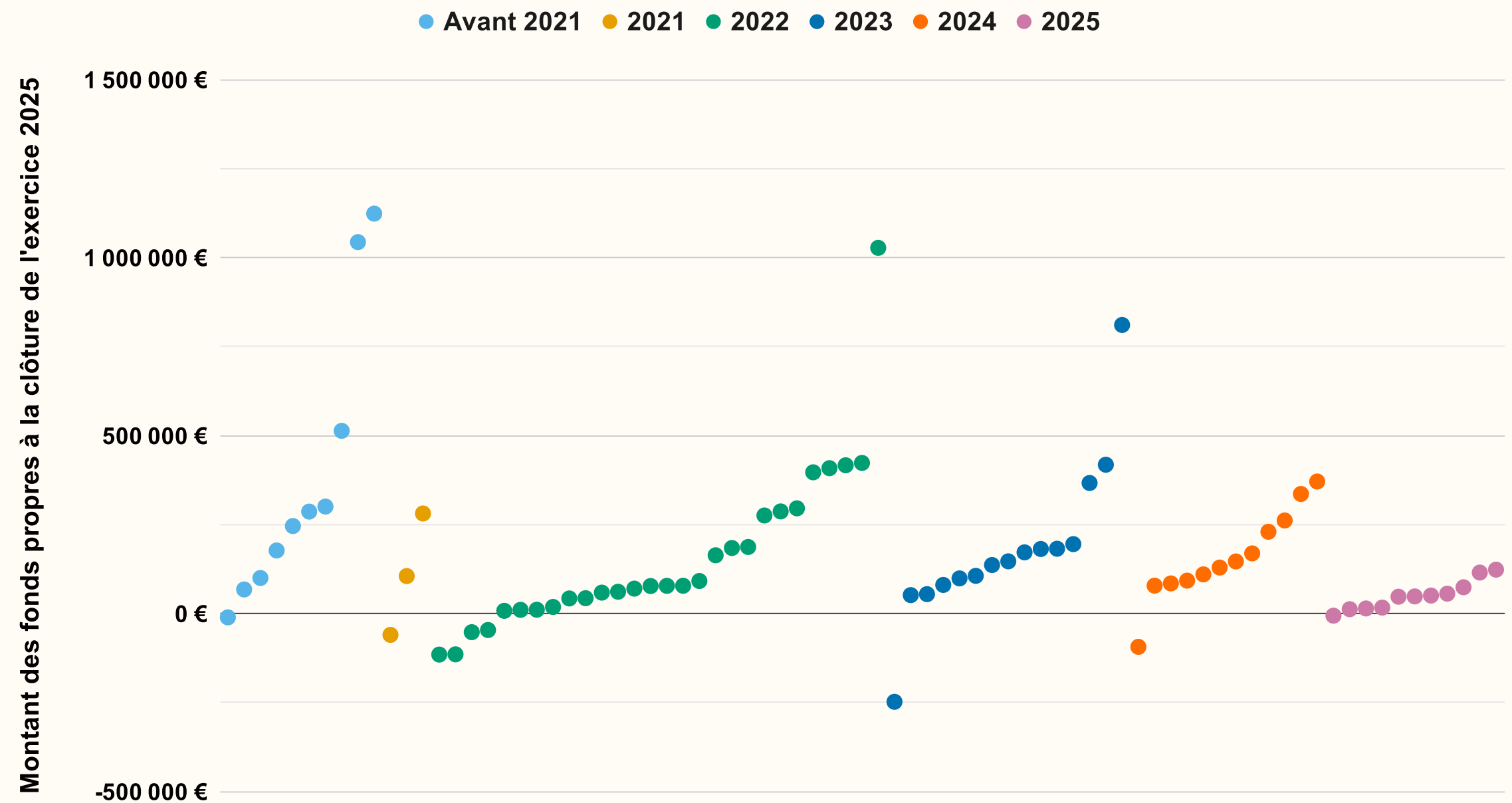
Des niveaux de fonds propres très inégaux

La médiane au 31/12/2025 est de **104 875 €** de fonds propres, avec un **minimum de - 248 335 €** et un **maximum de 1 123 000 €**.

Pour les EBE conventionnées avant 2021, le montant de fonds propres oscille **entre - 11 121 € et 1 123 000 €**.

On remarque de **9 entreprises n'ont pas de fonds propres** (montant nul voir négatif).

Fonds propres des entreprises à but d'emploi à fin 2025, selon l'année de conventionnement de l'EBE



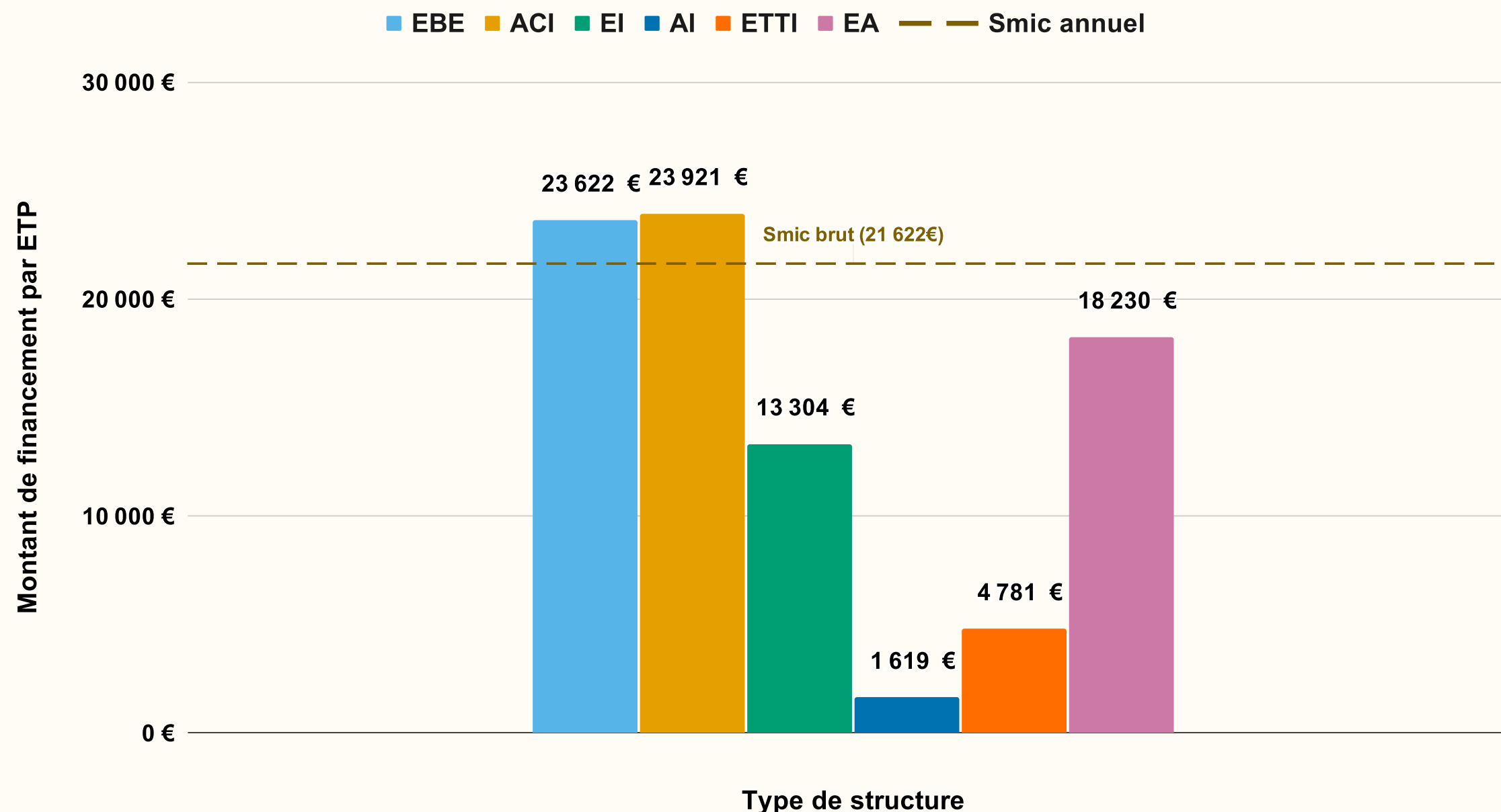
COMPARAISON DES MONTANTS D'AIDE AU POSTE

Les **EBE**, structures avec un montant d'aide à l'emploi supérieur au **SMIC brut** en 2025

Le montant annuel d'aide au poste (nommée *Contribution au Développement de l'Emploi*) pour un poste en entreprise à but d'emploi est de **23 622 €** en 2025 (soit 109,25% du **SMIC brut**). À noter que cette aide à l'emploi en EBE concerne l'ensemble des salarié·es **IPE** et une partie des salarié·es **NIPE** (10 % de l'effectif total).

On peut remarquer que seuls les ateliers chantiers d'insertion et les entreprises à but d'emploi reçoivent une aide au poste **supérieure au montant du SMIC brut**.

Montant annuel d'aide au poste en 2025 par type de structure



Les financements de l'expé

10.

10.1	Les chiffres de 2025.....	p.61
10.2	La consommation des crédits alloués par l'Etat.....	p.62
10.3	La consommation des crédits alloués par les départements.....	p.63
10.4	La contribution au développement de l'emploi.....	p.64
10.5	Les montants de la contribution au développement de l'emploi.....	p.65
10.6	La répartition des parts départementales de la CDE.....	p.66/67
10.7	Les autres financements de l'Etat.....	p.68
10.8	Les montants des autres financements de l'Etat.....	p.69

LES CHIFFRES DE 2025

23 622 €

de Contribution au Développement
de l'Emploi par équivalent temps
plein

soit 109,25 % du SMIC brut

Ce montant annuel est **financé à la
fois par l'État** (58,7 M€) **et les
départements** (8,9 M€).

2 860

équivalents temps plein financés
mensuellement

dont 277 ETP NIPE

Il s'agit du nombre d'équivalents
temps plein **moyens réalisés
mensuellement** en 2025.

73,5 M€

financés à destination des EBE

C'est la somme des **montants
financés à destination des EBE** en
2025, tous types de financements et
de salarié·es confondus.

Un faible écart entre les prévisions budgétaires et les montants effectivement financés par l'État

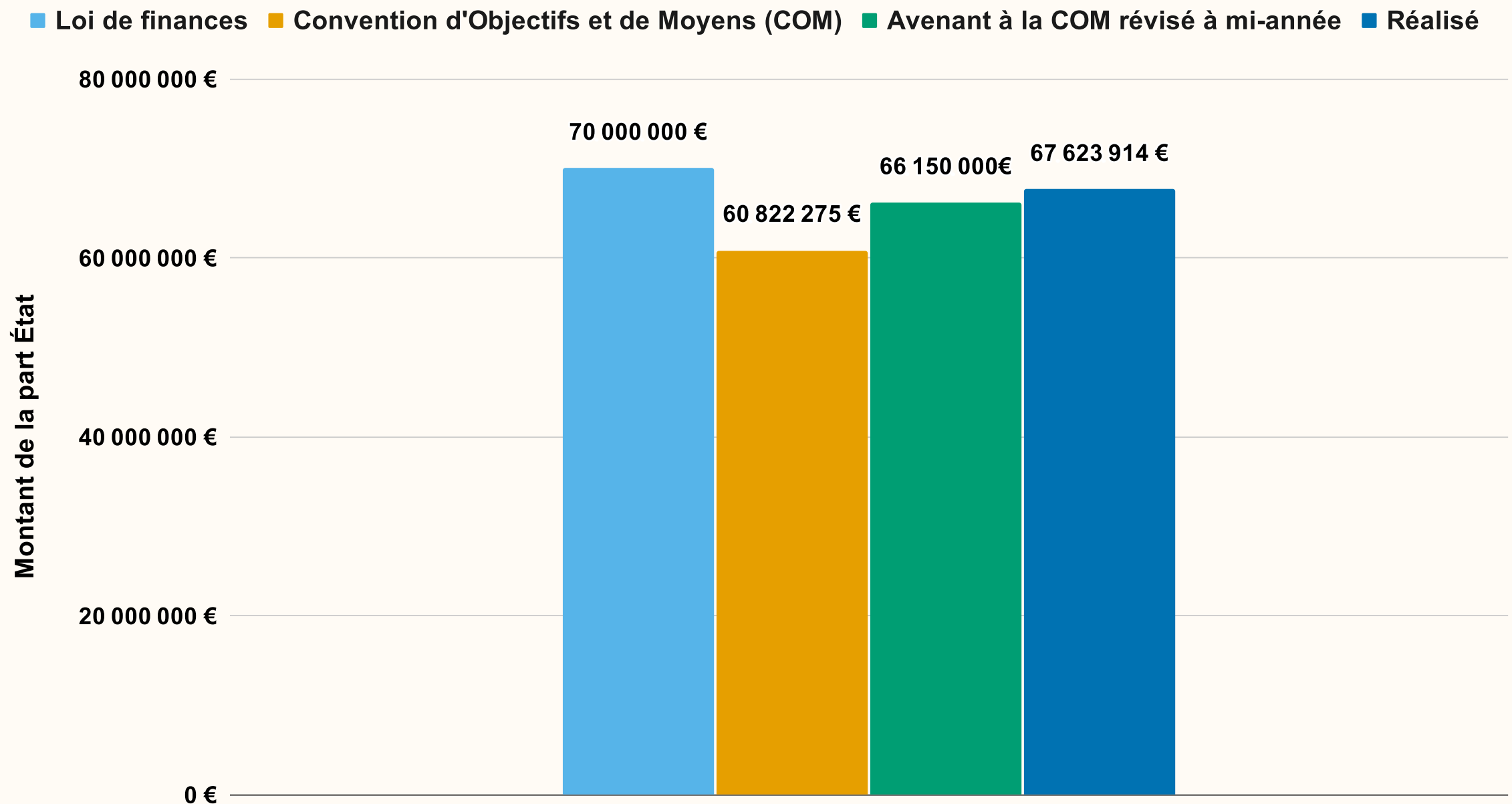
67 623 914 € ont été mobilisés **par l'État** au titre de l'expérimentation en 2025.

Cela comprend :

- **La Contribution au Développement de l'Emploi** pour 58 746 322 €
- **La Dotation d'Amorçage** pour 5 248 197 €
- **Le Complément Temporaire d'Équilibre** pour 618 000 €
- et le **budget de fonctionnement du Fonds d'expérimentation** pour 3 011 395 €.

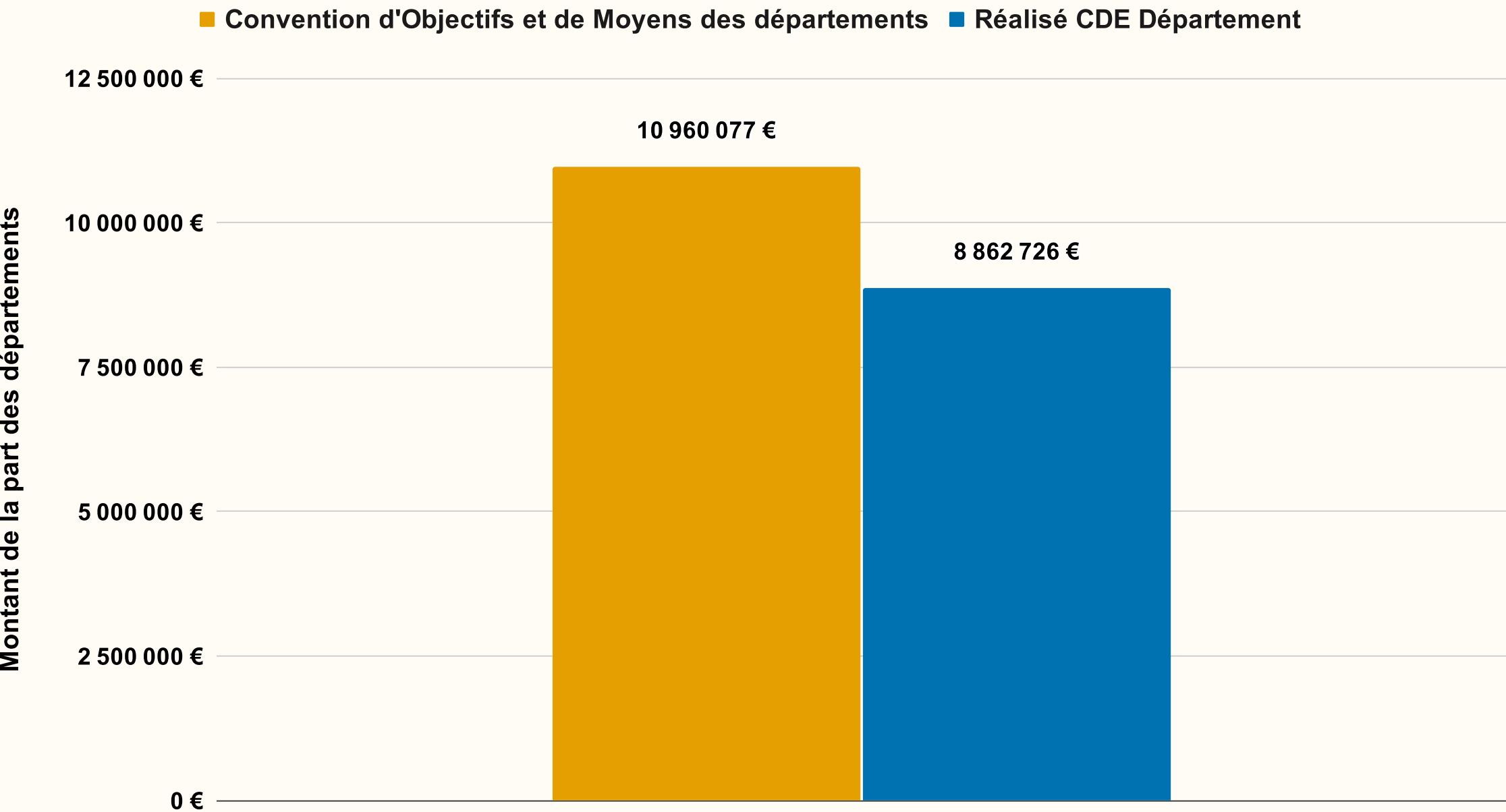
LA CONSOMMATION DES CRÉDITS ALLOUÉS PAR L'ÉTAT

Crédits alloués à l'expérimentation par l'État en 2025 et consommation



LA CONSOMMATION DES CRÉDITS ALLOUÉS PAR LES DÉPARTEMENTS

Crédits alloués à l'expérimentation par les départements en 2025 et consommation



La participation des départements au financement de l'expérimentation, au titre de la Contribution au Développement de l'Emploi

Les départements participent au financement de l'expérimentation, au titre de la **Contribution au Développement de l'Emploi**. Leur participation se fait à hauteur de **15 % de la part État** sur ce financement

Cette part départementale s'élevait à un total de **8 862 726 €** sur l'année 2025, financée par les 47 départements engagés dans l'expérimentation.

Le taux annuel qui détermine la part Etat de la CDE, à 95 % du SMIC brut en 2025

La CDE finance tous les salarié·es IPE, ainsi que ceux NIPE **dans la limite de 10 % de l'effectif total.**

Le montant de la CDE est soumis à deux variables : **le taux de CDE** (fixé annuellement par arrêté ministériel, qui détermine la part Etat) et **le montant du SMIC brut horaire**. La participation minimale obligatoire du département représente ensuite 15 % de la part versée par l'Etat aux EBE résidant sur le département concerné. Certains départements ajoutent une participation volontaire supplémentaire.

LA CONTRIBUTION AU DÉVELOPPEMENT DE L'EMPLOI

23 622 €

20 541 €
CDE Etat

+

3 081 €
CDE Département

CDE Etat = SMIC brut annuel * **0,95**

CDE Département = **CDE Etat** * **0,15**

=

109,25 %
SMIC brut annuel

LES MONTANTS DE LA CONTRIBUTION AU DEVELOPPEMENT DE L'EMPLOI

■ La part État

2 860

ETP moyens annuels financés

=

2 583 IPE
+
277 NIPE

soit

58,7 M €

financés au titre de la CDE État,
dont 5,7M € pour des salarié·es NIPE

■ La part Département

61

ETP moyens annuels financés par
chacun des 47 départements, pour un
financement moyen de 188 569 € par
département

=

55 IPE
+
6 NIPE

soit

8,9 M €

financés au titre de la CDE Département,
dont 858 383 € pour des salarié·es NIPE

LA RÉPARTITION DES PARTS DÉPARTEMENTALES DE LA CONTRIBUTION AU DÉVELOPPEMENT DE L'EMPLOI

Département	Nombre de territoires habilités	Nombre d'EBE	ETP moyens financés
7-Ardèche	1	2	85
9-Ariège	1	1	15
10-Aube	1	1	26
13-Bouches-du-Rhône	1	1	38
14-Calvados	1	1	60
18-Cher	1	1	17
2B-Haute-Corse	1	1	2
21-Côte-d'Or	1	1	17
22-Côtes-d'Armor	2	2	44
26-Drôme	1	1	52
29-Finistère	2	2	43
33-Gironde	2	3	71

Département	Nombre de territoires habilités	Nombre d'EBE	ETP moyens financés
34-Hérault	2	2	143
35-Ille-et-Vilaine*	2	2	80
37-Indre-et-Loire	2	2	60
38-Isère	2	2	52
40-Landes	1	1	11
41-Loir-et-Cher	1	1	28
43-Haute-Loire	2	2	40
44-Loire-Atlantique	5	4	62
49-Maine-et-Loire	2	2	41
52-Haute-Marne	1	2	55
53-Mayenne	1	1	23
54-Meurthe-et-Moselle	1	2	66

Pour chaque ETP, les départements financent 15 % de la part État pour un montant de 3 081 € par ETP

* Ce département finance une part volontaire en plus de sa part obligatoire

LA RÉPARTITION DES PARTS DÉPARTEMENTALES DE LA CONTRIBUTION AU DÉVELOPPEMENT DE L'EMPLOI

Département	Nombre de territoires habilités	Nombre d'EBE	ETP moyens financés
56-Morbihan	2	2	66
58-Nièvre	5	5	215
59-Nord	5	7	222
63-Puy-de-Dôme	2	7	125
64-Pyrénées-Atlantiques	1	1	37
69-Métropole de Lyon	4	6	199
73-Savoie	1	1	22
75-Ville de Paris*	4	4	138
76-Seine-Maritime	4	4	85
78-Yvelines	1	1	43
79-Deux-Sèvres	1	1	47
82-Tarn-et-Garonne	1	1	19

Département	Nombre de territoires habilités	Nombre d'EBE	ETP moyens financés
84-Vaucluse	1	1	65
86-Vienne	3	4	177
87-Haute-Vienne	1	1	9
88-Vosges	1	1	44
91-Essonne	1	1	13
92-Hauts-de-Seine	1	1	10
93-Seine-Saint-Denis	3	2	78
95-Val-d'Oise	2	3	24
971-Guadeloupe	1	1	30
972-Collectivité territoriale unique de La Martinique	1	1	42
974-La Réunion	1	1	20

Pour chaque ETP, les départements financent 15 % de la part État pour un montant de 3 081 € par ETP

* Ce département finance une part volontaire en plus de sa part obligatoire

LES AUTRES FINANCEMENTS DE L'ETAT

Les financements complémentaires de la deuxième étape expérimentale

La dotation d'amorçage (DA) accompagne le développement de la croissance des effectifs des EBE, en intervenant l'année de création de chaque ETP supplémentaire. Son taux est fixé par décret.

Le complément temporaire d'équilibre (CTE) intervient en subvention d'équilibre exceptionnelle. Versé sous conditions, il vise à couvrir tout ou partie d'un déficit d'exploitation suite à des événements exceptionnels ou conjoncturels. Il n'est pas une modalité de financement courante des EBE contrairement à la CDE et à la Dotation d'Amorçage.

30 %

du SMIC brut

C'est le taux de la **dotation d'amorçage** pour chaque ETP supplémentaire en 2025.

LES MONTANTS DES AUTRES FINANCEMENTS DE L'ETAT

■ La dotation d'amorçage

79

entreprises ont été financées en
2025, avec un **montant moyen de**
66 433€

6 487 €

versés par équivalents temps plein,
pour un total de **809 emplois financés**
en 2025

5,2 M €

versés au titre de la dotation
d'amorçage en 2025

■ Le complément temporaire d'équilibre

20

entreprises ont sollicité ce
financement en 2025

14

entreprises ont été financées

618 000 €

versés au titre du complément
temporaire d'équilibre en 2025

La répartition des territoires

11.

- 11.1 Cartographiep.71
- 11.2 Densité (superficie et nombre d’habitants)p.72
- 11.3 Proximité avec les entreprises de lutte contre la privation d’emploip.73/74

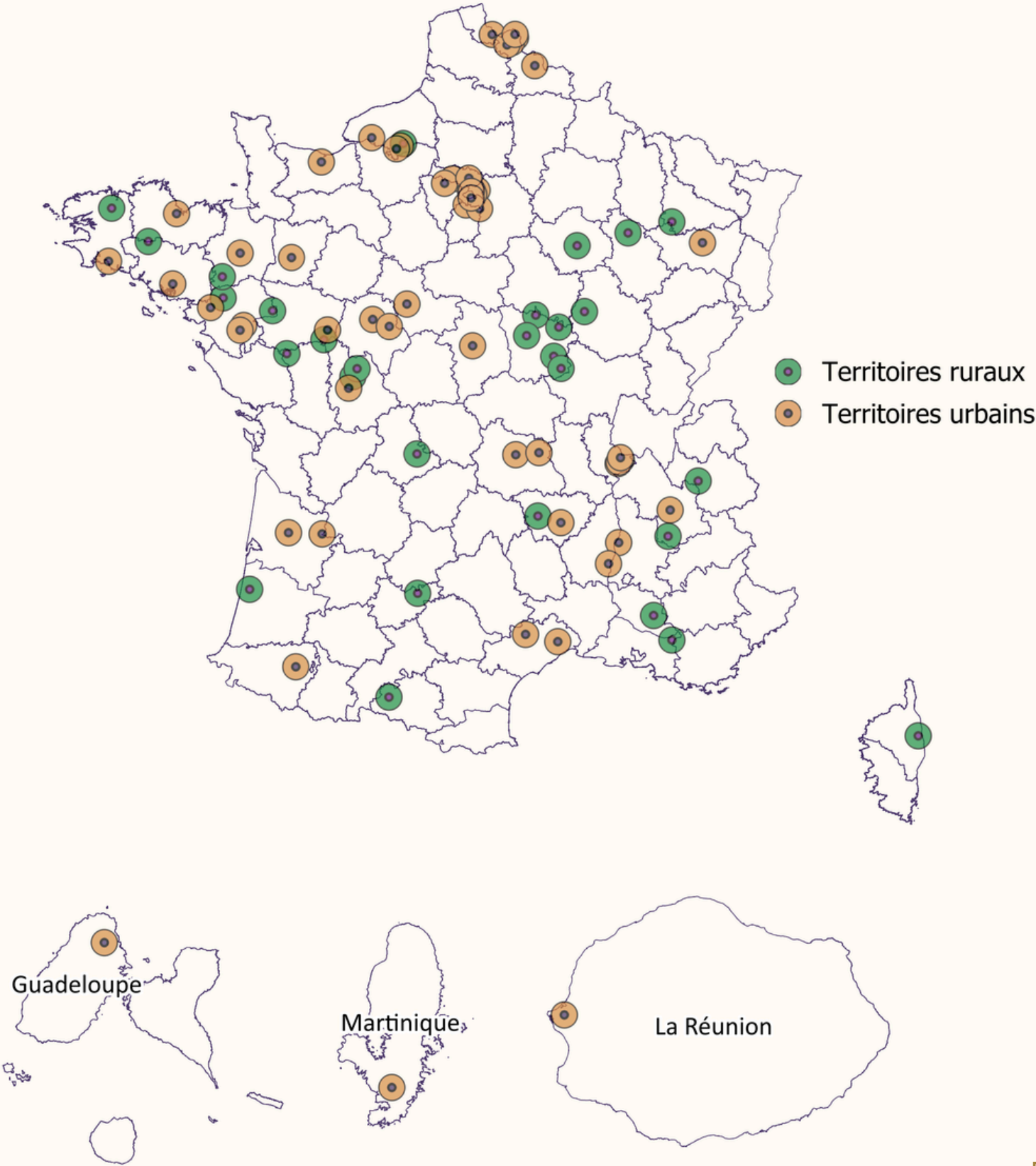
CARTOGRAPHIE DES TERRITOIRES HABILITÉS

83
Territoires
expérimentateurs
répartis sur

47
départements
qui comprennent

93
EBE dont

11 créations & **3** fermetures d'EBE sur l'année 2025



DENSITÉ

Des densités territoriales hétérogènes

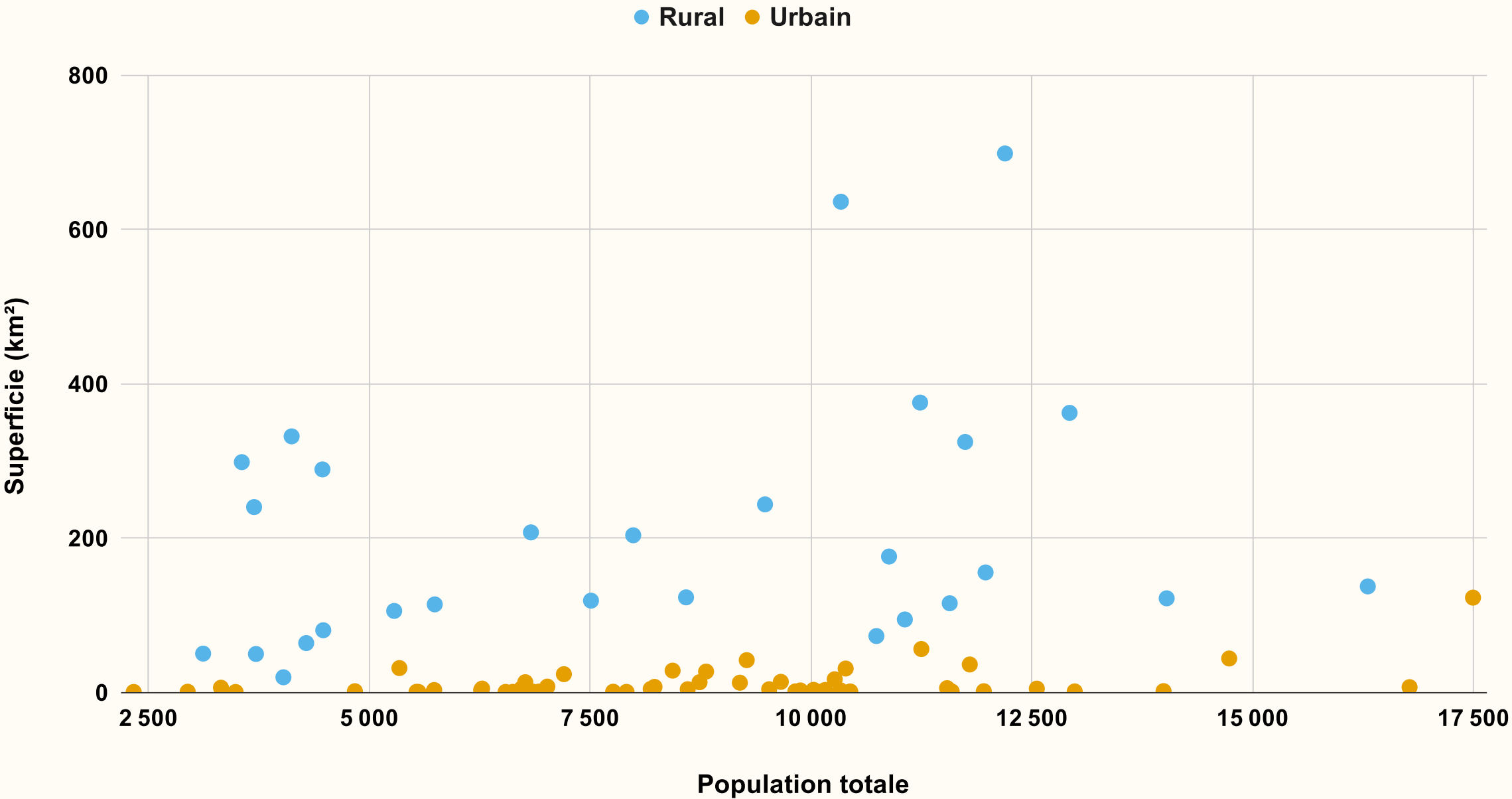
Les territoires habilités connaissent des superficies allant de 0,16 à 698 km², ainsi que des volumes de population compris entre 2 332 et 17 494 habitant·es.

Dans le cadre de l'évaluation de l'expérimentation, une collaboration entre la Dares et l'Insee a permis d'obtenir une photographie socio-économique très détaillée des territoires concernés.

A consulter :

 *Portraits statistiques de territoires TZCLD (février 2026)*

Superficie et nombre d'habitant·es des territoires habilités

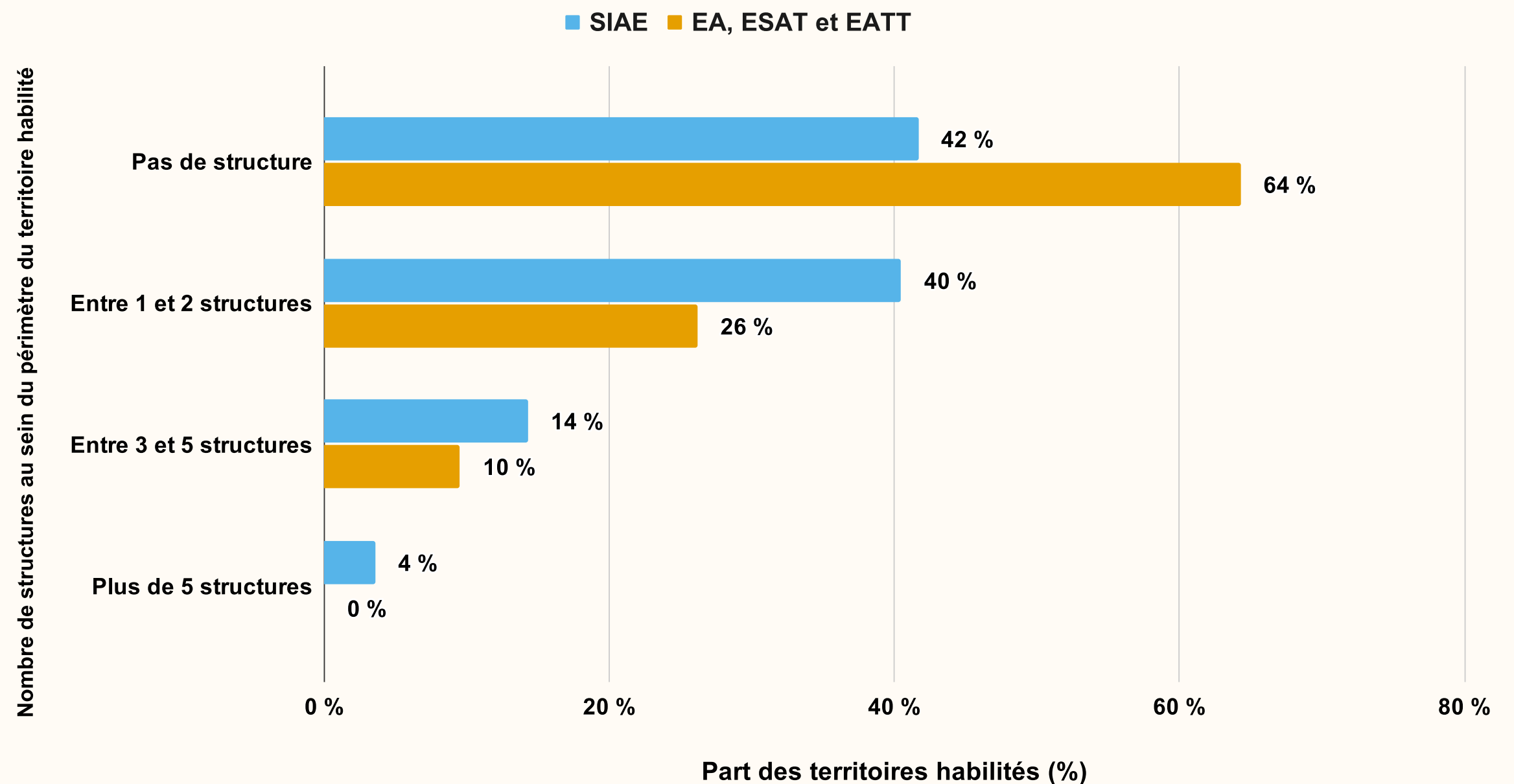


42 % des territoires habilités ne comptent aucune structure d'insertion par l'activité économique sur leurs périmètres.

On distingue les **établissements et services d'accompagnement par le travail** (ESAT), **entreprises adaptées** (EA) et **entreprises adaptées de travail temporaire** (EATT) des **structures d'insertion par l'activité économique** (SIAE) - ateliers et chantiers d'insertion, associations intermédiaires, entreprises d'insertion, entreprises d'insertion par le travail indépendant, entreprises de travail temporaire d'insertion et groupements d'employeurs pour l'insertion et la qualification.

PROXIMITÉ AVEC LES ENTREPRISES DE LUTTE CONTRE LA PRIVATION D'EMPLOI

Répartition des territoires habilités selon le nombre et le type de structures au sein du périmètre du territoire



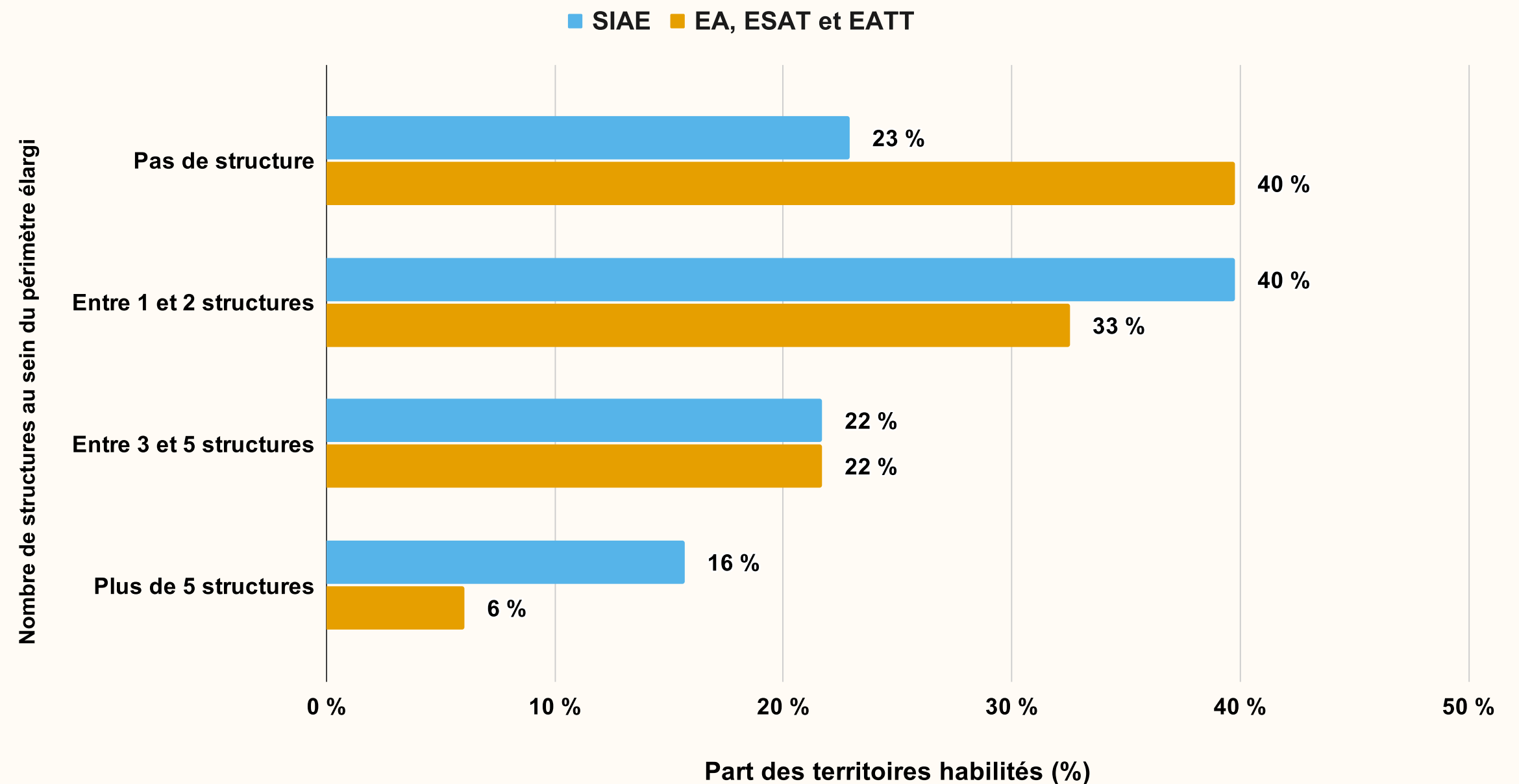
Des structures hors périmètre expérimental mais à proximité peuvent être considérées comme accessibles aux habitant·es du CLE

On établit une géométrie qui résume bien le territoire et on l'agrandit de 150 %, de façon à définir un “**périmètre élargi**”. Cette définition reste imprécise, mais elle prend bien en considération les diversités de territoires et permet de calculer le nombre de structures proches de chaque CLE.

Ainsi, **23 %** des territoires habilités ne comptent aucune structure d'insertion par l'activité économique sur leurs périmètre ou à proximité.

PROXIMITÉ AVEC LES ENTREPRISES DE LUTTE CONTRE LA PRIVATION D'EMPLOI

Répartition des territoires habilités selon le nombre et le type de structures sur le périmètre du territoire ou à proximité



Les chiffres depuis le début de l'expé

12.

12.1	Nombre de territoires, EBE et départements.....	p.76
12.2	Ancienneté des EBE	p.77
12.3	Taille des EBE	p.78
12.4	Nombre d'équivalents temps plein financés	p.79
12.5	Montants financés par l'Etat	p.80
12.6	Consommation des crédits alloués par l'Etat.....	p.81

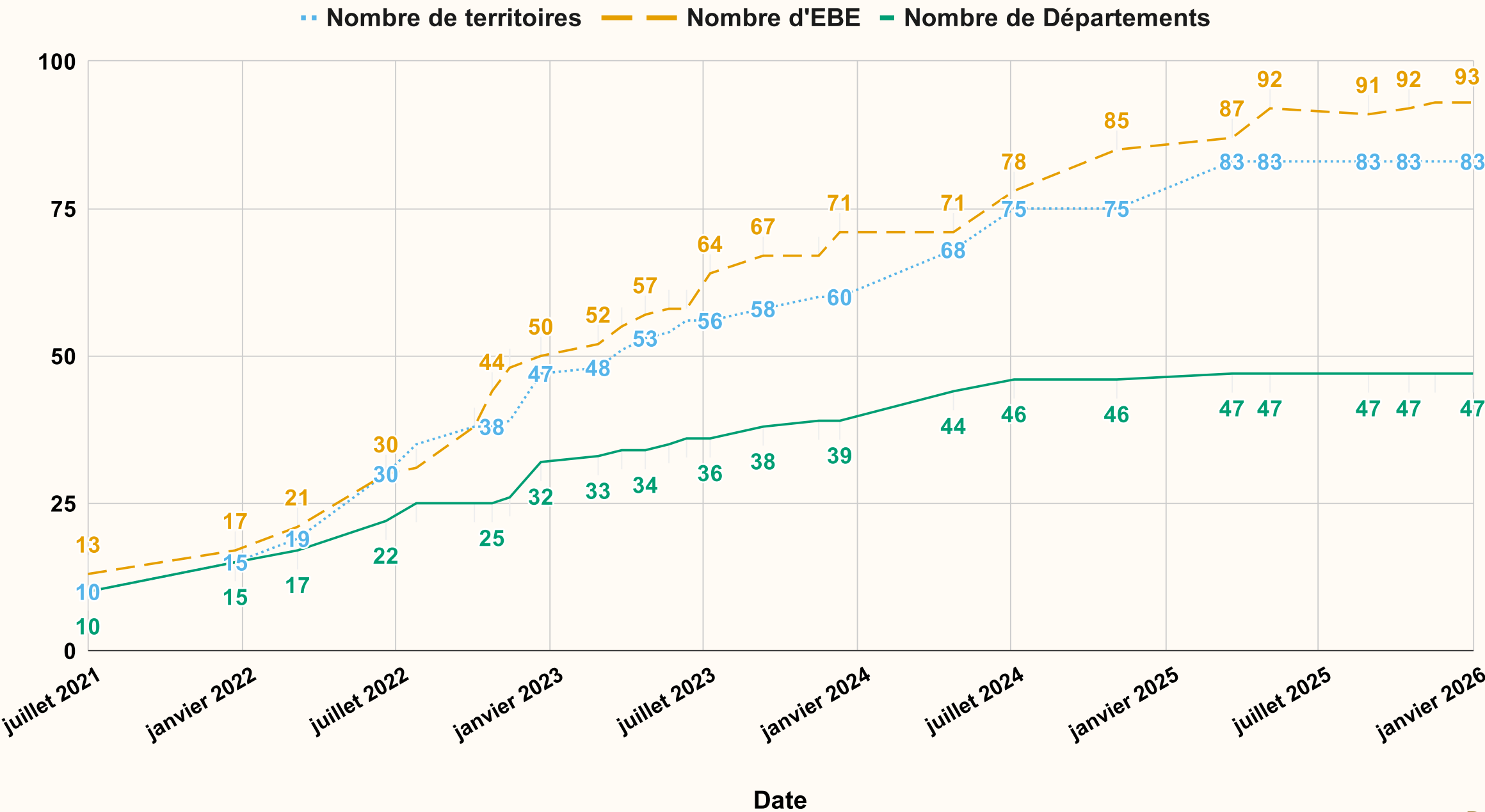
NOMBRE DE TERRITOIRES, EBE ET DÉPARTEMENTS

Évolution du nombre de territoires habilités, EBE conventionnés et départements engagés depuis le début de la deuxième étape expérimentale

Une développement conséquent de l'équipe expérimentale durant la deuxième étape expérimentale

La deuxième étape expérimentale a démarré en juillet 2021 avec 10 territoires habilités, 10 départements engagés et 13 EBE conventionnées. Fin décembre 2025, elle compte 83 territoires habilités, 47 départements engagés et 93 entreprises à but d'emploi conventionnées.

Pour mémoire, en 2025, **8 nouveaux territoires** ont été habilités à expérimenter (par le décret en Conseil d'État du 31 mars 2025).



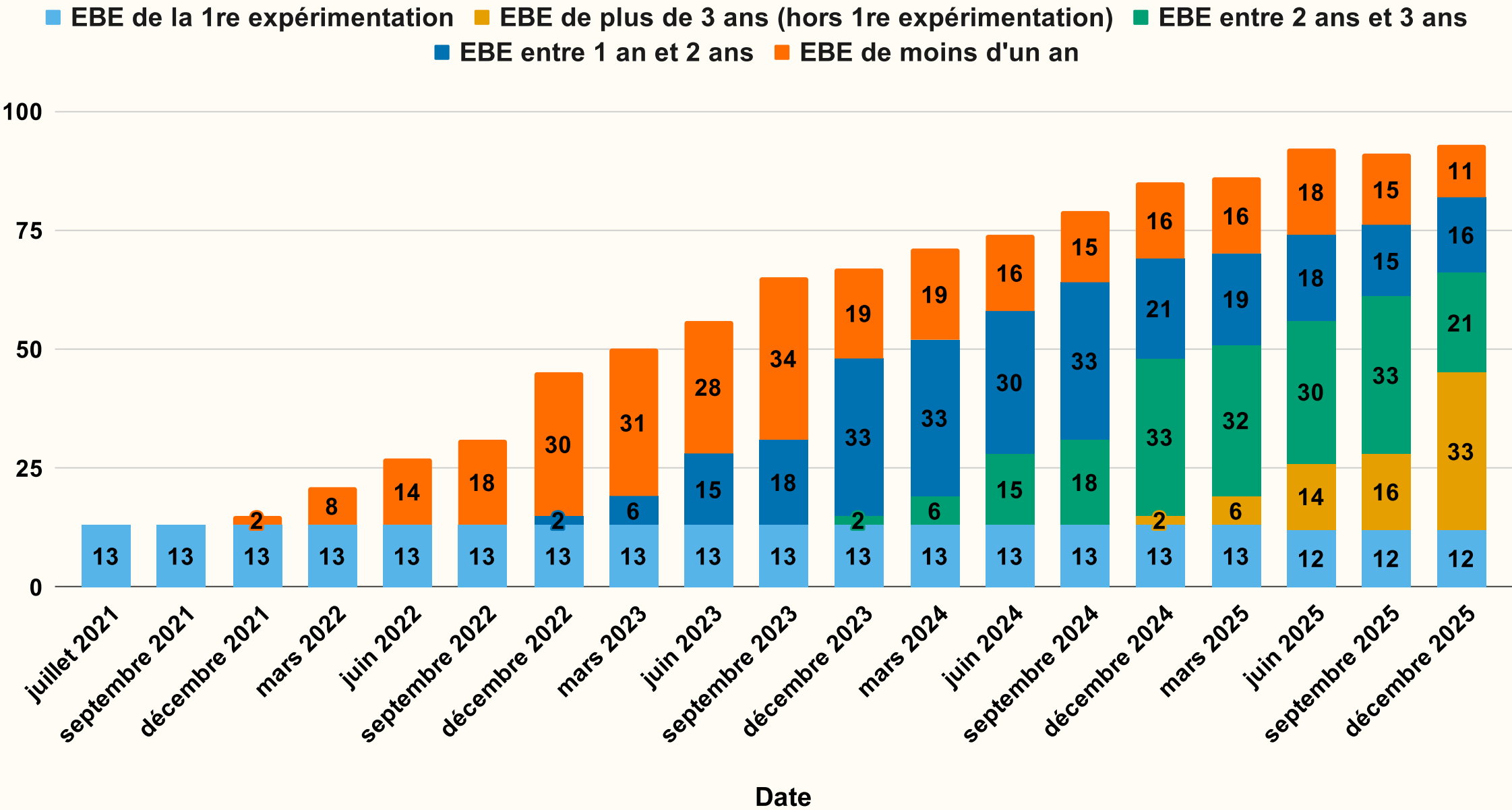
ANCIENNETÉ DES EBE

Des EBE majoritairement très jeunes

En décembre 2025, l'expérimentation comptabilise 12 EBE de la première expérimentation, 33 EBE de plus de 3 ans (hors 1ère expérimentation), 21 EBE entre 2 ans et 3 ans, 16 EBE entre 1 an et 2 ans et 11 EBE de moins de 1 an.

Bien que les entreprises gagnent nécessairement en ancienneté au fur et à mesure que l'expérimentation avance, en décembre 2025 elles sont toujours **une majorité à ne pas avoir dépassé 3 ans d'ancienneté**. Cela s'explique par le nombre important de conventionnements d'EBE en 2023 et en 2024 (35).

Évolution de l'ancienneté des EBE depuis le début de la deuxième étape expérimentale



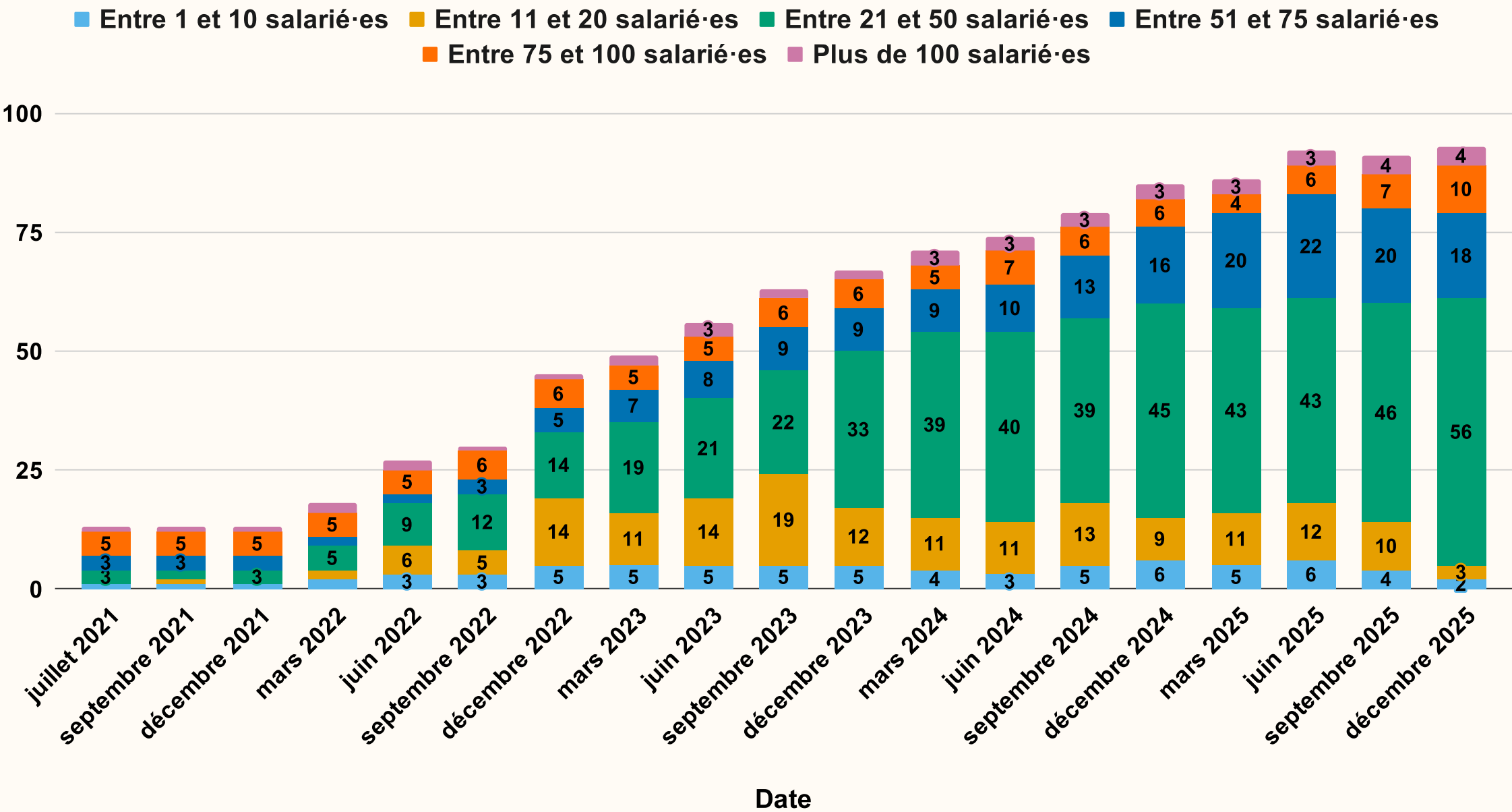
TAILLE DES EBE

Des effectifs souvent compris entre 21 et 50 salarié·es

En décembre 2025, l'expérimentation comptabilise 2 EBE de 1 à 10 salarié·es, 3 EBE de 11 à 20 salarié·es, 56 EBE de 21 à 50 salarié·es, 18 EBE de 51 à 75 salarié·es, 10 EBE entre 75 et 100 salarié·es et 4 EBE de plus de 100 salarié·es.

On remarque qu'à fin 2025 la majorité des EBE ont des effectifs **ne dépassant pas 50 salarié·es**, pour une taille moyenne de **48 salarié·es**.

Évolution de la taille des EBE depuis le début de la deuxième étape expérimentale



NOMBRE D'ÉQUIVALENTS TEMPS PLEIN FINANCÉS

Évolution annuelle du nombre d'équivalents temps plein moyens réalisés mensuellement, au regard du nombre de territoires habilités et d'EBE conventionnées

Année	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Nombre de territoires habilités	10	10	10	10	15	47	60	75	83
Nombre d'EBE conventionnées	11	12	13	13	17	50	71	85	93
ETP financés moyens réalisés	193	476	590	615	637	917	1 635	2 254	2 860

Une croissance importante et constante de l'expérimentation

Fin 2017, l'expérimentation comptait 11 EBE conventionnées. Elle en compte 93 à fin 2025.

Ainsi, le nombre d'ETP financés était de **193 en moyenne sur l'année 2017**, et de **2 860 en moyenne sur l'année 2025**.

MONTANTS FINANCÉS PAR L'ÉTAT

Une expérimentation en croissance, soutenue par une montée en charge des financements de l'État

Depuis 2022, les financements provenant de l'État comprennent la Contribution au Développement de l'Emploi, la Dotation d'Amorçage, le Complément Temporaire d'Équilibre et le budget de fonctionnement du Fonds d'expérimentation.

En 2022, le montant de CDE financé pour les salarié·es issu·es de la privation durable d'emploi était de 16 824 970 €. Le montant de CDE financé pour les salarié·es non issu·es de la privation durable d'emploi était alors de 1 674 427 €.

Évolution des montants financés par l'État

	2022	2023	2024	2025
CDE ETAT IPE	16 824 970 €	30 688 915 €	41 099 519 €	53 056 556 €
CDE ETAT NIPE	1 674 427 €	3 375 156 €	4 453 304 €	5 689 766 €
DA	3 363 025 €	4 467 236 €	4 762 267 €	5 248 197 €
CTE	359 048 €	93 450 €	437 967 €	618 000 €
Budget de fonctionnement ETCLD	2 182 199 €	2 826 078 €	3 100 076 €	3 011 395 €

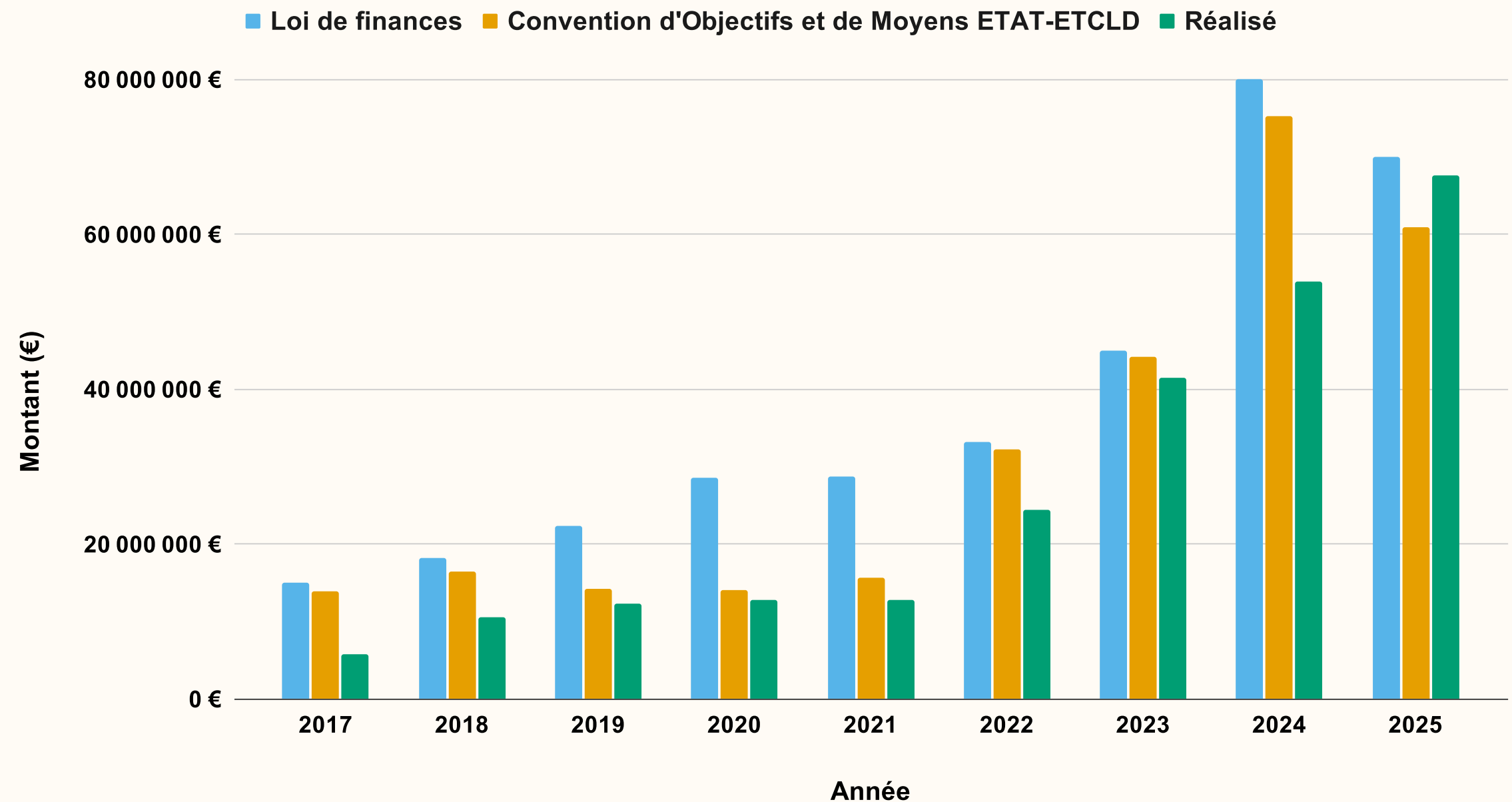
CONSOMMATION DES CRÉDITS ALLOUÉS PAR L'ÉTAT

Selon les années, un écart plus ou moins important entre les prévisions budgétaires et les montants effectivement versés par l'État

Pour l'année 2024, le budget inscrit en loi de finances était de 80 M€ et le budget inscrit dans la convention d'objectifs et de moyens ETCLD/DGEFP était de 75 246 714 €. Les montants effectivement financés en fin d'année s'élevaient à 53 862 229 €.

À noter : sur la première étape expérimentale, les budgets inscrits en loi de finances n'étaient pas définis en fonction des besoins exprimés par ETCLD.

Évolution de la consommation des crédits alloués à l'expérimentation par l'État



Méthodologie

13.

13.1	Sources des données utilisées	p.83
13.2	Composition des cohortes CLE et EBE.....	p.84
13.3	Nombre de modèles économiques analysés en 2025	p.85
13.4	Liste des CLE par années d'habilitation.....	p.86/88
13.5	Liste des EBE par années de conventionnement.....	p.89/92

SOURCE DES DONNÉES UTILISÉES

Les sources des données

Ce document a été établi à partir des **données saisies par les CLE et les EBE** dans le système d'information de l'expérimentation, NotreXp : outil de suivi volontaires, trajectoires d'embauches des EBE via les données issues des paies et modèles économiques des EBE via le téléversement des Fichiers des Écritures Comptables (FEC).

Les données issues de la paie et celles des modèles économiques réalisés (*source : Fichiers des Écritures Comptables*) sont par nature normées et attestées en dehors de l'expérimentation. Les autres données sont de nature **déclarative** et gagnent en fiabilité au fur et à mesure de la montée en charge de l'expérimentation et du remplissage des données par les utilisateurs et utilisatrices.

Le traitement des données

L'intégralité des données présentes dans cette synthèse, sauf quelques mentions contraires, sont **arrêtées au 31 décembre 2025** : il ne s'agit que de données réalisées et non prévisionnelles. Les chiffres sont **arrondis à l'entier**.

COMPOSITION DES COHORTES CLE ET EBE

Nombre de CLE par année d’habilitation et d’EBE par année de conventionnement

Année d'habilitation du territoire ou de conventionnement de l'EBE	Nombre de CLE	Nombre d'EBE
Avant 2021	10	12
2021	5	3
2022	32	32
2023	13	21
2024	15	14
2025	8	11
TOTAL	83	93*

Plus d’un tiers des territoires expérimentaux ont été habilités en 2022

Parmi les EBE en exercice au 31/12/2025, 12 ont été conventionnées avant 2021.

* Les 93 EBE conventionnées à fin 2025 correspondent à **93 établissements**. En revanche, le nombre d’entreprises en tant qu’**entités légales** (identifiées par un SIREN), s’élève à **90**. En effet, 3 entreprises sont conventionnées sur chacune 2 territoires, donnant lieu à 6 établissements d’EBE pour 3 unités légales.

NOMBRE DE MODELES ÉCONOMIQUES ANALYSÉS EN 2025

11 EBE n’ont pas transmis de données exploitables pour leur réalisé économique

Les données relatives aux réalisés économiques sont issues du téléversement des **Fichiers d’écritures comptables**, et de la **répartition par activité** associée.

Pour les EBE intervenant sur plusieurs territoires, les données du réalisé économique sont celles agrégées à l’échelle de l’entité légale.

Nombre de modèles économiques analysés en 2025, par année de conventionnement de l’EBE

Année de conventionnement de l'EBE	Nombre d'EBE ayant un réalisé économique exploitable	Nombre d'EBE sans réalisé économique exploitable
Avant 2021	10	2
2021	3	0
2022	28	2
2023	15	5
2024	12	2
2025	11	0
TOTAL	79	11

LISTE DES CLE PAR ANNEE D’HABILITATION

Année d'habilitation	CLE
Avant 2021	Colombelles
	Entre Nièvre et Forêts (Les Bertranges)
	Jouques
	Mauléon
	Métropole Européenne de Lille - Loos et Tourcoing
	Paris 13
	Pays de Colombey-sud-Toulois
	Pipriac et Saint-Ganton
	Thiers
	Villeurbanne-Saint-Jean

Année d'habilitation	CLE
2021	Centre Ouest Bretagne
	Le Teil
	Pont-Château
	TOPE 5 du Chatelleraudais
	Vannes secteur de Ménimur

LISTE DES CLE PAR ANNEE D'HABILITATION

Année d'habilitation	CLE
2022	Bagnolet - Quartiers de la Capsulerie et de la Noue Jean Lolive
	Bassin de Joinville en Champagne
	Bassin de Vie de Moulins Engilbert
	Bléré Val de Cher
	Blois
	Bouffemont-Attainville-Moisselles (BAM)
	Castillon-la-Bataille
	Echirolles Ouest
	Gerzat-Les-Vergnes
	Le Port
	Le Trièves
	Lodève
	Lyon 8 - la Plaine Santy
	Montreuil-Bellay
	Pantin - Quartier des 4 chemins
	Paris 18 - Chapelle Nord

Année d'habilitation	CLE
2022	Paris 19e - Rosa Parks
	Pau: Quartiers Foirail - Montpensier - Triangle - Les Anglais
	Pays d'Apt Luberon
	Pays Luzycois
	Poitiers
	Portes du Morvan
	Port Jérôme sur Seine
	Rennes Le Blosne
	Rivière-Pilote
	Saint-Fons : Quartier Arsenal - Carnot Parmentier
	Saumur Hauts Quartiers Chemin Vert
	Semur-en-Auxois
	Territoire zéro chômeur Le Puy en Velay
	Val de Drôme Livron sur Drôme
	Vaux d'Yonne
	Villeurbanne Les Brosses

LISTE DES CLE PAR ANNEE D’HABILITATION

Année d'habilitation	CLE
2023	Bailleul
	Cergy
	Cœur de Savoie-Val Gelon
	Communauté de Communes de Noblat
	Laval Grand Saint Nicolas
	Les Mureaux Stade Léo Lagrange-bords de Seine
	Lille Fives
	Paris 20e - Fougères le Vau
	Saint-Brieuc - Ploufragan : des Villages aux Châtelets
	Saint-Thégonnec Loc-Eguiner
	Thaon-les-Vosges
	Troyes Champagne
	Valenciennes- quartier Faubourg de Lille et Acacias

Année d'habilitation	CLE
2024	Agglomération de Saint-Girons
	Antony quartiers Noyer-Doré et Pajeaud
	Arc Nord Ouest Roubaix
	Bondy
	Bordeaux Grand Parc
	Bourges Côté Gibjoncs
	Concarneau
	Costa Verde
	Darnétal
	Epinay sous Sénart Plaine et Cinéastes
	Montpellier-Grabels
	Petit-Couronne
	Quercy Caussadais
	Sainte-Rose
	Tours Sanitas Velpeau

Année d'habilitation	CLE
2025	Bottière - Pin Sec et Nantes Est
	Communauté de Communes de Mimizan
	Grammont-Grenet-Voltaire-Lods (Sotteville-lès-Rouen / Rouen)
	Jaunay-Marigny / Dissay
	Loireauxence
	Plessé
	Rezé
	Rives du Haut Allier

LISTE DES EBE PAR ANNÉE DE CONVENTIONNEMENT

Année de conventionnement	EBE
Avant 2021	13 Avenir
	Atipic
	EBE 58
	Elan
	Emerjean
	ESIAM
	La Fabrique
	La Fabrique de l'Emploi
	Tézéa
	SCIC Laine
	INSERFAC (Thiers)
	La Pioche (Métropole Européenne de Lille)

Année de conventionnement	EBE
2021	AcSoMur
	ESPACEA
	Thiers Entreprise

LISTE DES EBE PAR ANNÉE DE
CONVENTIONNEMENT

Année de conventionnement	EBE
2022	Activ'18
	ActiviTeil
	ARIT-EBE
	ASURE (Montreuil-Bellay)
	ASURE (Saumur Hauts Quartiers Chemin Vert)
	Blosn'Up
	Castilab
	EBECOB
	EBE du Pays Luzycois
	EBE Lodève - L'Abeille Verte
	EBE Portes du Morvan
	EBE Vaux d'Yonne
	ECLOZ
	Emile et Rosa
	Engagés
	Enjoué

Année de conventionnement	EBE
2022	GESC
	INSERFAC (Gerzat-Les-Vergnes)
	Jardins Solidaires
	JOB'EBE
	La Boîte d'à Côté
	La Source
	Le Ressort
	Les Comptoirs
	Ô'ser
	Papiole
	Pep's Trièves
	Santy Plaine Actions
	SFAIRE
	SOLEEO
	Val d'Emploi
	ZouVaï

LISTE DES EBE PAR ANNÉE DE CONVENTIONNEMENT

Année de conventionnement	EBE
2023	Acti'Val73
	Au Coeur de l'Emploi
	Bross Up
	Caps comme Noue
	DECLIC ET DES CLAPS
	EBE21
	Entreprise Blaisoise à But d'Emploi
	ENTREPRISE PILOTINE D'INITIATIVE SOLIDAIRE
	Esca'Belle Emplois
	Halle du réemploi
	LA BARAKAJOBS

Année de conventionnement	EBE
2023	L'ABEL initiative
	La Compagnie du 20e
	La Pioche (Lille Fives)
	LES ATELIERS ANICIENS
	Mur'envol
	Nevez Amzer
	Pour un droit à l'emploi à Pantin
	SEQUOIA
	Territoire d'Avenirs Fivois
	VAL'ORISONS 53

LISTE DES EBE PAR ANNÉE DE CONVENTIONNEMENT

Année de conventionnement	EBE
2024	ADELE
	Association Hauts Val & Co
	Bosser Ensemble Sur le Territoire
	CESIL
	Co-hop'
	EBE GE Grand-Parc Solidaire
	La Fourmilière
	LA MARCOTTE
	Les Ateliers d'Antraide
	l'Ubac
	Noblatout
	Quercy Interventions Services
	RE'EMPLOI
	TREUZELL

Année de conventionnement	EBE
2025	A SCUMESSA
	BOREAL - Bottière Revalorise l'Emploi avec les Acteurs Locaux
	EBE IMAJ
	EKO SISTEM
	La boîte, Ensemble Batissons l'Emploi
	L'Amarrez
	NOUVEL'R
	OXALYS
	Rosalie
	SEVE 40
	UTILES



EXPÉRIMENTATION TERRITORIALE CONTRE LE CHÔMAGE DE LONGUE DURÉE

Publié en juin 2026

Association ETCLD

Le Mékano, 7 rue Leschaud 44400 REZE

Siret : 822 626 305 00046

Contact : 02 85 52 49 56 / contact@etclld.fr Site internet : <http://etclld.fr/>